Le Marathon international de Montréal

Viens-tu courir avec nous?

Longtemps le marathon a été l'ÉPREUVE majuscule, l'épreuve sacrifice à laquelle se soumettaient une poignée de héros exsangues, décharnés, venus d'une autre planète. Quand passait le peloton des marathoniens, l'homme ordinaire se sentait petit et gras.

Et puis, un beau jour, la légende s'est effritée. Non, ce n'est pas vrai, ça ne s'est pas fait en un jour. Ça s'est fait en dix ans et ça a commencé dans les grandes villes, à New York, à Chicago, à Los Angeles.

Cet été, Montréal s'ajoutera à la liste. Les 25 et 26 août prochain se tiendra le Marathon international de Montréal. Déjà des centaines de personnes se préparent à l'événement. Entendons-nous, se préparent activement, parce qu'elles veulent le vivre de l'intérieur ce marathon, elles vont le courir, qu'importe le temps que ça leur prendra, quatre ou cinq heures. Pour une fois elles ne seront pas spectatrices...

Si ça vous tente d'embarquer, si vous avez le goût d'une expérience-santé, quelle que soit votre condition physique actuelle, à compter d'aujourd'hui, chaque samedi, LA PRESSE vous propose un programme d'entraînement qui vous amènera en douceur au Marathon international de Montréal.

Viens-tu courir avec nous?

— page B 6



La prison à vie pour Michel Dunn

— page A 3

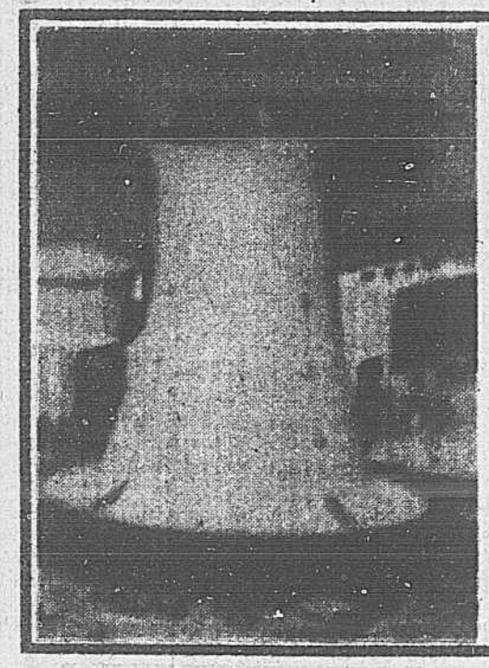
la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION
samedi dimanche

MONTRÉAL, SAMEDI 31 MARS 1979,
95e ANNEE, no 77, 282 PAGES, 17 CAHIERS

75 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75



Bulle d'hydrogène hors de contrôle

165,000 évacués

par Jean PELLETIER
de notre bureau de Washington

WASHINGTON — La probabilité que l'usine atomique de Three Mile Island «fonde» dispersant du même coup des débris radioactifs susceptibles de compromettre la vie de centaines de milliers d'habitants, dépend aujourd'hui de la capacité des experts d'évacuer une bulle d'hydrogène qui s'est accumulée dans la calotte du réacteur.

Hier soir à Harrisburg, par mesure de prévention, le gouverneur de l'Etat de la Pennsylvanie, M. Dick Thornburg, a annoncé la mise en place d'un programme d'évacuation de quelque 165,000 habitants vivant dans un périmètre de 10 milles autour de la centrale de Three Mile Island. Un tel programme fut dramatisé hier matin à la suite d'une fuite imprévue de gaz radioactif. On parla aussitôt d'évacuer les quatre voisins de la centrale, ce qui aurait nécessité le transfert de quelque 900,000 habitants.

Outre la pire des possibilités, la fusion totale du réacteur qui en fondant détruirait avec lui son armure de béton, on redoute une explosion causée non pas par une réaction nucléaire mais bien par l'expansion subite de la bulle de gaz d'hydrogène qui grandit depuis mercredi dernier, jour de l'accident.

Si l'usine se met à fondre à cause de la chaleur extrême générée par quelque 36,000 tiges de carburants d'uranium, une réaction que ne ralentirait plus le système existant de refroidissement à l'eau de l'usine, «on dispose au moins de quatre ou cinq heures pour mettre en oeuvre une solution d'urgence», a déclaré hier aux journalistes un porte-parole

— Voir RISQUE en page C 1

Les USA violents

Dans une série de six articles qui débute aujourd'hui, notre collaborateur Robert Guy SCULLY examine à fond le phénomène de la violence criminelle qui mine le pays le plus puissant au monde. Les lecteurs pénétreront dans le plus dangereux quartier de Manhattan, pour se rendre ensuite dans la capitale de la prostitution. Ils verront comment s'exerce la violence dans le métro de New York, dans les écoles du pays, et dans la société en général.

— page A 7

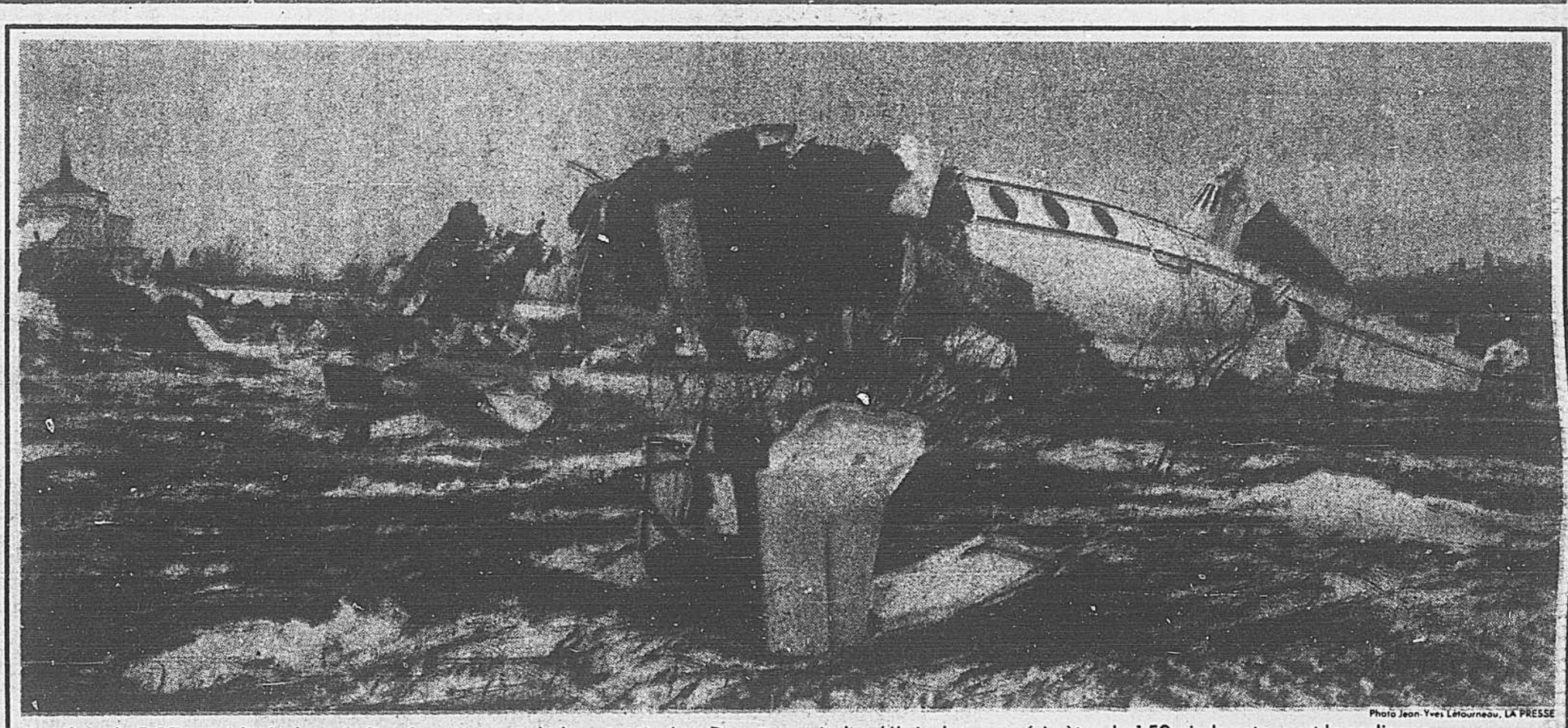


Photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Un siège du F-27 a été littéralement éjecté au moment de la catastrophe. On retrouvait des débris dans un périmètre de 150 pieds entourant la carlingue.

Interview exclusive

Ryan a le poids du Québec et du Canada sur le dos

— page A 8

Au gré du temps

Dans sa chronique hebdomadaire, l'éditeur de LA PRESSE, Roger Lemelin, relate sa première visite à Paris, où il avait été invité à l'occasion du lancement de son premier roman. Candidement, il avoue les bévues que lui fit commettre son inexpérience de jeune homme, admirant par exemple un portrait de son éditeur... par Vélasquez.

— page A 5

«Faites vite... je ne veux pas mourir»



André Duguay



Marc Tremblay

La tragédie aérienne qui a fait 17 morts jeudi soir à l'Ancienne-Lorette a été revécue dans ses moindres détails par nos reporters qui ont interrogé de nombreux témoins. Ils en ramènent des versions qui donnent des frissons... mais aussi des témoignages de dévouement de la part des premiers secouristes arrivés sur les lieux du drame.

Ainsi, André PÉPIN, de *LA PRESSE*, a recueilli d'un des premiers ambulanciers accourus sur les lieux les dernières paroles de Me Robert Jodoin, haut fonctionnaire qui devait expirer lors de son transport en ambulance. «Faites vite... J'ai peur... J'ai froid... Je ne veux pas mourir» aurait-il dit. De même, il nous apprend qu'avant l'écrasement de l'appareil, les passagers avaient eu le temps de se préparer et qu'ils avaient tenté de stabiliser l'appareil en balançant leur corps.

Pour sa part, André CEDILOT a rencontré certains citoyens du secteur qui ont vu la catastrophe. L'un d'eux a été abasourdi en voyant trois blessés ensanglantés descendre la côte non loin de sa demeure. Il devait les accueillir chez lui en attendant les ambulanciers.

Par ailleurs, Pierre BELLEMARRE et François FOREST, ont obtenu les témoignages bouleversants des collègues de travail des membres de l'équipage qui ont tous péri dans l'accident.

La pire tragédie de Québecair

— pages A 14 et A 15

Principal témoin

M. André Duguay, un résidant de la rue Champigny, a craint que l'avion ne tombe sur sa maison. Il est considéré comme le principal témoin oculaire de la tragédie par les enquêteurs de la police municipale de Sainte-Foy. Quant à Marc Tremblay, ambulancier, il a recueilli les dernières supplications de Me Robert Jodoin, quelques minutes seulement après l'écrasement de l'appareil F-27 de la société Québecair avant-hier à l'Ancienne-Lorette.

édito

• Les aspects cachés du budget Parizeau

par Ivan GUAY

— page A 4

sommaire

Arts et Lettres: D 1 à D 21
—Horaires: D 12
Bandes dessinées: •18
Bricolage: E 6
Bridge: E 12
Décès, naissances, etc.: H 27
Échecs: E 12
Économie: A 9 à A 13
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: E 18
FEUILLETON
—«Un jardin de roses»: H 1
Horoscope: •18
Jardins et maisons: E 7
La gastronomie: D 27
La grille des mordus: H 5
La mode du jour: H 23
Le monde: G 1, G 2
Les cocasseries: H 3
Météo: A 2
Mon oeil sur Montréal: D 22
Mot mystère: •18
Mots croisés: •18
Nos amies les bêtes: H 14
Petites annonces: E 16 à E 19, F 2 à F 7, G 3 à G 7, H 1 à H 24
Radio et télévision: D 22
Sciences: D 22
Sports: B 1 à B 7, C 1 à C 3
— Canne et fusil: B 6
Timbres: E 12
Vacances-voyages: •1 à •16
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 5
— Les collectionneurs: E 6

Les jeux électoraux sont loin d'être faits

La composition du 31e Parlement canadien sera décidée, si l'on en croit certains analystes politiques, par un accident de parcours, et rien ne permet de prévoir d'ores et déjà lequel des partis sortira vainqueur de la lutte.

Comme le fait remarquer Paul LONGRÉE, il serait vain de conclure à une déconfiture libérale sans tenir compte de deux facteurs totalement étrangers aux personnalités en lice et aux thèmes qui s'imposeront: la force de la machine électorale du Parti libéral et les racines solides qu'acquiert un régime politique en 15 ans de pouvoir. Par ailleurs, les jeux sont loin d'être faits non plus pour Joe Clark et les conservateurs: bien qu'au départ, leurs chances paraissent excellentes.

Enfin, le grain de sable qui pourrait enrayer la machine libérale, c'est le Parti créditiste du nouveau leader Fabien Roy: s'il enlevait, ainsi qu'il l'a prédit, 15 sièges au Québec, il suffirait d'une mini-percée de cinq sièges des conservateurs de Roch LaSalle pour donner au Canada un gouvernement conservateur pas nécessairement minoritaire.

— pages A 5, A 16, A 17



monsieur Popote

Si, pour les poètes, la sève qui monte au sein de l'érable annonce le retour du printemps, le réveil de la nature et l'éclatement d'une vie nouvelle, le commun des mortels y voit plutôt la promesse d'une orgie à la cabane à sucre. Car, comme l'explique Françoise Kayler, dans sa nouvelle chronique du samedi «Monsieur Popote», le sirop d'érable rehausse merveilleusement le goût de toutes sortes d'aliments.



Françoise Kayler

— page E 3



Le sénateur Maurice Bourget est décédé

LEVIS (PC) — Le sénateur Maurice Bourget est décédé, jeudi soir, à l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 71 ans.

Natif de Lauzon, M. Bourget avait été élu député de Lévis aux Communes à l'élection générale de 1940, puis réélu en 1945, 1949, 1953, 1957 et 1958.

Il fut adjoint parlementaire du ministre des Travaux publics de 1953 à 1957, délégué du Canada à l'assemblée des Nations-Unies, à Paris, en 1951, et délégué à l'assemblée générale des parlementaires du Commonwealth, à Londres, en 1961.

Nommé au Sénat en 1963, M. Bourget en assuma la présidence jusqu'en 1966 avant de devenir membre du Conseil privé.

Les funérailles auront lieu, lundi, à 14 heures, à l'église Notre-Dame-de-Lévis et l'inhumation se fera au cimetière de l'endroit.

Réforme Parizeau: la CUM croit perdre $20 millions

par Michel GIRARD

Alors que les communautés urbaines de Québec et de l'Outaouais retireront des gains respectifs de $2 millions et $1,5 million avec l'entrée en force de la nouvelle réforme du mode de financement de ces organismes supra-municipaux, annoncée cette semaine par le ministre Jacques Parizeau dans le discours du budget 1979, la Communauté urbaine de Montréal estime, quant à elle, faire les frais d'une perte mirobolante de plus de $20 millions au cours d ela présente année.

Telle est en substance la première conclusion que vient de tirer l'administration de la CUM en analysant sommairement le contenu du projet de la réforme Parizeau.

Si le gouvernement du Québec ne corrige pas la situation par des mécanismes de compensation financière, on est d'avis à la CUM qu'il faudra alourdir substantiellement le fardeau fiscal des contribuables montréalais pour éponger ce trou de $20 millions.

Le président de la CUM, M. Pierre Des Marais II, s'est dit fort désappointé de voir que «la Communauté urbaine de Montréal, du moins dans les propositions mises de l'avant par le ministre des Finances, sort appauvrie de ce budget gouvernemental.»

L'abolition de la subvention d'équilibre budgétaire de $15 millions que le gouvernement du Québec versait annuellement à la CUM ne pourra, à son avis, être compensée par la nouvelle formule portant sur des quote-parts, payées par les municipalités membres sur la base d'un indice de richesse foncière applicable à chacune. Cette formule ne suppléera en fait, d'après un autre



Le président Pierre DesMarais II

porte-parole de la CUM, qu'à la suppression du droit de taxation directe que possédait jusqu'à présent l'organisme.

Concernant le nouveau mécanisme d'aide financière au déficit du transport en commun par lequel Québec s'engage à défrayer 75 p. cent des coûts d'immobilisation et à fournir un pourcentage des revenus, l'administration de la CUM croit que cela se traduira par un manque à gagner d'au moins $5 millions pour cette année.

De plus, le président Des Marais a émis l'opinion que cette formule de subsides renferme une anomalie importante: la CUM ne recevra qu'une subvention basée sur 20 p. cent des revenus de la Commission de transport de Montréal alors que le gouvernement accordera un octroi atteignant 40 p. cent des revenus dans le cas des autres commissions de transport du Québec.

Autre grande déception: le gouvernement provincial n'a pas acquiescé aux revendications des membres de la CUM à propos d'une contribution financière devant servir à amortir les coûts du service judiciaire de la police.

Selon M. Des Marais, comme ce service touchant les affaires criminelles est assumé totalement par la Sûreté du Québec en dehors du territoire de la CUM, le gouvernement du Québec, par mesure d'équité, devrait entièrement absorber le budget de ce service, estimé à $52 millions.

le carnet américain



DE JEAN PELLETIER

La catastrophe ... sans raison

WASHINGTON — D'abord on parle d'un incident sans importance, tout à fait sous contrôle, qui ne fait que démontrer la sécurité du système. Ensuite, avec les heures et les jours, on parle d'un accident dont on ne soupçonne seulement que l'ampleur. Inutile de s'inquiéter déclare le gouverneur de la Pennsylvanie qui décrete néanmoins par pure précaution que les femmes enceintes et les jeunes enfants évacuent un périmètre de 5 milles entourant l'usine atomique de Three Mile Island, non loin de Harrisburg, en Pennsylvanie.

Puis, c'est vendredi, et personne ne peut expliquer raisonnablement non seulement ce qui s'est produit mais ce qui risque d'arriver au cours des prochains jours. Alors on parle d'une catastrophe.

La possibilité que l'usine de Three Mile Island fonde est fort lointaine, affirment les experts. Mais voilà que les Américains apprennent qu'effectivement une usine d'énergie atomique qui leur coûta une centaine de millions de dollars peut prendre le mors ou la tombe aux dents et fondre en détruisant sa gigantesque carcasse de béton pour répandre ensuite le cancer avec les vents et le lait des vaches chez des milliers d'humains.

Du jour au lendemain les Américains s'interrogent non plus sur le coût de la vie et le taux d'inflation, mais bien sur le taux de radioactivité qu'un être humain peut tolérer. Une science inconnue, aussi complexe que celle qui explique ou démontre les krachs économiques, leur tombe dessus et tiraille leur cauchemar.

La fission de l'atome et l'énergie atomique ont toujours été expliquées au moyen du mystère et du secret, le secret d'Etat. Pas étonnant qu'aujourd'hui personne ne semble comprendre vraiment l'ampleur et la raison du danger de Three Mile Island. Même pas le président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, qui pour seul conseil hier déclara au directeur du projet: «Faites en sorte cette fois que si vous errez dans votre jugement et l'analyse du problème, que ce soit dans la bonne direction.»

LOTO-PERFECTA 6/36

Les six numéros gagnants sont:
3 — 7 — 14 — 19 — 28 — 30
complémentaire: 32

MINI-LOTO

Numéro de série 8, le billet numéro 11491 donne	$50,000
Les autres séries, le billet numéro 11491 donne	$5,000
le billet numéro 1491 donne	$500
le billet numéro 491 donne	$100

YOGA
pour la détente et la santé
Cours spécial pour les débutants
4 semaines - Commençant 2 Avril
279-3545
Centre Sivananda Yoga Vedanta

VOULEZ-VOUS CESSER DE FUMER?
La technique des images subliminales qui transmet des messages directement à l'inconscient.
• Le traitement est dirigé par une équipe de médecins et par des spécialistes en toxicomanie.
CLINIQUE DE DESINTOXICATION POUR FUMEURS — POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE
300 est, boul. de la Concorde, Laval, Québec Tél.: 667-3020

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 1 Maximum: 7	
Nuageux, averses, risque d'orage	Dégagement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	—3	Nuag., pluie ou neige	Passages nuageux
Outaouais	—	12	Nuag. avec averses	Dégagement
Laurentides	—	12	Nuag. avec averses	Dégagement
Cantons de l'Est	—	12	Nuag. avec averses	Dégagement
Mauricie	—	8	Nuag., pluie pass.	Dégagement
Québec	—	12	Nuag. avec averses	Dégagement
Lac-Saint-Jean	—	8	Nuagl. pluie passagère	Dégagement
Rimouski	—	6	Pluie passagère	Pluie ou neige
Gaspésie	—	6	Pluie passagère	Pluie ou neige
Baie-Comeau	—	4	Pluie passagère	Nuageux, neige
Sept-Iles	—	4	Pluie passagère	Nuageux, neige

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	5	11
Alberta	—	Edmonton	—11	— 6
Saskatchewan	—	Regina	— 9	2
Manitoba	—	Winnipeg	—12	— 3
Ontario	—	Toronto	3	12
Nouveau-Brunswick	Nuageux, pluie	Fredericton	1	8
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	0	2
Ile-du-Prince-Edouard	—	Charlottetown	— 1	2
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	— 3	0

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	8	—	Chicago	12	19	Nlle-Orléans	19	27
Washington	14	29	San Francisco	9	16	Miami	21	26
Boston	7	9						

vers les capitales

Amsterdam	—	5	Londres	—	6	Stockholm	—	4
Athènes	—	18	Le Caire	—	34	Sydney	—	19
Berlin	—	4	Lisbonne	—	12	Tokyo	—	21
Bruxelles	—	4	Madrid	—	9	Tunis	—	15
Casablanca	—	13	Moscou	—	2	Vienne	—	3
Genève	—	6	Paris	—	6	Varsovie	—	12
Hong Kong	—	25	Rome	—	14			

vers les plages

Acapulco	22	34	Bermudes	15	19	Nassau	18	25
Mexico	14	30	Barbade	22	29	Rio de Janeiro	—	23

COLONIE DE VACANCES
pour garçons de 8 à 15 ans
et pour filles de 9 à 13 ans.
Du 23 juin au 18 août 79
Secrétariat (514) 625-4531
Frais d'interurbain acceptés.
LA VIE EN PLEIN AIR
accréditée par l'Association des camps du Québec
Coeur-Joie

Nous deux Inc.
... pour rencontrer cette personne avec qui vous serez vraiment bien.

Dans notre société moderne qui engendre la solitude, les gens évolués trouvent normal de recourir aux agences de rencontres.

Il est toujours difficile de trouver la personne avec qui on est vraiment compatible.

C'est là où *Nous deux* vous est nécessaire.



«Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction.» SAINT-EXUPERY.

Nous deux, une agence de rencontres légalement constituée, vous accueillera avec compréhension, chaleur et discrétion, pour vous offrir un service efficace et humain.

Pour un rendez-vous sans aucune obligation de votre part, téléphoner à 861-0485

Agence de rencontres *Nous deux Inc.* 1440, rue Sainte-Catherine o., bureau 512
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

VACANCES de
YOGA
Bahamas
Paradise Island
$339
Tout Compris - Vol spécial
Air Canada Libman Travel
13 - 21 Avril
"Symposium de Pâques"
aussi vos retraites toutes les semaines **279-3545**
Centre de Yoga Sivananda Vedanta
Swami Vishnu Devananda
5178 Boul St Laurent

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

PALAIS DE JUSTICE DE QUEBEC

CONCOURS POUR LE CHOIX DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS

Le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, projette la construction d'un nouveau Palais de Justice à Québec. Ce bâtiment sera érigé au nord de l'ancienne Gare du Palais.

En conformité avec la réglementation gouvernementale en vigueur, le ministère va procéder à la tenue d'un concours pour le choix des professionnels qui se verront confier la préparation des plans et devis de ce bâtiment. Les professionnels québecois sont donc invités à se regrouper pour presenter une offre de service.

Les professionnels doivent présenter leur candidature en équipe. Chaque équipe doit être composée de quatre (4) firmes: architecture (construction et aménagement), mecanique, electricite et structure.

Les firmes peuvent être composées de plusieurs societes ou professionels autonomes. Une société d'ingénieurs-conseils ne peut faire partie de plus de deux (2) équipes. Une societe d'architectes ne peut faire partie de plus d'une équipe.

Ne sont admises à participer à ce concours que les societes ayant leur principale place d'affaires au Quebec.

Un Comité de sélection analysera les candidatures soumises et recommandera au ministère un maximum de cinq (5) equipes qui seront invitées, moyennant une compensation de 60.000$, à soumettre un projet au ministère.

Les candidatures devront être remises avant 15 heures, le 19 avril 1979 au directeur des Contrats du ministère: 475, rue St-Amable, Québec, G1R 4X9; tél.: (418) 643-4686.

Les documents nécessaires à la presentation des candidatures peuvent être obtenus en communiquant avec la Direction des contrats à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le ministère n'est tenu d'accepter aucune des candidatures reçues.

Le sous-ministre,
Bernard Angers.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montreal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numero 1400" Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	$1.75
Lundi au vendredi	$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE

Nombre de semaines			
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$35.00	$70.00	$140.00
Lundi au vendredi	$23.00	$46.00	$92.00
Samedi seulement	$12.00	$24.00	$48.00

ETATS-UNIS — PAYS ETRANGERS

Nombre de semaines			
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	$52.00	$104.00	$208.00
Lundi au vendredi	$32.50	$65.00	$130.00
Samedi seulement	$19.50	$39.00	$78.00

INFORMATION GENERALE	285-7272
REDACTION	285-7070
EDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes du lundi au vendredi, 9h à 17h	285-7111
Pour changer ou annuler du lundi au vendredi, 9h à 16 30h	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Detaillants	285-7202
National Tele-Presse Vacances voyages	285-7306
Carrieres et professions nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19 h 30 (Samedi, 8h à 16h)
285-6911

ERRATUM

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

PALAIS DE JUSTICE DE QUEBEC

CONCOURS POUR LE CHOIX DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS

L'annonce parue le 27 mars 1979
L'adresse du Ministère des Travaux publics aurait dû se lire comme suit:
475, rue St-Amable, Québec G1R 4X9

la presse

MONTRÉAL,
SAMEDI 31 MARS 1979
page A3

CLARKE, VILLENEUVE & HUBBARD INC.
ASSURANCES
VOUS SOUHAITE UNE JOURNEE HEUREUSE, UNE JOURNEE TRANQUILLE
(514) 487-5130

L'avocat Dunn condamné à la prison à vie pour le meurtre de son associé

par Martha GAGNON
envoyée spéciale de LA PRESSE

ROBERVAL — Sans broncher, le visage impassible, l'avocat Michel Dunn a entendu hier, les onze jurés le déclarer coupable de meurtre au second degré, après quatre jours de délibérations. Il est resté aussi calme lorsque le juge Noël Barbès l'a condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité, avec une ordonnance interdisant la libération conditionnelle avant 13 ans.

«Je suis plus fort que jamais.» C'est la phrase qu'a laissé échapper Michel Dunn en conversant avec sa compagne, Lise Larouche, quelques minutes après le verdict.

A ce moment, on pouvait apercevoir une étincelle de colère dans les yeux de celui qui, tout au long du procès, a démontré un sang-froid peu commun. Michel Dunn est bien décidé à porter le verdict en Cour d'appel. Il entend aussi loger une requête de mise en liberté provisoire jusqu'à la décision de la Cour d'appel. Si cette requête est acceptée, c'est donc dire que Michel Dunn pourrait recouvrer sa liberté jusqu'à l'automne prochain, pense-t-on.

Sa mère sanglotait

C'est vers 3h30 hier, que les onze jurés ont annoncé qu'ils étaient prêts à rendre leur verdict, mettant fin à ce procès complexe et inusité qui en était à sa troisième journée.

Le verdict a eu l'effet d'un coup de massue dans la salle d'audience où se trouvaient les quelques membres de la famille du condamné. Malgré le choc, aucune crise de larmes, aucun geste de révolte, aucun cri. La tête entre les mains, seule la mère de Dunn qui, peu de temps avant le verdict devait «lire» dans les cartes une mauvaise nouvelle, sanglotait en silence.

Michel Dunn, lui, a trouvé la force d'esquisser des sourires à sa fiancée qui l'a assisté tout au long de ce procès. Après le verdict, Dunn avait déjà la tête ailleurs et ne pensait qu'à une chose: son appel. Il a immédiatement réclamé les conseils de l'avocat réputé de Chicoutimi, Me Louis-Charles Fournier. Celui-là même qui l'avait aidé au début du procès.

Michel Dunn n'a causé aucune surprise. Il est resté fidèle à cette image projetée tout au long du procès, celle d'un homme moralement très fort, sûr de lui, arrogant, et aussi ambitieux.

Michel Dunn a refusé de prendre la parole, lorsque le juge l'a invité, s'il le désirait, à émettre ses commentaires avant le prononcé de la sentence définitive. Les jurés venaient alors de proposer qu'une libération conditionnelle lui soit accordée après 10 ans, soit le minimum permis dans le cas d'une personne coupable de meurtre sans préméditation.

Commentaires durs

Le procureur de la Couronne, Me René Domingue, a eu des commentaires durs à l'égard de Michel Dunn qui a eu dans sa vie toutes les chances voulues — milieu familial sain, bonne éducation et grande instruction — pour ne pas arriver un jour à poser un tel geste.

Michel Dunn, a-t-il dit, a beaucoup reçu de la vie. Il n'est pas comme ces criminels pour qui l'existence fut extrêmement pénible. Et, Me Domingue d'ajouter «ses études auraient dû lui permettre de faire autre chose que d'assassiner son associé, Me Serge McNicoll».

Un facteur est cependant à l'avantage du condamné, c'est qu'il n'a pas d'antécédent judiciaire.

Suite à ses observations, le juge Barbès a décidé d'ordonner 13 ans de pénitencier, avant d'obtenir le droit à une libération conditionnelle. Compte tenu des circonstances et de la nature du crime.

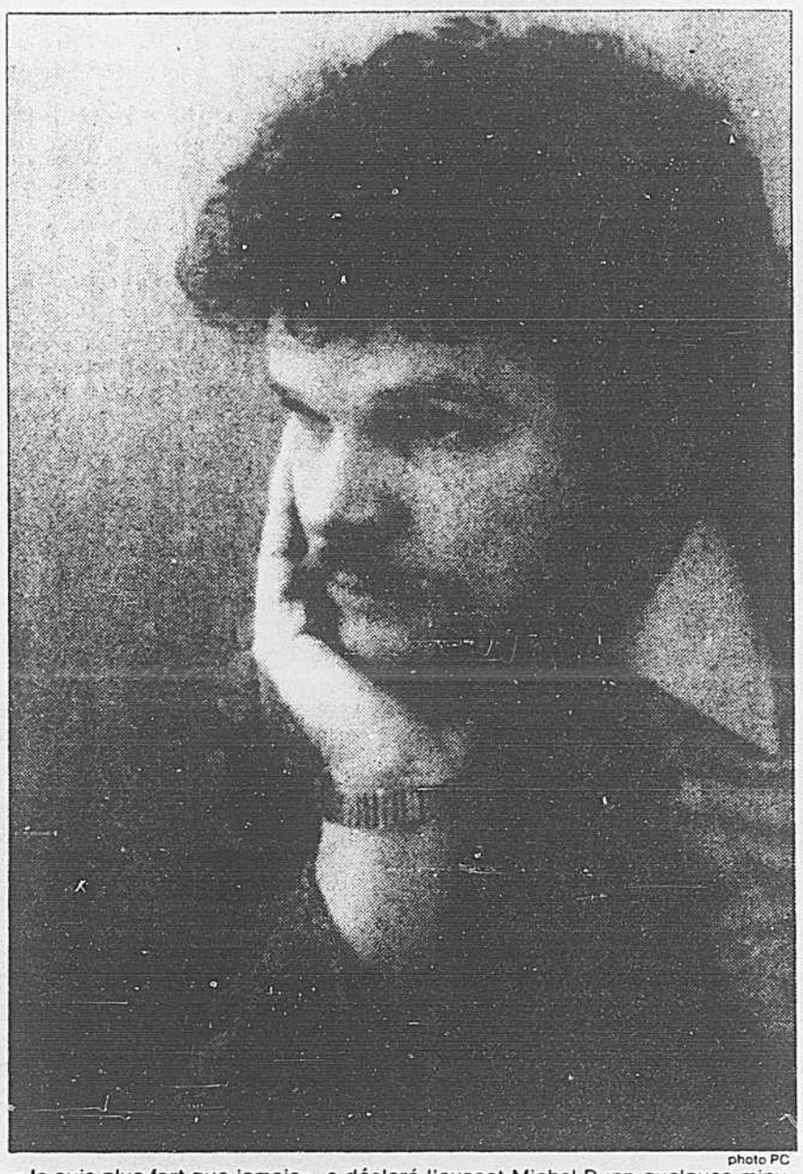


photo PC
«Je suis plus fort que jamais», a déclaré l'avocat Michel Dunn quelques minutes après le verdict.

Contrairement aux jours durant lesquels s'est déroulé le procès, les curieux n'étaient pas nombreux hier, au Palais de justice de Roberval. Les longues délibérations des jurés avaient contribué à diminuer l'intérêt.

Sereins, quoique fatigués, les jurés se sont empressés de quitter le Palais de justice. L'un d'eux a eu cette réflexion: «C'est une expérience à vivre et surtout, enrichissante lorsque nous réussissons à passer au travers.»

Tragédie d'Eastman

Enquête préliminaire de Bolduc le 18 mai

Gilles Bolduc, d'Asbestos, a été cité hier à son procès devant juge et jury sous une accusation de négligence criminelle en rapport avec la tragédie d'Eastman, survenue le 4 août dernier et dans laquelle 40 personnes ont perdu la vie. Son enquête préliminaire a été fixée au 18 mai prochain.

Les victimes, la plupart des handicapés, étaient montées à bord de l'autobus de M. Bolduc et le groupe revenait d'une représentation au théâtre de la Marjolaine dans la même localité, lorsque le véhicule a plongé dans le lac d'Argent.

M. Bolduc avait été tenu criminellement responsable par le coroner J.-Armand Drouin, qui a présidé la longue enquête à laquelle ont participé une vingtaine d'experts.

Le conducteur de l'autobus, M. Denis Martel, a été exonéré de tout blâme par le coroner.

L'enquête, dans ses conclusions, a soulevé l'état lamentable du véhicule et plus particulièrement de son mécanisme de freinage.

Gilles Bolduc, qui exploite toujours une compagnie de transport public dans la région minière d'Asbestos, sera représenté à son enquête préliminaire par Me Raynald Fréchette de Sherbrooke.

Accord de principe chez Voyageur

Une entente de principe est intervenue hier entre les représentants syndicaux des chauffeurs d'autobus et la compagnie Voyageur. Une assemblée des chauffeurs doit d'ailleurs se tenir lundi après-midi à la salle «Roger» de Drummondville afin d'entériner l'entente.

Tout indique que le service de transport de Voyageur pourrait commencer à fonctionner normalement au cours de la semaine prochaine dans la plupart des régions du Québec.

Les chauffeurs, membres du Local 275 des Teamsters, avaient déclenché la grève le 20 décembre dernier pour protester contre la lenteur des négociations, soit une semaine avant qu'ils n'en obtiennent le droit légal. Cette décision avait surpris les voyageurs qui avaient prévu se rendre dans leur famille à l'occasion de la période des Fêtes.

Au cours des mois de janvier et février, les négociations ont repris timidement sous la médiation de M. Roland Doucet. Mais, au début de mars, la compagnie acceptait le principe de la rémunération au taux horaire, ce qui constituait un point tournant dans les négociations. Par contre, la compagnie a intenté une poursuite de $780,000 contre l'Union des chauffeurs d'autobus et la Fraternité internationale des routiers pour les pertes qu'elle a subies entre les 21 et 28 décembre, alors que la grève ne devenait légale que le 28 décembre. On ne sait pas si cette question a fait l'objet d'un marchandage à la table des négociations.

Un paquebot coule dans un port des îles Vierges

SAN JUAN (AFP) — Un paquebot italien, l'«Angela Lauro» de la compagnie maritime «Costa» qui transportait des touristes dans la mer des Caraïbes, a pris feu pour des raisons inconnues, hier soir, et a coulé alors qu'il se trouvait au mouillage dans le port de Charlotte Amalie, dans les îles Vierges (Etats-Unis).

L'incendie, attisé par un vent violent, n'a cependant fait aucune victime. La majorité des 700 passagers se trouvaient en effet à terre au moment ou le sinistre a éclaté. Ceux qui étaient restés à bord du bâtiment ont pu être évacués rapidement. Quelques-uns ont cependant dû recevoir des soins après avoir subi un début d'asphyxie.

Les derniers membres d'équipage ont été secourus avec une échelle Magirus.

Deux autres paquebots, qui étaient amarrés au même quai, ont largué les amarres dès que les flammes ont commencé à s'élever.

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES
LUNDI, MAR., MER.: 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI: 9 h a.m. à 9 h p.m.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES
MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL 12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)
LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE 300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)
UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

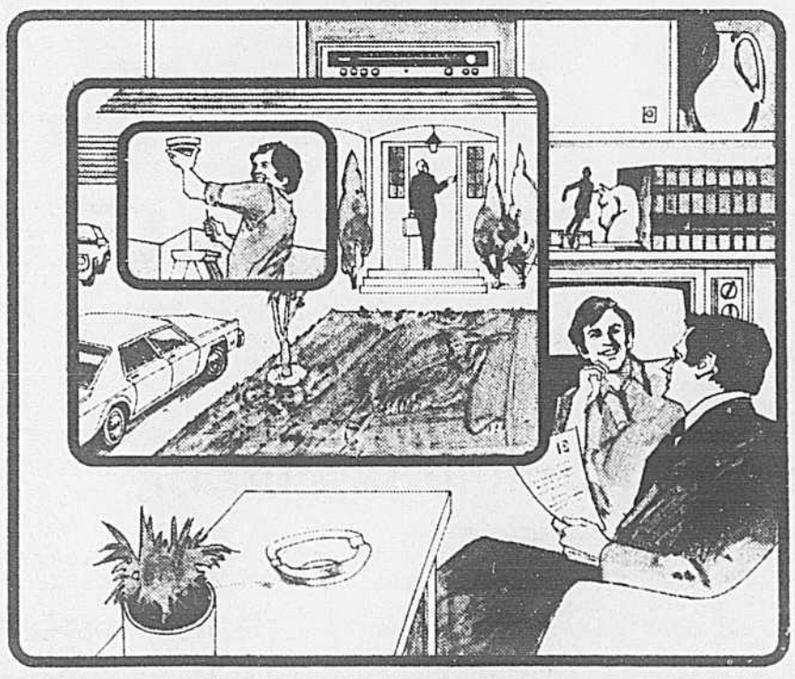
E. TURGEON FOURRURES INC.
manufacturier
coupe distinctive
• réparation
• entreposage
• location
Profitez de nos spéciaux surplus d'inventaire
rabais de 10 à 30%
manteaux et chapeaux
Plan mise de côté pas de taxe de vente
8939, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: 382-1330
station Jerry

Super solde de vison
Rabais de $650.
1914 GP 1979
Georges Pouliot
fourrures inc., manufacturier
4435, RUE DE LA ROCHE 527-8664
Valide jusqu'au 31 mars — Pas de taxe de vente

Agence «Detec of Canada Ltée»
PIERRE D.-MASSUE
DETECTIVE
«Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec».
Licencié par la Cité de Montréal
• INVESTIGATION
• SURVEILLANCES
• FILATURES
• TOUTES PREUVES POUR LA COUR
• INFIDELITE CONJUGALE
CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSUREE
387-8757

VOTRE ENFANT MOUILLE SON LIT?
Ayez recours au système de prévention
«URINEX»
La seule méthode sûre, rapide et efficace
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:
MONTREAL 521-7372 QUEBEC 524-4792 RIMOUSKI 723-9322

Plus que de l'assurance, de la confiance



L'assuré ne compte pas sur la chance. Par des mesures préventives appropriées, il voit à protéger ce qui, sur le plan humain, est irremplaçable. Quant à la sécurité financière de ses biens, il la trouve dans les polices d'assurances habitation et automobile des Prévoyants du Canada.

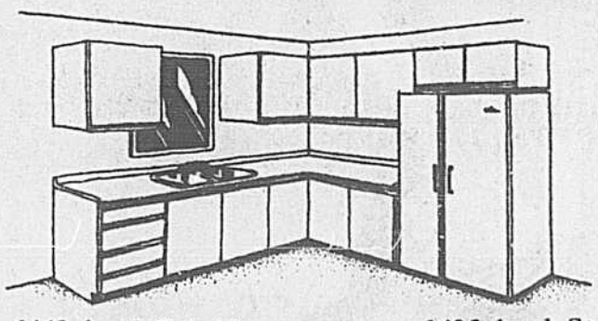
Le courtier d'assurances a un rôle indispensable. C'est lui qui, entre autres, par son service d'identification des besoins, procure à l'assuré la protection qui lui convient le mieux.

L'assureur, Les Prévoyants du Canada, se doit d'offrir des régimes d'assurances constamment adaptés aux exigences d'aujourd'hui. En cas de sinistre, vous pouvez donc compter en toute confiance sur un règlement rapide et équitable des Prévoyants du Canada.

GROUPE PRENOR

Les Prévoyants du Canada
assurance générale—assurance-vie
Siège social: 801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H2L 1K6

Cuisi-Rogue
. . . Introduit son standard de qualité!



Nous vous invitons à venir apprécier le style et la qualité de nos cuisines.
Pour bien aménager votre cuisine, venez consulter notre spécialiste.
Nous avons tout ce qu'il vous faut... et plus!
Garantie de 5 ans: *voilà qui en dit long!*
Salle de montre:
6442, boul. Saint-Laurent, Montréal, 270-7159
1435, boul. St-Martin O., Laval, 663-7485
1688, chemin Chambly, Longueuil, 651-5370

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Les aspects cachés du budget Parizeau

Un budget reflète toujours les préoccupations fondamentales d'un gouvernement, qui apparaissent quand on gratte le maquillage des petites faveurs et allégements tape-à-l'oeil accordés pour amadouer les contribuables. Car il faut bien admettre qu'un ministre des Finances doit «sourire» en fouillant dans les poches de ses concitoyens, s'il ne veut pas être pris pour un vulgaire pickpocket. Qu'est-ce qu'il y a, par exemple, derrière la mesure la plus originale du 3e budget Parizeau, soit l'épargne-action?

Cette mesure décrète que tout citoyen du Québec pourra déduire de ses impôts l'achat d'actions ordinaires émises par des entreprises dont «la principale place d'affaires est au Québec». A première vue, cette innovation aura le double avantage d'alléger la charge fiscale des hauts salariés et de fournir du capital de risque aux entreprises québécoises. Mais au Québec où la tradition d'affaires est encore embryonnaire, les gens investissent dans les obligations et les hypothèques, où les risques sont à peu près nuls.

Ce n'est pas par hasard si le plus grand succès économique des Canadiens français est le Mouvement des caisses populaires. C'est de la finance de bas de laine qui a tenu bien au chaud les pieds frileux de petits épargnants et d'hommes d'affaires artisanaux. Il ne faut pas ridiculiser un tel mouvement, puisqu'il a été le premier pas financier d'un peuple qui avait une lourde hérédité terrienne. Mais il ne faut pas non plus se faire d'illusions. Si l'on veut faire passer les francophones du placement passif (obligations) à l'investissement dynamique (actions), il faut tenir compte de cette réalité.

M. Parizeau n'en a pas tenu compte, même s'il est naïf de croire que pour éviter quelques centaines de dollars d'impôts un contribuable va risquer des milliers de dollars dans de petites et moyennes entreprises qui ne lui inspirent pas confiance. Pourquoi M. Parizeau a-t-il agi ainsi? De toute évidence parce qu'un gouvernement n'avoue jamais s'être trompé et qu'il fallait trouver un moyen de corriger l'erreur d'avoir haussé l'an dernier les impôts déjà plus élevés qu'ailleurs sur les salaires de plus de $30,000. Ce sont précisément ces hauts salariés qui dirigent les grandes entreprises et les sièges sociaux. Or, comme ils sont plus taxés qu'en Ontario, ils influent très fortement sur l'exode hors du Québec des services administratifs de leurs entreprises respectives.

Cependant, la mesure Parizeau est entachée de nationalisme économique et n'accorde pas d'exemption fiscale à ceux qui investissent dans les entreprises québécoises dont le siège social est ailleurs. Pourtant, ces entreprises créent des emplois au Québec. M. Parizeau n'a donc pas résolu la surtaxation des hauts salariés ni l'exode d'un nombre croissant d'entre eux. Le seul stimulant important de son budget reste ainsi le non-rétablissement de la taxe de vente sur les vêtements, les chaussures et le textile. Mais sur les meubles, c'est une hausse de taxe, qui est un antistimulant économique.

Bien sûr, la marge de manoeuvre de M. Parizeau est étroite. On évalue à plus de 75 pour cent la proportion des budgets qui est incompressible, c'est-à-dire qui comprend des services «gratuits» auxquels le public s'est habitué. Raison de plus de ne pas créer d'autres services «gratuits» alors que l'économie québécoise ne le permet pas. C'est d'autant plus grave que les services de l'Etat ont un très haut coefficient de main-d'oeuvre et que celle-ci gruge plus de la moitié des budgets.

Le moins que l'on puisse faire quand la marge de manoeuvre est mince est non seulement de ne pas créer d'autres services «gratuits» mais d'investir surtout dans les secteurs économiques. Or, les ministères à vocation sociale ont eu le gros des accroissements budgétaires. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, à vocation économique, a même subi une réduction budgétaire. Il n'est donc pas étonnant que sur un budget global de $14.9 milliards il n'y ait pas $300 millions pour de nouveaux investissements quelque peu productifs. Le taux de chômage exceptionnellement élevé depuis trois ans ne pourra que s'accroître et l'économie québécoise rester stagnante. Le premier ministre Lévesque a pourtant annoncé dans son discours inaugural que cette année serait celle de l'économie. Le budget Parizeau dément cette promesse.

Pourquoi M. Parizeau n'a-t-il pas réduit les super-budgets des Affaires sociales et de l'Education, alors qu'il est si important d'investir dans des secteurs productifs pour relancer l'économie? De toute évidence parce que son gouvernement doit négocier des hausses salariales dans ces secteurs. Il ne veut pas se les mettre à dos, en particulier les enseignants, qui forment le gros des cadres péquistes qu'il doit ménager en vue du référendum. Si l'on excepte l'excellent travail de rationalisation budgétaire (réserves pour retraités de l'Etat, taxation des édifices publics, etc.) entreprise par M. Parizeau, son budget reflète les préoccupations fondamentales de son gouvernement: référendum, priorité du social, nationalisme économique.

Ivan GUAY

bloc-notes

L'autobus et les normes de sécurité

On parle souvent de l'ironie du sort. C'est quelquefois une ironie bien cruelle. Me Robert Jodoin venait de remettre au gouvernement un rapport sur la sécurité dans le transport par autobus. Quelques heures plus tard, il périssait au cours d'un accident d'avion. Celui-là même qui s'est écrasé à l'Ancienne-Lorette jeudi soir.

Finalement, aucun moyen de transport n'est complètement sûr. Dans sa monumentale Histoire des Transports (Fayard, 1961) Pierre Rousseau raconte ce qui soit à propos des voyages par diligences au siècle dernier:

«Chaque voyage avait son lot d'incidents, dont le plus familier était le bris d'une roue ou du timon, et dont le plus sérieux était la «verse». Le lourd engin montrait, en effet, une propension funeste à chavirer quand l'impériale était trop chargée, la route trop bombée et le postillon trop assoiffé. Que parlons-nous de nos accidents de voiture? Apprenez qu'en une seule année de ce temps-là, en 1827, quatre mille diligences françaises versèrent, faisant plus de mille morts!»

Revenons au 20e siècle. Ce que l'enquêteur a découvert se résume ainsi. Le transport par autobus souffre d'un état de sous-équipement en matériel et en personnel. L'état du matériel roulant laisse à désirer; les personnes qui exploitent des lignes d'autobus ou celles qui conduisent des autobus n'offrent pas toujours les garanties suffisantes; l'inspection est inexistante ou trop sommaire.

Le rapport distingue nettement entre les transporteurs urbains, les autobus des grandes lignes, l'autobus scolaire et les services assurant les courtes liaisons.

C'est l'autobus scolaire et le matériel des petits exploitants qui satisfont le moins aux normes.

En tout, 2,500 véhicules devraient être retirés de la circulation.

Tout dépendra maintenant de la volonté du ministère des Transports de donner les suites qui conviennent (et qui s'imposent!) aux recommandations du commissaire-enquêteur Jodoin. Sans quoi toute l'émotion suscitée par les catastrophes de l'été dernier (43 morts) n'aura été que vaine agitation, peine, temps et argent perdus, en attendant d'autres mauvaises nouvelles.

Guy CORMIER

L'étrange attitude de Montréal

Cette semaine, au cours des audiences publiques de l'enquête Malouf sur les coûts des Jeux olympiques, l'administration Drapeau, invoquant le secret professionnel, a refusé que soit interrogé l'ex-chef du contentieux de la Ville de Montréal, Me Michel Côté, et qu'une pièce majeure du dossier soit déposée.

Le juge Malouf a admis le veto de Montréal, apparemment moins par conviction que par souci d'éviter de longs délais. Non sans déplorer toutefois le refus de la ville de faire toute la lumière sur une transaction qui a coûté inutilement quelque 6 millions de dollars aux contribuables.

Le témoignage de Me Côté n'aurait peut-être pas modifié l'opinion de la commission qui, selon le juge Malouf, est déjà arrêtée, mais il aurait permis à la ville de Montréal de justifier son attitude dans cette transaction pour le moins louche.

On se souvient que la firme Régis Trudeau et Associés a touché la totalité de ses honoraires pour deux contrats dont l'un n'a pas été réalisé à moitié et dont l'autre a dû être repris en partie. Pourtant la ville a renoncé à faire intervenir les assurances et à réclamer un quelconque dédommagement.

À l'occasion des tractations précédant le règlement de cette affaire, le chef du contentieux municipal, Me Côté, nota quelques-uns de ses commentaires. La commission voulait prendre connaissance de ce document et entendre Me Côté, ce à quoi la ville s'est opposée en invoquant le droit au secret professionnel.

L'attitude de l'administration Drapeau est d'autant plus troublante que la firme RTA a contribué $2,000 à la caisse du Parti civique et fait construire pour l'ex-président du Comité exécutif, M. Gérard Niding, une maison de $160,000, dont elle a réclamé le montant il y a quelques mois seulement.

Il est possible que la Ville ait le droit d'invoquer le secret professionnel, encore que ça reste à voir. Mais on peut s'étonner que le maire Drapeau, qui a affirmé n'avoir rien à cacher et promis de collaborer à cette enquête, refuse d'aider à éclaircir une des transactions les plus obscures du projet olympique.

Ce procédé ne rappelle-t-il pas l'affaire du Watergate, où l'ex-président Nixon invoqua le privilège de l'exécutif pour refuser obstinément de déposer les bobines que l'on sait?

Marcel ADAM

L'anti-grève: formule discutable

D'après les reportages parus dans les journaux, la journée de débrayage dans les hôpitaux, mercredi de cette semaine, aurait eu un «succès» plutôt mitigé, en tout cas dans les institutions où l'on a mis à l'essai la formule dite de «l'anti-grève».

Cette formule, comme on sait, se résume à ceci: les employés demeurent à leurs postes et le syndicat qui les représente fait même appel à des surnuméraires, de sorte que les malades non seulement ne sont pas privés de soins mais en obtiennent plus qu'à l'ordinaire. Dans la plupart des cas, sauf erreur, les syndicats s'étaient organisés pour accroître le personnel paramédical d'environ 50 pour cent. Ces employés additionnels, dans l'esprit des syndicats, devaient évidemment avoir droit à une rémunération même si celle-ci pouvait être destinée à des oeuvres de charité.

Oublions pour l'instant le succès ou l'insuccès de la formule. Le moins qu'on puisse dire c'est que celle-ci n'a rien de génial et qu'on saisit mal la logique dont elle pourrait s'inspirer.

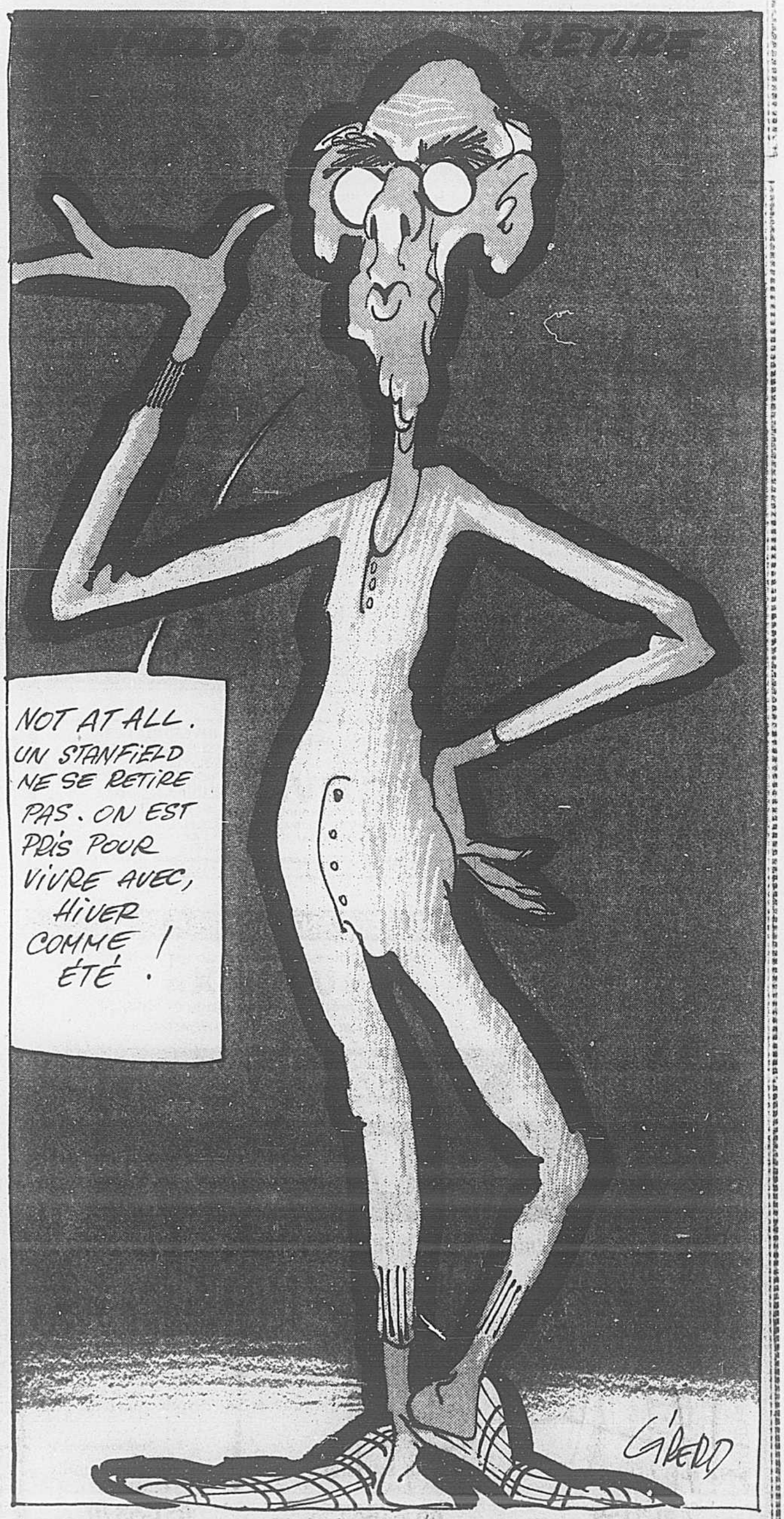
Par définition, l'anti-grève est à l'opposé de la grève. La grève, selon les termes mêmes du Code du travail, est «la cessation concertée de travail par un groupe de salariés». Or, avec l'anti-grève, on ne cesse pas le travail. On ne se prive pas de son salaire non plus, évidemment.

Mais, et c'est là où apparaît le péché contre la logique, les syndicats qui ont imaginé la tactique de l'anti-grève, ont invoqué la loi sur les services essentiels en cas de grève. Cette loi autorise en dernier recours un syndicat à déterminer quels seront les services à maintenir en pareilles circonstances et, donc, par ricochet, le nombre d'employés qui devront se rapporter au travail.

Si on veut se prévaloir de la loi sur les services essentiels en cas de grève, le bon sens commande qu'on fasse une grève et non le contraire d'une grève.

De toute façon, même en supposant que cette dernière loi aurait pu s'appliquer, on comprend mal qu'elle eût pu justifier l'embauche d'un personnel plus nombreux qu'en période normale. Ce doit être à celui qui paye, c'est-à-dire l'employeur, de décider du nombre limite de ses employés.

Vincent PRINCE



Droits réservés

Au gré du temps

L'Infante de Vélasquez



AUJOURD'HUI, on se rend à Paris comme on change de chemise. Mais il fut un temps un oiseau rare qu'on désignait comme un «retour de Paris». Maintenant, les adolescents considèrent comme un droit d'y «piquer une pointe», sac au dos, entre deux options de Cegep, quand pour nous, à vingt ans, s'y rendre nous apparaissait comme un rêve inaccessible. Combien de garçons, en 1940, se sont enrôlés en nourrissant d'abord le désir inavoué de voir la France?

En 1948, j'étais un de ces jeunes rêveurs élevés dans une famille modeste, dont les grands voyages avaient été effectués aux paroisses voisines, aux rivières et aux lacs tout proches, à la Haute-Ville et quelquefois à Montréal. J'étais quand même un jeune qui avait commis un premier roman Au pied de la pente douce et dont le succès, les ouvertures qu'il m'ouvrait sur le monde, me laissèrent absolument pantois et un peu craintif. Si je sortais de mon milieu, c'était avec le museau fureteur et frémissant, à l'affût des alertes, le jarret prêt à la retraite précipitée vers ma tanière. J'acceptai quand même l'invitation de me rendre à Paris du baron René d'Uckermann, directeur littéraire de la maison Flammarion qui lançait mon roman au mois de mai.

Quelles furent longues ces quinze heures de vol en North Star, sans ma médaille scapulaire, alors que le fuselage vibrait de toutes parts sous les sursauts vrombissants des quatre moteurs lançant des étincelles. Je surmontais ma peur; n'allais-je pas enfin voir Paris, la Ville Lumière, qu'il me semblait déjà connaître, pour avoir vécu si intensément les livres des chers grands écrivains qui y avaient brillé!

D'abord j'aperçus l'Angleterre du haut des airs. Comme il était vert pâle en ce mois de mai ce damier de la campagne anglaise, piqué ici et là d'énormes châteaux flanqués de villages mignons et colorés! Les Anglais, si propres, ne pouvaient pas être méchants. Puis Paris! L'émotion me serrait la gorge. Le taxi, une traction avant Citroën, n'avait pas assez de fenêtres pour assouvir les regards gloutons que je lançais de tous bords. Boulevard de la Villette! C'est étonnant que, malgré toutes les lectures qu'on a faites, ce sont d'abord les chansons françaises qui nous montent aux lèvres dans une telle occasion. Les bruits de Paris, je ne les entendais pas: les moteurs de l'avion continuaient à bourdonner dans mes oreilles. Puis le Louvre. L'empire State couché. Enfin, le 85, rue du Cherche-Midi, l'Hôtel Montmorency, demeure du Baron d'Uckermann. Napoléon en fit jadis cadeau à Madame Sans-Gêne pour la récompenser d'avoir lavé ses chemises. Un domestique me fit monter un escalier jusqu'à une antichambre où m'attendait un homme petit, aux yeux bleus dévorants, cheveux ondulés, bien mis, fume-cigarettes aux lèvres, et qui me tendait la main. «Votre visage est fidèle à la photo. Mais vous êtes costaud! Bienvenue chez moi!» «Merci Monsieur». Il m'amena à la chambre que j'habiterais et j'y déposai ma valise. Quand donc ce bruit de moteur d'avion quitterait-il mes oreilles! J'entendais à peine ce que mon hôte racontait. «Vous aimez votre chambre? Jules Romains et Jean de la Varende l'ont habitée.» «Là, je suis un peu étourdi. Demain, je vous le dirai.» Il sourit. «Bien sûr, mais vous devez avoir faim? Venez.»



Traversant les pièces, j'étais ébloui par ces meubles d'époque, ces tapisseries, ces boiseries, ces peintures célèbres, j'en étais sûr. À la longue table, nous n'étions que tous les deux, le baron étant célibataire. Ah! ce bourdonnement dans mes oreilles! Le domestique apparut tenant un grand plat rempli d'une sorte de salade aux pommes de terre. Pas de soupe, me dis-je; des patates. Moi qui croyais que les Français mangeaient des belles grandes assiettes remplies de toutes sortes de bonnes choses. J'attaquai les pommes de terre, l'oeil fixé sur une peinture d'enfant bouclé qui ressemblait au baron d'Uckermann. «Ah! quelle fourchette! s'écria-t-il devant mon assiette nettoyée. Encore?» Le domestique vida son plat dans mon assiette, dont je dévorai à nouveau le contenu, en écoutant les moteurs dans mes oreilles et en regardant fixement la peinture de l'enfant. Puis je reculai avec ma chaise. Une vieille habitude que j'ai conservée; dans ma famille, nous étions douze et, la table étant trop petite, nous nous y installions par fournée de six; la première se faisait pousser dans le dos par celle qui attendait. «Mais, s'écria le baron, où allez-vous?» «Bien... j'ai fini?» Il rit: «Nous n'avons pas encore commencé! Viendra le potage, les entrées, le fromage, le dessert.» J'étais épouvanté. Je n'avais plus faim, me sentant farci de patates comme les dindes de maman.

«Allons! Costaud comme vous êtes! Je vous en prie. Faites honneur à ma table!» «Certainement». Cachant mon appréhension, j'essayai d'être gentil. Désignant l'enfant sur la peinture, je suggérai: «C'est vous quand vous étiez petit?» Il écarquilla les yeux, hésita, puis laissa aller en souriant: «Malheureusement non; c'est la deuxième Infante de Vélasquez.»

Depuis ce temps j'essaie d'en savoir plus long sur les grands peintres et, quand je suis invité à un dîner fin, je commence le repas en douce.

Roger Lemelin

Tous droits réservés.

La semaine prochaine:
J'ai soixante ans aujourd'hui
A Jacqueline et Paul Desmarais

la presse

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

La course des chefs

Tout, vraiment, peut arriver



Paul LONGPRÉ
de notre
bureau d'Ottawa

LA CAMPAGNE électorale qui s'amorce sera fascinante parce que tout, mais alors vraiment tout peut arriver. Et ce sera probablement le grain de sable qui s'introduit insidieusement dans une mécanique sophistiquée ou la pelure de banane sous les pas de l'un ou l'autre leader qui déterminera la composition du 31ème parlement de l'histoire politique canadienne.

On a toute la mesure de l'incertitude qui règne à la ligne de départ quand le premier ministre lance sa campagne électorale en suppliant les électeurs d'élire un gouvernement majoritaire avec un mandat clair, dans un régime politique où le chef du gouvernement peut jouer aussi librement avec les échéances électorales et déclencher les élections au moment où il croit avoir les meilleures chances de l'emporter. C'est ce qui s'appelle la stratégie de la 25e heure.

Et c'est le cas de Pierre Trudeau, forcé d'avouer lundi dernier qu'il a retardé les élections, au risque de se voir étiqueter comme froussard, ce qui ne lui ressemble guère, parce qu'il lui fallait détenir quelques bons thèmes sur lesquels les Canadiens pourraient baser leur choix. En somme, après une décennie Trudeau, le programme en cinq points énoncé ce soir-là, sur lequel il brodera pendant deux mois les plus savantes variations, consiste à réclamer une autre décennie Trudeau.



Joe Clark. Surtout, éviter les baïonnettes.

Téléphoto UPI

Intéressant rapprochement

Très intéressant le rapprochement qu'a fait cette semaine le chroniqueur Geoffrey Stevens du Globe and Mail de Toronto entre le discours de déclenchement des élections du 30 octobre 1972 et celui que M. Trudeau livrait lundi soir avec sa voix des moments historiques.

Le défi de '72, c'était l'intégrité d'un certain Canada, terre de justice sociale, de tolérance et de modération, entité économique solide, toutes valeurs dont ses citoyens sont fiers et pour lesquelles ils sont déterminés à se battre. En termes de slogan électoral, cela se traduisait par «The Land is Strong». Sept ans plus tard, note ironiquement Stevens, le même Pierre Trudeau convoque les électeurs à une autre décennie qui sera celle-là axée sur le développement économique, aventure qui rapprochera les Canadiens divisés d'Est en Ouest par les frustrations de toutes sortes. La question se pose donc de savoir si le régime qui a présidé à une telle détérioration de la fibre nationale canadienne ne doit pas en rendre des comptes devant l'électorat.

Il faut se souvenir par ailleurs que le défi de '72, lancé dans l'ère de l'après-trudeaumanie, avait à ce point laissé les citoyens indifférents que le premier ministre Trudeau avait failli mordre la poussière aux mains d'un leader conservateur, Robert Stanfield, dont les qualités «charismatiques» n'étaient guère plus impressionnantes que celles d'un certain Joe Clark.

Mais il faut aussi rappeler que moins de deux ans plus tard le même M. Trudeau revenait en force à Ottawa, à un moment où la question de l'inflation, par exemple, n'était pas moins d'actualité que maintenant.

Au-delà des personnalités en lice et des thèmes qui s'imposeront d'ici le 22 mai, il faut tenir compte de deux facteurs importants avant de conclure à une déconfiture libérale: la force de la machine électorale du Parti libéral du Canada et les racines solides qu'un régime politique arrive à pousser en quinze ans de pouvoir dans toutes les couches de la société. En d'autres mots, il y a un peu partout beaucoup de gens qui doivent beaucoup de choses aux libéraux. Inévitablement, cela finit par rapporter des dividendes électoraux.

Les baïonnettes

A la ligne de départ, les jeux sont loin d'être faits non plus pour Joe Clark et ses conservateurs. En termes de base politique l'acquis est impressionnant: presque tout l'Ouest, le sud ontarien et le sud des Maritimes. Un électorat mécontent ou indécis qui devrait normalement se prêter au jeu du procès de la décennie Trudeau. Une percée intéressante aux partielles de l'automne qui aura permis au jeune leader Clark de se donner une certaine crédibilité.

S'il se trouve autour du leader conservateur un conseiller tant soit peu futé, il devra lui conseiller d'éviter les baïonnettes. Et il y en a de plus dangereuses que celles des Casques bleus canadiens cantonnés sur les Hauteurs du Golan.

En fait, quand M. Trudeau parle de thèmes susceptibles de frapper l'imagination des électeurs, il se réfère à un certain nombre de baïonnettes politiques sur lesquelles le jeune chef conservateur s'est sérieusement écorché au cours de l'interminable campagne préélectorale qu'il a imposée au pays: politique énergétique (Pétro-Canada), politique budgétaire (déficit «stimulatif» temporaire-et-demie) et autres valses-hésitations du genre qu'il a imposées à son «champion» torontois David Crombie sur la question du dialogue avec un gouvernement québécois hypothétiquement mandaté par référendum pour négocier la souveraineté-association.

Pour M. Clark, la campagne sera très éprouvante. Les libéraux, et particulièrement M. Trudeau, vont tenter par tous les moyens de le caricaturer, tendant à démontrer que l'aspirant premier ministre n'a pas l'étoffe de l'emploi. Comme il a déjà admis, d'entrée de jeu, qu'il n'était pas le chef messianique, mais bien un homme d'équipe, ce qu'il a tout de même démontré depuis trois ans à la tête de son parti, M. Clark aura bien du mal à jouer l'équipe, ce qui suppose que le leader se place quelque peu en retrait, s'il doit sans cesse se défendre d'attaques personnelles et rectifier constamment son tir par suite de déclarations mal formulées donnant des munitions à ses adversaires.



Fabien Roy. Le grain de sable insidieux?

Photo Robert Nadon, LA PRESSE

La pelure de banane

Il ne faut pas oublier que la campagne néo-démocrate aura un poids considérable sur l'issue du scrutin. Pour les libéraux comme pour les conservateurs, cela pourrait fort bien être la pelure de banane. Même s'il n'a aucun poids au Québec, le NPD va mener une campagne féroce dans une soixantaine de circonscriptions bien identifiées de l'Ouest, de l'Ontario et des Maritimes. S'il arrivait à faire une percée significative, mettons une dizaine de sièges supplémentaires, il deviendrait très difficile à Trudeau ou à Clark de songer à un gouvernement majoritaire.

Et le grain de sable insidieux qui pourrait enrayer la machine électorale libérale, c'est l'imprévisible vieux fond créditiste rural qui pourrait être ranimé par le nouveau leader Fabien Roy. Au sortir de la réunion qu'il avait cette semaine avec les neuf députés créditistes des Communes, il parlait d'un objectif qui n'est pas du tout utopique: 15 sièges québécois. Il suffirait alors d'une mini-percée de 5 sièges des conservateurs de M. Roch LaSalle pour donner au pays un gouvernement conservateur qui pourrait même n'être pas minoritaire.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 31 MARS 1979



Réginald
SPINHAYER

Le fil de la semaine

COMMOTION sociale, économique et politique aux **Etats-Unis**, où des **émanations radioactives** se sont échappées d'une centrale d'énergie nucléaire voisine de Harrisburg, en **Pennsylvanie**... Le président égyptien Anouar **Sadate** et le premier ministre israélien Menachem **Begin** ont signé un traité consacrant la **paix** entre leurs pays et l'hostilité de plusieurs pays arabes envers l'**Egypte**... En **Grande-Bretagne**, le gouvernement travailliste de M. **James Callaghan** est tombé sur une motion de censure, des élections ont été fixées au **3 mai**, et un député a été tué par une **bombe** dans le garage du **Parlement**... En **Ouganda**, le tristement célèbre régime **Amine Dada** a paru succomber à une rébellion appuyée par la Tanzanie; le Maréchal a quitté **Kampala**, la capitale... En **Iran**, la tenue d'un **référendum** sans isoloir sur l'instauration de la République a coïncidé avec le départ du **Chah** aux Bahamas; le monarque déposé avait séjourné au **Maroc**.

Canada

Régularisant une campagne électorale déjà bien lancée, le premier ministre libéral fédéral Pierre Elliott **Trudeau** a appelé les Canadiens aux urnes pour le **mardi 22 mai**; à leur dissolution, les Communes comptaient **133** Libéraux, **98** Conservateurs, **17** Néo-démocrates et **9** Créditistes... Ailleurs sur la scène nationale, la Commission **anti-inflation** a révélé que le coût de **l'alimentation** s'était encore élevé de 1,7 p.c. en février, portant la hausse à un total de **21,7 p.c.** durant les **douze** derniers mois... Entre-temps, le **dollar canadien** est remonté à **86** cents américains, sa plus **haute valeur** depuis six mois sur les marchés de change...

Québec

Le ministre québécois des Finances, **M. Jacques Parizeau**, a proposé un **nouveau budget** qui prolongera la suppression de la **taxe de vente** sur les vêtements et ajustera un peu le fardeau fiscal des particuliers à l'inflation, mais **pas avant** le 1er janvier prochain... Un sondage effectué par **Radio-Canada** a notamment indiqué qu'une **moitié** des Québécois sont disposé à donner à M. René Lévesque un mandat pour **négocier** l'éventuelle souveraineté-association avec les autorités fédérales, mais que **72** p.c. des mêmes Québécois souhaiteraient plutôt un **fédéralisme renouvelé**... A **Montréal**, devant la Commission **Malouf**, un ingénieur a évoqué les **réticences** qu'auraient eues M. Gérard **Niding** à résilier les contrats olympiques avec la firme **Régie Trudeau**... Au palais de justice de la métropole, l'ancien felquiste Jean-Pierre **Charrette** a écopé de **six mois** de prison pour attentats commis en **1968**...

Economie

Tandis que s'amorçait une inévitable controverse sur l'avenir des **centrales nucléaires** jugées économiquement indispensables, les principaux pays **exportateurs de pétrole**, arabes pour la plupart, ont décrété une hausse tarifaire de **9 p.c.** au moins; cette majoration fait suite à la crise iranienne... L'événement a provoqué une **montée spectaculaire** des titres de compagnies pétrolières canadiennes sur les marchés boursiers et il pourrait être à l'origine de la modeste remontée du dollar canadien... Aux **Etats-Unis**, des négociateurs s'efforçaient encore hier d'éviter une grève par **300,000 camionneurs** et employés d'entrepôt du pays, grève prévue pour ce soir et qui paralyserait de nombreuses autres industries...

Science

Des scientifiques de l'Institut **Betsheda**, dans le Maryland, ont annoncé le succès d'un **vaccin anti cancer** pour les souris et rats de laboratoire... Dans le **Pacifique**, près de l'archipel des **Galapagos**, un **ver** marin de 2,55 mètres de longueur a été retiré d'une fosse abyssale... En **Chine**, on a divulgué la mise au jour de centaines de sépultures vieilles de **six mille ans** et renfermant des objets divers...

Faits divers

Au **Luxembourg**, en Europe, une fillette de **six ans** est morte de blessures subies en deux épisodes aux mains d'**écoliers** de son âge... Au **Québec**, un ex-sergent de police a écopé de quatorze ans pour le vol de $1 million lors d'une attaque à main armée; il était membre de la **Sûreté du Québec** au moment du crime... En **Californie**, un informaticien a récolté huit ans pour le vol de **$10,2 millions** au détriment d'une banque; il avait préparé un vol de **$50 millions** en attendant son procès... A **Moscou**, un **Soviétique qualifié d'«aliéné mental»** s'est fait sauter sur une **bombe** dans l'abamssade des **Etats-Unis**, où il demande l'asile politique...

Parizeau le gestionnaire ...et le politicien!



Roger
LEROUX

LE PREMIER budget du ministre des Finances, Jacques Parizeau, au printemps de 1977 avait été qualifié de «budget pour Wall Street». Le deuxième n'avait pas tellement à lui envier... et le dernier non plus.

«C'est un bon budget.» C'est la première réaction qu'on entendait au lendemain du discours de M. Parizeau. Naturellement, chacun apporte ses réserves mais tout le monde reconnaît généralement que le ministre a su profiter au maximum de la faible marge de manoeuvre ($300 millions) que lui laissait un budget de près de $15 milliards.

Bon budget, parce que somme toute, M. Parizeau en a eu pour tout le monde.

Les consommateurs voient se perpétuer l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements, les chaussures et les textiles. Ils épargneront ainsi $170 millions.

Les contribuables verront, le 1er janvier prochain, leurs exemptions personnelles augmenter de 12.5 pour cent.

Les municipalités disposeront, si elles occupent le nouveau champ fiscal que leur libère le gouvernement, de quelque $264 millions.

Surprise

Quant aux entreprises, elles n'ont pas obtenu ce qu'elles réclament depuis le dernier budget: un allègement de l'imposition de leurs cadres gagnant plus de $30,000. M. Parizeau leur a par contre réservé une surprise: l'épargne-actions. Cette initiative inédite offrira aux entreprises québécoises une nouvelle source de financement et aux mieux nantis l'occasion de participer avec profit, par le biais de dégrèvements fiscaux, au développement ou au financement de sociétés québécoises.

Naturellement, les hauts salariés auraient préféré une diminution pure et simple de leur taux d'imposition mais ils peuvent difficilement rejeter du revers de la main l'offre que leur fait le ministre des Finances.

Le gouvernement est en outre parvenu à dégager $15 millions pour venir en aide à la PME.

Austérité

Moins que ces mesures s'échelonnant d'ailleurs parfois sur trois ans et qu'un économiste de la rue St-Jacques qualifie de dignes d'un «équilibriste», c'est le ministre des Finances, plus que son budget qui a accaparé l'attention. Jacques Parizeau, le gestionnaire... et le politicien.



Téléphoto CP

Le patron incontesté des finances de la province. Le «hic», maintenant, ce sont les négociations avec les employés de l'État.

Dans la foulée des deux derniers discours précédent et avec une assurance inégalée, avec d'inutiles commentaires partisans dans de telles circonstances, M. Parizeau a clamé haut et clair la rigueur et l'austérité.

Le ministre des Finances ne conçoit plus que ⅓ des travailleurs se cotisent pour payer les salaires du cinquième restant dont la rémunération est plus élevée que la leur... Il n'a pas hésité à engagé 150 personnes pour récupérer $130 millions de taxes impayées. Il entend que la Fonction publique réduise ses effectifs de 2.5 pour cent d'ici un an; que les sociétés d'Etat dont la performance tourne parfois à la caricature coûteuse deviennent rentables, etc. Un langage à la mode et particulièrement apprécié des millieux financiers et d'affaires.

Après son discours-marathon de deux heures de mardi soir, plus personne ne doute que Jacques Parizeau est celui qui contrôle les finances de la province. Depuis 30 mois, il en fait son fief... presque personnel.

Ministre du Revenu, c'est lui qui recueille les fonds; président du Conseil du Trésor, c'est lui qui autorise les dépenses; ministre des Finances, c'est lui qui alloue les budgets. Le contrôle parfait!

Un «hic»

Quoique conservateur et ne comportant aucune mesure importante susceptible d'avoir un impact sur l'économie et notamment le chômage, le dernier budget de M. Parizeau a au moins le mérite pour le gouvernement de ne pas constituer un obstacle sur la voie du référendum. Le gouvernement ne s'est fait aucun ennemi.

Le «hic» maintenant, ce sont les négociations dans le secteur public et parapublic.

Si le gouvernement parvient à traverser sans encombres cette étape, ce n'est pas le budget qui lui nuira lors d'un référendum qui se tiendrait l'automne prochain.

Dans le cas contraire, le gouvernement aura toujours le loisir de faire du prochain budget la pièce maitresse d'une campagne référendaire qui se terminerait au printemps de 1980.

Ce sera le «budget-référendaire» que certains attendaient cette semaine. Après quatre années de compression des dépenses, des emprunts, d'assainissement des finances publiques, d'austérité, le ministre pourra présenter son premier budget expansionniste... avec beaucoup «de bonnes choses» pour tout le monde.

Le sommet de Bagdad

La fin du panarabisme?



Robert
POULIOT
collaboration spéciale

BAGDAD — Il y a près de six mois, après que Bagdad eut lancé son premier appel pour la tenue d'un sommet arabe contre les accords de Camp David, Saddam Hussein, l'homme fort du régime iraqien, entreprit une tournée de la région du Golfe.

Son dernier arrêt fut l'émirat du Koweit qu'on se plait ici à désigner comme le plus conservateur des Etats radicaux ou le plus radical des Etats arabes conservateurs, un titre qui fait peut-être sourire mais qui a néanmoins permis au minuscule pays de jouer un rôle de médiation souvent stratégique au sein de la grande et tumultueuse famille arabe.

Là, cheikh Jaber El-Sabah demanda à Saddam Hussein s'il était prêt à reconnaître que l'invitation iraqienne arrivait trop tard. «Si votre suggestion de créer un fonds d'urgence de $9 milliards pour aider l'Egypte et les pays du champ de bataille avait été faite avant Camp David, l'Egypte aurait probablement pu tirer davantage de MM. Begin et Carter». Hussein ne répondit pas, mais au cours d'un diner officiel qui suivit en soirée, l'Iraqien reprit le conversation. «J'ai pensé à ce que vous m'avez demandé cet après-midi. Je dois admettre que nous n'y avons songé que très tard. Peut-être espérions-nous que le président Sadate refuse les conditions de Begin.»

Dénouement imprévu

Vraie ou fausse, l'anecdote sert bien à illustrer le défaut ou le succès impitoyable de la mécanique de paix déclenchée en novembre 1977, lors du voyage spectaculaire du président Sadate à Jérusalem.

Pour les signataires israéliens et égyptiens, le rythme a été décidément trop lent et tortueux pour susciter lundi dernier un état de choc, le délire puis un soulagement général. Face aux compromis territoriaux faits par Begin, ou politiques faits par Sadate, on appréhende désormais le pire de part et d'autre, les uns en ce qui touche l'autonomie administrative pour les Palestiniens, les autres quant à la prospérité tant attendue.

Pour les citoyens des 21 autres pays arabes, le rythme a tout simplement été trop rapide et spectaculaire à la fois pour provoquer aujourd'hui une réplique harmonieuse. L'Islam n'est pas vraiment sorti de sa torpeur encore et il faudra plusieurs mois, voire quelques années avant qu'il y ait une véritable prise de conscience.

Voilà ce que démontre en tout cas l'issue de la réunion tenue cette semaine dans la capitale iraqienne par les ministres des Affaires étrangères et de l'Economie de 19 pays arabes (outre l'Egypte, deux de ses alliés n'y participaient pas, soit le Soudan et le sultanat d'Oman).



Photo Gamma

Le roi Khaled. Le risque d'une opposition plus violente que jamais.

L'achoppement

Tous ont bien sûr convenu d'appliquer les résolutions de Bagdad adoptées en novembre dernier mais celles-ci n'ont vraiment pas de dents et représentent le moindre des soucis du président Sadate ces jours-ci. Là où le sommet a vraiment achoppé, c'est sur l'interprétation et les nouvelles résolutions mises de l'avant par l'Organisation de libération de la Palestine: suspendre toute relation politique et économique avec l'Egypte et entreprendre le boycott des Etats-Unis.

«L'OLP ne peut pas vendre des F-15 à l'Arabie Saoudite», commentait hier un journaliste américain et cette boutade résume bien à elle seule l'état actuel de nervosité qui prévaut dans le royaume wahhabite. Le révolution iranienne, loin de consolider ce qu'on a désigné comme le Front du refus ou front oriental, a rendu au contraire plus suspecte que jamais la «Maison des Séoud» face à tout ce qui pourrait déstabiliser l'Egypte, le dernier rempart sûr contre la nouvelle montée soviétique au Proche-Orient. Voilà pourquoi le royaume maintiendra envers et contre tous son aide, fût-elle plus sélective, à l'Egypte.

Pas de boycott

Quant au boycott américain, inutile d'y penser pour le moment. Malgré tous les différents qui l'opposent à Washington, la monarchie séoudienne juge que le temps n'est guère propice pour prendre ses distances.

Mais elle ne demeure pas moins écartelée entre sa mission presque divine de maintenir l'unité arabe, de contenir l'avance communiste et de simplement survivre.

Il est tout de même assez significatif qu'après 9 sommets arabes de chefs d'Etats depuis 1964, celui de novembre dernier offre les fruits les plus difficiles à digérer. Alors que les huit précédents scellaient l'unité arabe face à Israël, celui de Bagdad, dont la réunion cette semaine n'est vraiment qu'un appendice, met en cause directement cette même unité en s'attaquant à ce qui fut jadis l'un des grands berceaux du panarabisme.

C'est là probablement l'élément le plus dramatique de cette réunion: les deux plus grandes sources d'autorité politique au Moyen-Orient paraissent désormais incapable d'imposer une direction collective au monde arabe. L'Egypte et l'Arabie Saoudite risquent de faire face désormais à une opposition de plus en plus violente et incontrôlée. Aspirant à redonner vie au panarabisme, Bagdad n'aura peut-être servi qu'à en marquer le chant du cygne.

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 31 MARS 1979

Criminalité et violence aux USA

Une plongée en enfer: le Lower East Side



Robert Guy SCULLY
collaboration spéciale

—1—

«SI ON TE DIS de tomber au plancher, n'oublie pas: écrase.» Le policier qui me fait cette remarque, Gino Modesti, n'essaie ni de m'effrayer, ni de blaguer. S'il entre un peu d'ironie dans sa manière de s'exprimer, elle est plutôt due à la lassitude du combattant aguerri. Nous sommes dans le «precinct» numéro neuf de la police newyorkaise, une section du Lower East Side, à Manhattan, qui passe pour la plus dangereuse de l'île, et que Modesti lui-même qualifie de DMZ, ou zone démilitarisée, empruntant un terme à la guerre du Vietnam.

Avec son compagnon d'auto-patrouille Luis Liendo, natif du Lower East Side, il gravit devant moi l'étroit escalier qui mène au dernier étage d'une mansarde, où un voisin a vu entrer, par la fenêtre arrière, un jeune cambrioleur. D'étage en étage, nous sommes tombés sur quelques indices de la pauvreté dans laquelle se débattent les habitants de ce quartier. Ici, chaque immeuble inoccupé sera immédiatement saccagé par les vandales, qui lui videront le ventre, par fureur bien plus que par intérêt. Cet édifice-ci, encore habité, a des graffiti sur toutes les parois de son corridor; un réfrigérateur, décédé depuis des années, barre l'accès à l'escalier; une série de trous constelle la première porte que j'aperçois, en métal pourtant (comme toutes les portes d'appartement à New York).

La ville se dégage de toute responsabilité

Le matin, en entrant au poste du neuvième precinct, j'ai dû signer, avant d'avoir le droit de monter dans l'auto-patrouille, un document dégageant la ville de New York et son service policier de toute responsabilité au cas où l'on ferait feu sur moi.

Et pour cause: le neuvième precinct a perdu sept hommes en onze ans. Sept plaques suspendues derrière le comptoir d'accueil rappellent d'ailleurs leur souvenir à des collègues qui les ont connus et dont certains, en toute probabilité, iront les rejoindre. L'émoi que cause, à Montréal, le meurtre d'un policier, serait superflu, dans le Lower East Side; il est remplacé ici par une sourde et méfiante familiarité de la mort.

Et ces sept décès ne disent rien des multiples fusillades qui se soldent par des blessures graves. L'an dernier, Gino Modesti et son partenaire répondent à un appel de routine. Mais il a été logé à dessein par un homme dont l'intention est de descendre un policier. Il accueille le partenaire de Modesti nu, dans une chaise, et lui envoie une décharge de plombs en plein front qui lui incruste l'insigne de la casquette dans la peau. Le partenaire en question a toujours une cicatrice au-dessus des yeux, me précise Modesti, mais c'est la colère qui l'aurait empêché de s'effondrer sur le coup et d'en mourir. «Moi, j'étais sorti de l'auto et j'avais dégainé, parce que je savais que si mon partenaire ne l'atteignait pas, je serais sa prochaine cible.»

C'est pourquoi je ne reste pas surpris quand celui-ci me sert calmement son avertissement dramatique, en pénétrant dans la mansarde. Si le cambrioleur se trouve bel et bien là-haut, s'il est armé et très jeune — comme la grande majorité des criminels sérieux de New York, qui ont moins de vingt ans, et un grand nombre, moins de seize — il choisira peut-être de résister. Enlignés l'un derrière l'autre dans l'étroit passage, nous serons plus facilement atteints.

Arrivé au dernier palier, je me rends compte que je n'ai pas vu, dans la salle du poste, un seul policier âgé de plus de trente-cinq ans, hormis le sergent au comptoir. En effet, comment fait-on pour affronter de pareilles situations au jour le jour, pendant des années? Et nous sommes le jour, en pleine semaine! «Un soir de week-end», m'avait expliqué Luis Liendo, «tu verrais dix fois pire. Ceux qui ont absolument besoin d'argent pour leur drogue vont aller jusqu'à commettre leurs crimes au nez des policiers. Il y a trop de gens qui sortent de la banque après avoir encaissé leur chèque de paye, ils ne peuvent pas résister à des occasions comme celles-là. De toute façon, ils savent que s'ils sont pris, on va leur donner une injection de méthadone au Palais de Justice, pour les soulager, et qu'ils en auront en prison aussi.»

La façade du poste celle de l'émission Kojak

Je ne me surprends pas non plus d'apprendre que la façade du poste est celle de l'émission **Kojak.** Je m'étonne plutôt de l'écart, que je n'avais pas vraiment mesuré, entre la dramatisation fictive, et la tranquille horreur quotidienne. «De quelque ville au monde que tu viennes, de Sicile ou que sais-je», philosophait un grand Noir en uniforme, «tu ne peux pas impressionner un policier du neuvième precinct. Nous, on a tout vu.»

Car aux blessures et meurtres de ces soldats au front, il faut ajouter les torts causés à «l'ennemi» (le criminel), et aux «civils», victimes ou clients du criminel. Par exemple, cette auto devant la nôtre, qui porte des plaques du New Jersey. Liendo me fait remarquer que ses passagers sont trois jeunes Blancs. «Ils sont ici pour acheter de la drogue, c'est sûr. Ils savent qu'à tous les deux ou trois coins de rue, ici, tu en trouves tout de suite.»

L'agent Modesti ajoute: «Pour te montrer comment ça va vite, dans le Lower East Side: un jeune est venu, comme eux, il y a quelque temps. Un type lui a vendu de l'héroïne, au coin où nous sommes. Le jeune s'est pensé plus fin, il a voulu peser sur l'accélérateur après avoir pris la drogue, sans verser l'argent. Mais le type avait prévu, et le jeune, en accélérant, avait déjà un poignard dans le poumon. Il en est mort. Dans le journal ses parents déclaraient qu'il était probablement venu à Manhattan pour acheter des billets de théâtre. Je n'ai pas pu m'empêcher de sourire un peu.»

Des crimes entre gens pauvres

La porte du quatrième s'ouvre, le jeune est là, il n'est pas armé, ou alors il a jeté son arme. C'est un Porto-Ricain, qui dit être le concierge. «Je suis entré réparer quelque chose, je ne voulais pas défoncer la porte de mon locataire.» D'autres agents arrivent et l'emmènent. De toute façon, qu'y aurait-il à voler dans ces pièces presque nues? Mais c'est un fait que la plupart des crimes se commettent entre gens pauvres...

«Et là, tu est dans un appartement vraiment bien», me dit Liendo. «Il y en a où tu tapes du pied pour que les insectes ne te montent pas dans les jambes.» C'est l'empire des slumlords, littéralement: les taudiétaires, propriétaires qui n'entretiennent pas, encaissent les chèques de bien-être de leurs locataires, puis mettent le feu quand l'affaire n'est plus rentable. Modesti me montre quelques-uns des très nombreux immeubles abandonnés, saccagés et brûlés qui jonchent les infâmes avenues B, C et D: «Là-dedans, quelque part, on prépare la drogue pour la vente, on recèle les produits d'un cambriolage après un «mugging» on se débarrasse d'un portefeuille dépouillé de son argent frais. Le «mugger», celui qui vole des passants dans la rue, et le «coupeur», celui qui dilue la drogue pure, ont besoin des immeubles abandonnés. Mais tu ne sais jamais dans lequel ils se trouvent.»

Liendo et Modesti ralentissent. Nous suivons deux Noirs qui déambulent. L'un deux a eu comme un frisson, et Liendo croit qu'il vient de dissimuler un revolver dans son ample pantalon. Il descend avec Modesti de l'auto. Je les vois utiliser les techniques qu'ils m'ont décrites quelques minutes plus tôt. En effet, dans le Lower East Side, chaque rencontre avec un inconnu est périlleuse, surtout lorsque deux agents blancs s'approchent de deux Noirs.

Une vraie vie de partage

«Ton partenaire, c'est comme ta femme. Si tu reviens chez toi le soir, c'est grâce à lui. Nous avons nos petits jeux: par exemple, si je m'adresse à Gino en l'appelant Luis, ou si lui m'appelle Gino, je sais que nous sommes menacés. Quand nous abordons un individu, comme tu va voir, nous arrivons toujours des deux côtés du type, sans que cela paraisse. Il ne peut jamais nous descendre les deux à la fois. Quand nous lui parlons, l'un de nous est toujours légèrement derrière lui. Mais le gars ne s'en rend jamais compte. Il ne se rend pas compte non plus que la main dans la poche de mon veston donne sur mon arme.»

Gino et Luis semblent blaguer avec les deux Noirs. Ils remontent dans l'auto. «Nous ne l'avons pas fouillé. J'explique toujours pourquoi j'arrête quelqu'un, et j'évite de provoquer: cette fois-ci, je l'ai cru sur parole. Un Noir peut facilement croire que tu l'arrêtes à cause de sa couleur de peau», raconte Luis. Gino ajoute: «Il faut laisser un bon goût dans la bouche de toute le monde. D'ailleurs le criminel professionnel ne te fait jamais d'histoires. C'est le jeune qui est dangereux, il veut impressionner ses compagnons. À ce moment-là, il faut absolument changer de méthode, et leur montrer ce qu'il y a de beau dans la vie. Tu vois ce que je veux dire...»

Pourtant, de retour au poste, je réfléchis à l'étonnante courtoisie de ces agents face aux citoyens, qui ferait honte aux manières cavalières de policiers oeuvrant dans des villes beaucoup moins difficiles. J'aperçois le Porto-Ricain de tantôt. On le soupçonne d'être bel et bien un cambrioleur, et on vérifie par ordinateur si un mandat n'a pas déjà été émis contre lui. Un autre hispanophone, plus âgé et le nez affreusement ensanglanté, s'approche du comptoir. Veut-il de l'aide? Non, il veut être coffré, par peur d'être battu. On lui explique que les cellules sont réservées aux criminels. Qu'à cela ne tienne: «Des mandats, il y en a trois contre moi.»

LUNDI: Dans la tête d'un policier



photo LA PRESSE
Le poste du neuvième «precinct», à Manhattan, est situé dans une des zones les plus dangereuses de la ville, où les policiers risquent leur vie fréquemment. C'est le poste de Kojak...

Secteurs public et parapublic

La guerre des chiffres sera longue



Pierre VENNAT

UNE NEGOCIATION comme celle opposant l'Etat aux employés des secteurs public et parapublic donne évidemment lieu à une véritable guerre de chiffres parmi lesquels un chroniqueur spécialisé lui-même finit par se perdre.

Ceci dit, afin de créer un ordre de grandeur, rappelons qu'au 30 juin 1977, l'ensemble des effectifs des secteurs public et parapublic totalisait environ 329.000 employés pour une masse salariale de $4,5 milliards de dollars. De ce nombre, 136.000 oeuvraient dans le secteur des affaires sociales dont la masse salariale était de $1,6 milliard. Ces chiffres n'incluent pas, dit-on, les employés de l'Hydro-Québec et de la Société des alcools.

A ces chiffres, il faut ajouter les bénéfices d'appoint qui, selon la partie gouvernementale, représentent facilement, dans les secteurs public et parapublic du Québec, entre 30 et 40% du salaire de base. A titre d'exemple, on mentionne que les bénéfices d'appoint représentent, pour les 329,000 salariés des secteurs public et parapublic, un montant de $1 milliard pour la seule année 1977.

Les comparaisons privé-public

M. Parizeau a clairement indiqué (octobre 1978) l'intention du gouvernement de rétablir l'équilibre entre les revenus des secteurs public et privé. Une étude gouvernementale a confirmé, de dire M. Parizeau, la «constatation élémentaire» à laquelle la plupart des gens sont arrivés, à savoir que les employés du secteur public gagnent dans l'ensemble plus, et dans bien des cas beaucoup plus, que ceux du secteur privé, sans compter qu'ils bénéficient en outre d'une sécurité d'emploi absolue.

Toutefois, même si le gouvernement du Québec espère ramener le traitement des syndiqués du secteur public à ceux du secteur privé, en pratique, toute comparaison du genre risque d'être terriblement boiteuse, même de perdre toute crédibilité. En effet, les emplois non comparables entre le public et le privé forment la majorité: ils représentent tout près de 60 p. cent des employés syndiqués. Ce sont les emplois où le secteur public est le seul employeur ou l'employeur très majoritaire: enseignants, infirmiers, agronomes, emplois judiciaires, professionnels de la santé, etc.

Par ailleurs, parmi les emplois comparables, il s'en trouve pratiquement le tiers pour qui il n'est pas possible d'obtenir des données comparatives adéquates. Ils sont dits «non enquétables».

Ce qui fait qu'en pratique les emplois comparés entre le secteur public et le privé, sur lesquels le ministre Parizeau a axé sa stratégie de négociations, ne forment que 28 pour cent de l'ensemble et que les employés de bureau font les frais de l'opération, même si, en choisissant l'échantillonnage, Québec n'a pas tenu compte du facteur syndicalisation.

Ceci étant dit, cela n'a pas empêché le Bureau de la recherche sur la rémunération du Conseil du trésor de publier une étude affirmant que les employés de l'Etat québécois dont les emplois sont comparables (surtout des employés de bureau) toucheront, en moyenne, un taux horaire de 6,9 pour cent plus élevé que les travailleurs du secteur privé, pour la période allant du 1er juillet 1978 au 30 juin 1979.

Si on ajoute à ce taux horaire les autres avantages sociaux supérieurs dans le secteur public à ceux du secteur privé, la rémunération globale des employés de l'Etat québécois par rapport à leurs collègues du privé sera, pour la même période, plus élevée de 16 p. cent.

Contre-étude

Au début de mars, toutefois, le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) y allait d'une contre-étude, comparant, celle-là, le secteur public au secteur privé «syndiqué».

Selon l'étude, dans plusieurs des corps de métiers où les comparaisons sont possibles, les syndiqués du secteur public trainent de la patte par rapport à leurs confrères syndiqués du secteur privé.

L'écart en faveur du privé est de l'ordre de 10 à 15 p. cent pour les mécaniciens de machines fixes; 9 p. cent pour les électriciens, 7 p. cent pour les plombiers, de 13 à 15 p. cent pour les menuisiers et peintres, de 15 p. cent pour les réceptionnistes, de 10 p. cent pour les sténodactylos, etc.

L'indexation

Avant d'aller plus loin, il convient de rappeler que la question de l'indexation des salaires des employés de l'Etat au coût de la vie a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques mois.

Depuis quelques jours, l'on sait à quoi s'en tenir.

Le ministre Parizeau a en effet dévoilé ses batteries en cette matière: «Une formule (à définir) qui permettra de protéger le salarié, de façon suffisante, mais non absolue» (les termes sont du Conseil du trésor), contre l'érosion de son pouvoir d'achat.

Le $265 du Front commun

La seule entente signée à ce jour, qui permet de voir où s'en va le gouvernement, l'a été au début de février, entre le gouvernement et les 4.500 enseignants des écoles catholiques anglophones du Québec. Elle prévoit une augmentation de 11 pour cent pour 1978-79 et une augmentation de 3,5 pour cent plus l'indexation, si la hausse du coût de la vie dépasse 7 pour cent en 1979-80.

C'est toutefois la demande d'un salaire «minimum décent», chiffré à $250 par semaine, auquel on ajoute le pourcentage d'augmentation (6 pour cent) que l'on réclame comme «prévention contre la hausse des prix», ce qui donne un chiffre de $265 par semaine, et qui constitue la demande majeure du Front commun CSN-FTQ-CEQ (environ 200,000 syndiqués), qui frappe le plus l'imagination dans ce débat et qui, d'ailleurs, en constitue l'enjeu principal.

Pour évaluer l'impact d'une telle demande, disons qu'environ 30,000 salariés ne gagneront, au 30 juin prochain, que $188 ou $208 par semaine, selon qu'ils travaillent ou non 40 heures par semaine. Ce qui, dans un cas, veut dire des demandes d'augmentation de salaires, soit de $77 par semaine, soit de $57 par semaine, dès le début de la convention, le 1er juillet prochain.

Les offres du gouvernement, on le sait maintenant, sont bien loin des demandes syndicales. Au lieu de $265, c'est $181.65 pour 35 heures que l'on offre comme salaire minimum le 1er juillet.

Pire, en juillet 1981, il ne sera toujours, d'après les offres gouvernementales, que de $203 pour une secrétaire travaillant 35 heures et $203.73 pour une garde-bébé travaillant 36 heures ¼. Grâce à un nombre d'heures plus élevé, un préposé à l'entretien ménager (travaux légers) se voit offrir $210.80 pour la même période.

Mais les syndicats ne veulent pas se serrer la ceinture, s'affirmant convaincus de la justesse de leur demande.

On s'achemine donc, encore une fois, vers un long tunnel dont on ne voit pas l'issue.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
On s'achemine donc encore une fois vers un long tunnel...

Nos excuses

LA PRESSE s'excuse auprès de ceux de ses lecteurs qui auraient pu déjà lire ce texte dans notre édition Nationale d'hier. Nous le reproduisons aujourd'hui pour les lecteurs de l'édition Métropolitaine d'hier qui en ont été privés par suite de la tragédie aérienne de Québec qui nous a obligés en dernière heure à prendre plus d'espace que prévu dans les pages du journal.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 31 MARS 1979

Claude Ryan après un an à la tête des libéraux

«Le sort du Québec sur le dos»



Pierre
GRAVEL



«Je n'ai pas fait le voeu du silence absolu».

APRÈS un an à la tête du Parti libéral du Québec, Claude Ryan a parfois l'impression de devoir se mouvoir avec ce qu'il appelle «un lourd manteau de plomb sur les épaules».

Cette conscience aiguë d'assumer aujourd'hui des responsabilités dépassant largement celles d'un simple citoyen se manifeste surtout présentement par le stress beaucoup plus grand qu'il ressent à la veille des élections partielles dans Argenteuil que durant la course au leadership du parti. C'est du moins ce que M. Ryan a déclaré lors d'une entrevue accordée à LA PRESSE à l'occasion du premier anniversaire, à la mi-avril, de son élection à la direction du PLQ.

«Je n'étais pas du tout nerveux pendant la campagne au leadership. Je savais que je devais honnêtement faire mon possible pour gagner mais que si je perdais ce n'était pas plus grave que ça. Ça n'impliquait que ma modeste personne et, en cas d'échec, je n'avais qu'à me réorienter ailleurs.»

Le sort du Québec et du Canada

«Cette fois, dans Argenteuil, c'est autrement plus angoissant. J'ai bien conscience d'avoir sur le dos le sort du parti, du Québec et même, dans une large mesure, celui du Canada». A ce dernier propos, M. Ryan affirme avoir reçu de nombreux témoignages de diverses parties du Canada l'enjoignant de «ne pas lâcher, on compte sur vous pour sauver le Canada et garder le Québec dans la Confédération». Ce qui n'est pas pour alléger, reconnaît-il lui-même, la tension qu'il ressent de plus en plus au fur et à mesure où l'échéance fatidique du 30 avril approche.

C'est pourquoi, dans la présente campagne électorale partielle, Claude Ryan tente de se mettre «dans la peau d'un candidat ordinaire qui ne sait pas s'il va gagner et qui doit travailler aussi fort que s'il partait du point zéro».

Même si, par ailleurs, tout le monde, sauf bien sûr les péquistes, s'entend pour reconnaître que le chef libéral part avec une bonne longueur d'avance, ce dernier ne veut rien laisser au hasard et entend bien mener une lutte vigoureuse «dans le champ, au ras du sol».

«Il faudra qu'ils s'habituent»

Cette bataille, cependant, il entend bien la mener à sa façon. Selon le style qui lui est propre et qu'il a déjà imposé à l'ensemble du parti.

Ainsi, par exemple, il y a quelque temps, des organisateurs dans Argenteuil l'ont appelé un soir, en toute urgence, pour qu'il aille se joindre à un groupe de manifestants qui s'opposaient à la fermeture d'une école. Un ministre québécois allait participer à cette action et on jugeait rentable sur le plan électoral que le candidat libéral s'y montre aussi. C'était bien mal connaître Claude Ryan.

«Je leur ai répondu que je n'étais pas un pompier. Je leur ai dit que j'étudierais calmement le dossier et qu'après y avoir réfléchi, comme tout homme politique responsable devrait le faire, je ferais connaître mon opinion sur la question lors d'une assemblée publique subséquente. C'est ma façon de fonctionner et il faudra bien qu'ils s'y habituent...»

M. Ryan est convaincu que cette attitude, en plus d'être la seule raisonnable, demeure rentable sur le plan électoral: «Les gens apprécient un gars qui est sérieux».

Comme au temps où il était directeur et éditorialiste au Devoir, les propos de Claude Ryan sont toujours émaillés d'expressions comme «sérieux, raisonnable, responsable...» qui le font ressembler à une sorte de moraliste qui se serait égaré en politique. Comme un scientifique joueur de tennis qui voudrait devenir boxeur ou comme un champion d'échecs descendu dans l'arène de la Lutte Grand Prix.

Ses coups portent

Et pourtant ses coups portent. A l'intérieur du parti comme à l'extérieur. Au sein de sa propre équipe politique, ses adversaires ne sont d'ailleurs plus là pour en témoigner. Tous les observateurs s'accordent aujourd'hui pour reconnaître qu'il aura suffi d'un an à Claude Ryan pour prendre bien en main tout l'appareil du parti, pour placer ses hommes à lui aux postes stratégiques et pour faire rentrer les autres dans le rang. Sauf ceux qui sont partis...

A ce sujet, M. Ryan se défend vigoureusement lorsqu'on l'accuse d'être une sorte de dictateur dans le parti et d'avoir provoqué le départ, par exemple, de son rival Raymond Garneau.

«Ceux qui m'accusent de vouloir imposer mes vues au parti colportent des rumeurs malveillantes et prouvent qu'ils sont bien mal renseignés. On me reproche, au contraire, de trop consulter mon monde. On dit même de moi que, si on devait tenir toutes les réunions de consultation que je propose, on passerait tout notre temps en réunion. Mais après avoir abondamment pris l'avis de mes collègues, il faut bien que quelqu'un décide finalement. Et ça, c'est la responsabilité que j'ai assumée en devenant chef du parti.»

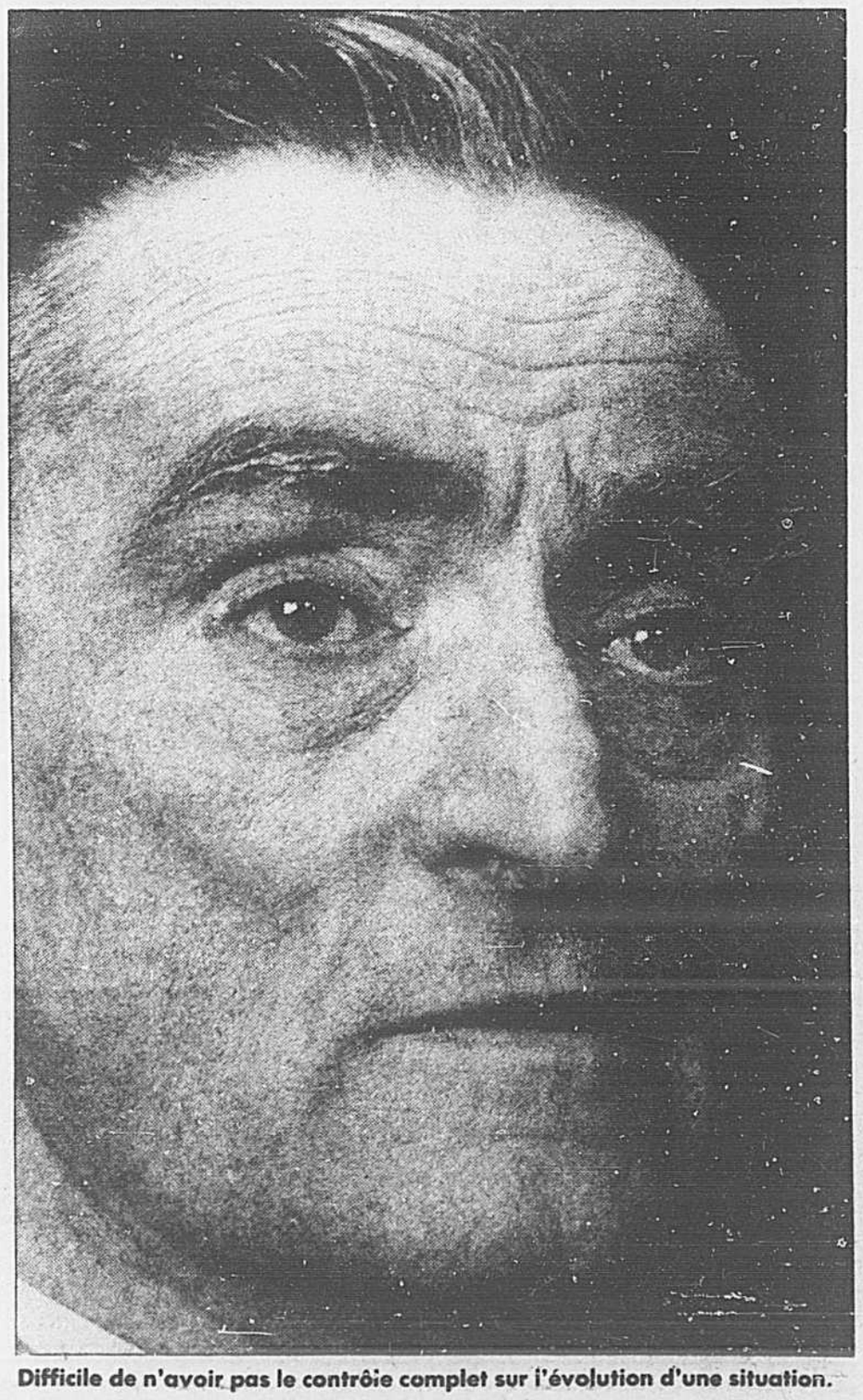
Le cas Garneau

Quant à Raymond Garneau, M. Ryan voudrait bien aujourd'hui donner l'impression qu'il a eu la victoire magnanime et généreuse. S'il ne lui a pas rendu hommage, au soir de son triomphe, c'est que le temps lui a manqué en raison du minutage serré de Radio-Canada qui diffusait son discours.

Et si, quelques mois plus tard, M. Garneau a démissionné, «ce sont des mauvaises langues qui affirment qu'il y avait un problème entre nous. Au contraire, on a fait un essai loyal, de part et d'autre, et s'il a quitté c'est à cause d'impératifs personnels qui l'appelaient vers une autre carrière. Je ne pouvais tout de même pas le retenir de force. Mais il n'y avait aucun désaccord entre nous et je ne pouvais pas faire plus pour lui.»

Aucune parole de regret cependant. Bien au contraire, un souci constant de bien marquer ses distances par rapport au parti de Robert Bourassa. Ainsi, par exemple, Claude Ryan dénonce avec véhémence une lettre que le premier ministre Lévesque a fait parvenir aux péquistes d'Argenteuil dans laquelle il rappelle la «machine rouge qui voudrait bien revenir à la belle époque d'un régime de favoritisme et d'abaissement collectif que les Québécois ont clairement rejeté le 15 novembre 1976».

Selon M. Ryan, il s'agit là d'une déclaration irresponsable et malhonnête. D'un coup en bas de la ceinture. «Car M. Lévesque sait fort bien que le Parti libéral d'aujourd'hui n'est plus ce qu'il était...»



Difficile de n'avoir pas le contrôle complet sur l'évolution d'une situation.

Ces attaques qu'il considère comme des «pures manoeuvres de salissage» constituent une des découvertes décevantes qu'a faites Claude Ryan depuis son entrée en politique. «J'aurais voulu maintenir le débat à un niveau plus élevé, plus digne et je me rends compte que mes adversaires n'en sont pas toujours capables.»

C'est dans la même veine que Claude Ryan admet mal qu'on le traite de touriste ou d'étranger dans Argenteuil alors que plusieurs ministres péquistes se sont fait élire dans des comtés qu'ils n'habitent pas. Même réaction lorsque, dans les deux élections partielles, on invite le public à voter pour «ceux qui ont leurs entrées au pouvoir». «C'est comme dans le temps de Duplessis» commente amèrement le chef libéral qui ne se sent guère menacé mais plutôt profondément déçu de voir le débat se situer à ce niveau.

M. Ryan ne se cache d'ailleurs pas pour admettre que, dans son propre parti, certains militants aimeraient bien le voir livrer la bataille sur le même terrain, livrer coup pour coup pour avoir toujours rapidement le dernier mot. Mais ce n'est toujours pas son style et là aussi, «il faudra bien qu'ils s'y habituent».

depuis un an, Claude Ryan a aussi découvert, avec une certaine tristesse, que le clivage est beaucoup plus prononcé qu'il ne le croyait entre adversaires politiques au Québec. Lui qui se définit essentiellement comme un homme de dialogue trouve assez pénible ce refus assez fréquent de «libéraux et péquistes de même s'adresser la parole».

Contrôle de la situation

Difficile aussi, pour cet ancien directeur de journal, de n'avoir pas le contrôle complet sur l'évolution de la situation dans laquelle il se trouve; d'être à la merci de facteurs extérieurs, indépendants de sa volonté, qui peuvent ruiner en une journée des mois d'efforts. «Par exemple, à un certain moment, on a l'impression d'avoir bien travaillé et que tout va bien. Puis tout à coup, les résultats d'un sondage qui nous est défavorable sont publiés et sèment la panique ou au moins la morosité chez nos militants. Ce qui me fait le plus mal, c'est de les voir s'inquiéter pour rien et me demander, un peu angoissés, d'attaquer à fond de train pour reprendre l'avantage. Même si on n'a pas en main une base solide s'appuyant sur des dossiers complets et une documentation solide.»

«Mais je dois dire qu'à ce point de vue aussi le parti me suit de plus en plus admirablement bien. C'est un long travail de pédagogie que je dois faire afin de leur apprendre à se maintenir à une ligne de pensée claire et précise et cesser d'ajuster notre action en fonction de chaque sondage ou de chaque éditorial».

Une difficile équation

Cette constante préoccupation de l'intellectuel qui veut demeurer fidèle à ses idées et à sa propre conception de la morale politique tout en s'affirmant comme un chef de parti efficace constitue une donnée fondamentale dans la difficile équation que Claude Ryan tente de maintenir depuis un an.

Selon lui, l'homme politique intègre intellectuellement doit relever un double défi: combiner profondeur et simplicité dans ses analyses et rester honnête envers ses adversaires tout en faisant la démonstration qu'on leur est supérieur.

En tant qu'éditorialiste au Devoir, Claude Ryan n'avait pas à se préoccuper de gagner des votes. Tout au plus pouvait-il perdre quelques centaines de lecteurs qu'il allait, bien souvent le lendemain, récupérer dans un autre milieu. Il pouvait se concentrer surtout sur la rigueur de ses analyses et émettre ses opinions en toute tranquillité et indépendance. Il en va tout autrement aujourd'hui alors qu'il doit allier à la plus grande rigueur de pensée un souci de clarté et de simplicité susceptible de convaincre les électeurs.

«Des adversaires ou des journalistes sont toujours à l'affût et seraient trop heureux de pouvoir dire qu'on ne connaît pas à fond le sujet qu'on aborde. Par contre, il faut aussi parler un langage simple sans tomber dans un discours simpliste.»

Le langage partisan

Par ailleurs, Claude Ryan a aussi pris conscience que lorsqu'il parle, il le fait en tant que chef de parti. Il lui faut donc tenir compte du fait que ses propos peuvent avoir une plus grande résonance et, surtout, engager l'ensemble du parti et pour longtemps. A ce titre, il doit aussi constamment faire la preuve que son groupe politique pourrait faire mieux et plus que ses adversaires sur le même sujet.

«Editorialiste, je n'avais pas systématiquement à prendre mes distances par rapport au gouvernement. Selon les circonstances, je pouvais applaudir sans réserve ou dénoncer sans crainte telle ou telle mesure. Maintenant, c'est très différent. Je dois définir mon message de manière à contraster avec mes adversaires et à montrer en quoi mon parti se distingue de l'autre».

Le récent message inaugural du gouvernement Lévesque fournit un bon exemple de cette difficulté pour Claude Ryan. «Nous sommes tout à fait favorables au principe du revenu minimum garanti préconisé par le gouvernement. Mais, en toute bonne guerre, il nous faudra démontrer qu'au plan des modalités d'application, nous pourrions faire mieux que l'actuel gouvernement.»

En tant qu'aspirant premier ministre, M. Ryan s'inquiète enfin beaucoup de ce qu'il appelle «la gouvernabilité de cette société». Fermement résolu à accéder au pouvoir à la première occasion, le chef libéral prend de plus en plus conscience de la difficulté de satisfaire toutes les classes de la société avec des ressources collectives limitées.

Là encore, c'est l'éditorialiste habitué à diagnostiquer les malaises d'une société qui s'interroge. «Comment faire comprendre à tous que la somme des attentes dépasse de beaucoup nos possibilités de les satisfaire, qu'on ne peut pas donner plus que ce qu'on produit?» Selon M. Ryan, les prochaines années seront très difficiles pour les gouvernements et il est important que, dans l'opposition, un chef politique «n'aille pas coucher avec tous les contestataires, en appuyant leur cause, uniquement pour gagner des votes».

Selon lui, ce sont des flirts qui finissent par coûter cher, une fois rendu au pouvoir et le Parti québécois est en train d'en faire l'amère expérience «avec son soi-disant préjugé envers les travailleurs et son comportement qui est perçu par eux aujourd'hui comme profondément antisyndical».

A l'écart de la mêlée fédérale

M. Ryan n'entend pas se mêler de la campagne électorale qui s'amorce. Et ce pour deux raisons. Il estime qu'au sein d'un même parti, les instances fédérales et provinciales doivent être complètement séparées l'une de l'autre et que, d'autre part, il doit ménager sa crédibilité face aux autres provinces et au prochain gouvernement fédéral quel qu'il soit.

«A moins que je ne me sente forcé par des attaques majeures sur des points fondamentaux, je ne m'en mêlerai pas. Mais, bien sûr, je n'ai pas fait un voeu de silence absolu...»

Photos de
Pierre McCANN

la presse

économie ET FINANCES

Tandis que les hommes d'affaires francophones y prennent goût

Les clubs privés en déclin chez les anglophones

par François BERGER

Les clubs privés, ces enceintes séculaires réservées à l'élite, connaissent des changements importants depuis quelques années, notamment au Québec où les francophones marquent de plus en plus le pas sur la communauté d'affaires anglophone.

Miroirs de ceux qui dirigent l'économie et la société, les clubs privés sont en déclin chez les anglophones en général et connaissent leurs heures de gloire chez certains groupes francophones, réflétant l'accession de ces derniers à un nombre de plus en plus grand de postes de cadres dans les entreprises.

La fermeture, après 76 ans d'existence, du Engineers Club de Montréal, il y a un mois, laisse songeurs les membres des autres clubs de la métropole (le premier club anglophone à fermer ses portes a été le Montreal Club, en 1969). «Il y a maintenant trop de clubs anglophones à Montréal», estiment des représentants de ce milieu.

Changement des habitudes

«Les changements dans les habitudes, dans les attitudes culturelles et la diminution de l'importance des anglophones ici s'allient à la montée des coûts pour faire perdre intérêt dans cette vieille tradition», dit M. Walter Lawson, président du Saint-Jame's Club, qui existe depuis plus de 100 ans.

Car il s'agit bien d'une «vieille tradition»: le Engineers Club a fermé ses portes à cause du vieillissement de son membership, explique M. Charles Keller, qui dirige depuis 18 ans des clubs privés à Montréal. «Ce club avait 115 de ses 400 membres âgés de plus de 60 ans», précise-t-il. Il y a une dizaine d'années, cet organisme comptait 750 membres.

Les jeunes professionnels et hommes d'affaires sont difficiles à attirer. Le «genre plutôt britannique» des clubs privés, véritables institutions, ne leur convient plus: salons et salles à dîner où des générations d'hommes d'affaires ont réglé leurs transactions au cours du lunch.

Les jeunes (35-40 ans) préfèrent d'autres types d'activités: sports comme le tennis, le badminton et le squash. Par ailleurs, la présence de nombreux restaurants de calibre à Montréal a aussi pour effet de faire diminuer la fréquentation des «clubs».

Le Saint-Denis

Fondé en 1874,le Club Saint-Denis est le seul, dans l'Est du Canada, à avoir encore une liste d'attente, chose qui était courante pour la majorité des clubs il y a une dizaine d'années.

Fief de l'élite francophone, le Saint-Denis compte 780 membres et certains aiment le comparer au Mount Royal Club, le prestigieux «club des millionnaires» qui compte encore 300 membres.

Répondant de la présence grandissante des francophones dans les affaires, la santé du Saint-Denis tient en partie au rajeunissement de son membership.

Même si la moyenne d'âge y est encore de 50 ans, les nouveaux membres recrutés depuis cinq ans ont plutôt entre 35 et 40 ans et occupent davantage des fonctions de vice-président de compagnie que de président.

Dans les deux autres clubs privés francophones de Montréal, la situation ressemble plus à celle des clubs anglophones.

Le Club Canadien, qui existe depuis 104 ans, compte 450 membres, comparativement à 600 auparavant. Le déclin à cet endroit est attribué à l'ouverture de bons restaurants à Montréal et à une loi fédérale de 1972 qui abolissait la déduction des cotisations annuelles de l'impôt. Mais on mise depuis trois ans sur une nouvelle clientèle: les femmes, qui ont été traditionnellement tenues à l'écart de ces enclaves mâles. Le Canadien compte huit femmes parmi ses membres.

Au Cercle de la Place d'Armes, on se retrouve avec 435 membres, comparativement à 550 il y a quelques années. Là aussi on a ouvert les portes aux femmes. Pour attirer les jeunes hommes d'affaires, on leur charge le demi-tarif. Le déclin à cet endroit, situé dans l'édifice de la Banque provinciale, est attribué au déplacement des activités vers l'ouest, particulièrement à la présence de Place Desjardins.

Au Saint-Denis, il n'est pas encore question d'ouvrir les portes aux femmes. Ces dernières doivent encore être invitées expressément par les membres pour pouvoir pénétrer dans le club.

Cas unique

Cas unique parmi les clubs privés anglophones, le Mount Stephen Club accepte les femmes comme membres à part entière depuis quatre ans déjà. C'est le seul club anglophone qui connaisse une augmentation de son membership (711 membres actuellement).

«Le départ de Montréal de nombreux sièges sociaux nous a affectés, mais nous nous sommes adaptés et parvenons à recruter des jeunes membres malgré la réticence initiale de ces derniers et en dépit de l'augmentation des coûts», dit M. Clive Lowther, directeur général du Mount Stephen.

Au Saint-James's, le nombre de membres a descendu à 500 après avoir atteint 700 à la fin des années 60. «Nous perdons de l'argent dans l'opération du club», note le président Walter Lawson en ajoutant qu'il est question de faire place aux femmes (après 125 ans d'exclusivité mâle).

Au Mount Royal Club, on signale que les affaires vont bien, sans plus: «La charte du club exige la consigne du silence sur ses activités», a répondu un porte-parole, dont le commentaire caractérise bien la «facture» de ce club très sélect.

Un seul club à la fois

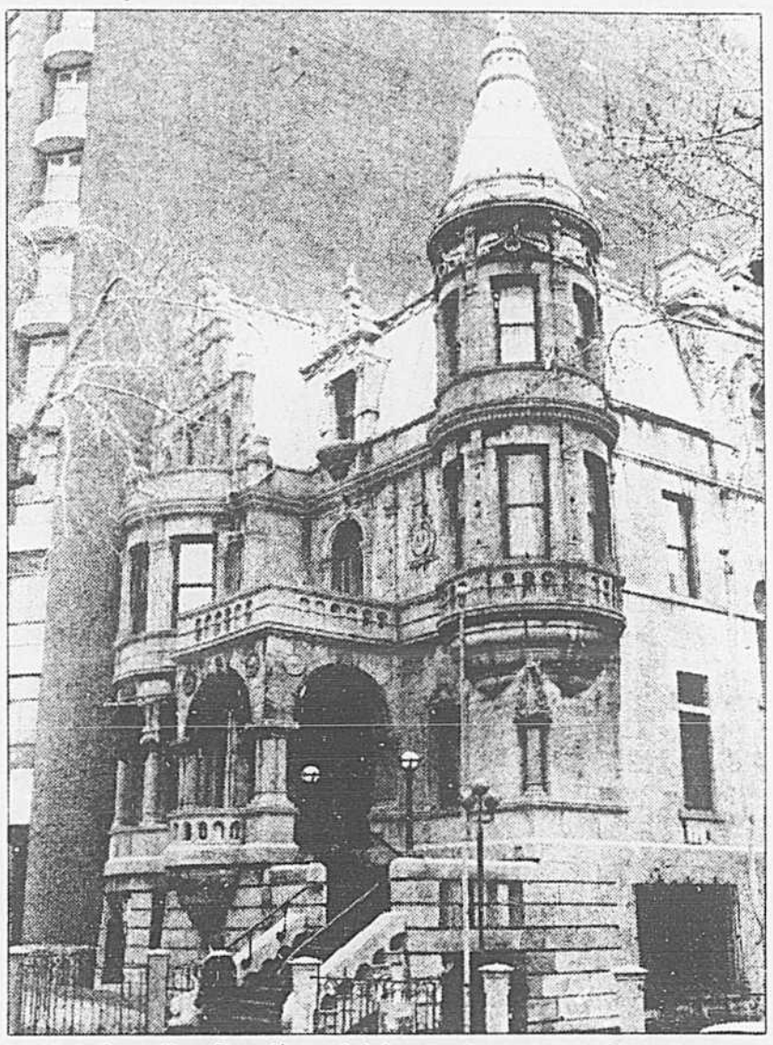
S'ajoutant aux problèmes créés par le vieillissement des membres et la réticence des jeunes, l'appartenance à un seul club vient aggraver encore la situation des clubs privés.

Auparavant, une grande partie des membres d'un club étaient aussi membres d'un autre et les fréquentaient tous les deux assidûment.

Aujourd'hui, on s'en tient à un seul club à cause des prix très élevés (les tarifs des clubs privés augmentent de 10 pour cent par année). Et, les tarifs n'étant plus déductibles d'impôt, les compagnies ont un seul représentant dans ces maisons, tandis qu'ils pouvaient en avoir jusqu'à trois dans un même club jadis.

Mais plus d'une question d'argent, les gérants de clubs privés, surtout chez les anglophones, considèrent que les changements dans les mentalités et les habitudes de loisirs sont davantage déterminants.

A titre indicatif, mentionnons le cas du Montreal Badminton and Squash Club, qui compte 1,400 membres, alors que les clubs «de ville» (n'offrant pas d'activités sportives) dépassent rarement 700 membres. Les «junior executives» préfèrent la rencontre sportive à la conversation tranquille d'un salon aux boiseries victoriennes...



Le Club Canadien. Deuxième club francophone de la métropole.

QUELQUES CLUBS

Il y a une dizaine de clubs privés sélects de type traditionnel à Montréal. En voici quelques-uns parmi les mieux connus:

- **Mount Royal Club:** 300 membres. Droit d'entrée: $1,500. Cotisation annuelle: $900. «Très British». Surnommé le «Club des millionnaires», il est le plus prestigieux à Montréal et l'un des plus sélects au Canada.
- **Club Saint-Denis:** 780 membres. Droit d'entrée: $1,500 (le membre doit aussi acheter une «action»: entre $2,500 et $3,000). Cotisation annuelle: $450. Pour l'élite francophone. «De grande classe», dit le président M. John H. Roy. Un candidat doit être «endossé» par sept personnes déjà membres. Le Saint-Denis est le seul à posséder une liste d'attente.
- **Saint James' Club:** 500 membres. Droit d'entrée: $750. Cotisation annuelle: $800. A amassé un surplus de $2 millions en plus de 100 ans d'existence, mais connait maintenant des déficits d'opération.
- **Mount Stephen Club:** 711 membres. Droit d'entrée: $550. Cotisation annuelle: $500. Le premier club privé anglophone à avoir ouvert ses portes aux femmes. Le seul autre est le Rideau Club d'Ottawa, qui n'admet les femmes que depuis cette année.
- **Club Canadien:** 450 membres. Droit d'entrée: $600. Cotisation annuelle: $425. Francophone. Admet les femmes depuis 1976, plus de cent ans après sa fondation.

performances

Alcan investit $7 millions à Arvida

Aluminium du Canada investira $7 millions pour la construction d'un centre d'expérimentation à Arvida, dont les installations seront adjacentes au centre de recherches. Ce nouveau centre sera consacré aux essais et à la mise au point de cuves d'électrolyse perfectionnées.

•

Ralentissement aux USA

L'indice des principaux indicateurs économiques a chuté de 0.9 pour cent pour le mois de février aux Etats-Unis. Cet indice vise à prévoir l'évolution future de l'économie américaine. C'est ainsi que la croissance, pour les trois premiers mois de l'année n'atteindrait que 2 pour cent, selon l'économiste en chef du département américain du Commerce, un ralentissement considérable en comparaison de la croissance de 6.9 pour cent du quatrième trimestre de 1978.

•

86.25
+3/25
$
CANADIEN

Les réformes sociales peuvent être rentables

par Jean POULAIN

Les économistes de la lignée classique et néo-classique ont traditionnellement fini par supposer un conflit entre la croissance économique et les réformes sociales égalitaires. Ils étaient persuadés que les réformes devaient être payées au prix d'une productivité plus faible de l'économie nationale.

Des politiques de ce genre ont été entreprises à grande échelle dans tous les pays développés et se sont multipliées. Il est toutefois important de noter que même les défenseurs radicaux de ces réformes ont généralement accepté l'hypothèse traditionnelle commune que le prix à payer pour les réformes égalitaires est une baisse du taux de la croissance économique.

On a régulièrement justifié ces réformes simplement par la réalisation d'une plus grande justice sociale, et fini par considérer que celles-ci valaient leur prix.

Ce n'est que dans les pays les plus avancés dans l'Etat-providence, et seulement à une époque très récente, qu'a émergé l'idée que les réformes sociales, au lieu de coûter à la société, assurent vraiment les conditions d'une croissance économique régulière et rapide.

Gunnar Myrdal, Prix Nobel de science économique est d'autant mieux placé pour développer cette thèse nouvelle qu'il est de nationalité suédoise, pays connu pour ses expériences sociales réussies.

L'intérêt de son livre «Procès de la croissance» vient du fait que son argumentation est pratique et réaliste, éloignant de suite le spectre classique du socialisme bureaucratique et inefficace.

L'entreprise privée

Il s'attache au contraire à le montrer, par une comparaison entre son pays et les Etats-Unis, la Suède affirme-t-il est maintenant le seul pays développé où les affaires sont presque entièrement laissées aux mains du secteur privé, même plus qu'aux Etats-Unis, malgré leur foi absolue en l'entreprise privée. (Les seules exceptions sont, pour l'essentiel, des entreprises publiques, dont l'héritage remonte à des décennies et des siècles, bien avant que le Parti social-démocrate vienne au pouvoir. Il s'agit des chemins de fer et, en général, de ce qu'on appelle aux Etats-Unis (et au Canada), les services publics, quoiqu'ils soient détenus par l'entreprise privée).

Le gouvernement social-démocrate de la Suède, souligne Myrdal, a permis des réformes sociales d'envergure mais n'a pratiquement réalisé aucune nationalisation dans l'industrie et le commerce — quoique, bien sûr, il y ait eu un accroissement et un renforcement des contrôles afin de protéger l'intérêt public, dans les entreprises industrielles et commerciales.

Il est assez curieux de noter, avec Myrdal, que les économistes n'ont pas essayé d'analyser, empiriquement, les effets des réformes sociales sur la croissance économique.

Ce sont surtout quelques sociologues, praticiens sociaux et statisticiens qui s'y sont attachés.

Ce type de recherche en profondeur n'a nulle part pénétré les problèmes, affirme le Prix Nobel de science économique, et il est important que de telles études soient réalisées.

Il faut souligner (et les exemples qui suivront l'illustreront bien) que les mesures sociales dont nous entretient Myrdal ont une portée directe sur l'économie: il ne s'agit pas de redistribution directe des richesses mais, par exemple, de l'effet positif que peut avoir sur les activités d'une nation, la gratuité des études secondaires, voire universitaires, et autres programmes d'amélioration de l'individu.

Considérations futures

C'est ainsi qu'inversement, on peut déplorer le retard du Canadien moyen par rapport à l'Américain moyen au niveau de la scolarité (voire du Québécois sur l'Ontarien) et ceci pour des considérations de productivité économique avant tout.

Myrdal explique ainsi comment la Suède orienta de plus en plus, à partir des années trente, les réformes sociales en faveur de la famille et des enfants. On pouvait, ajoute-t-il, justifier ces réformes en termes de «prévention» ou de «prophylaxie», autrement dit en termes de protection de l'individu ou de la société contre des coûts futurs, mais aussi en termes d'augmentation de la productivité future.

Cet aspect futur attaché à la notion de productivité est un thème qui revient chez Myrdal et qui fait que de telles dépenses finissent par être qualifiées d'investissements (dans la jeunesse, dans la santé, dans l'absence de grèves, etc).

On pourrait appliquer très facilement de tels arguments à des réformes dans les domaines du logement, de l'alimentation et, plus généralement, de la santé et de l'éducation.

L'auteur va plus loin et mentionne aussi les réformes pour la protection des handicapés, des jeunes délinquants.

Socialiser la consommation

Pour lui, le raisonnement vaut particulièrement lorsque les réformes impliquent des contributions en nature et non en espèces, comme cela se produit souvent en matière de santé et d'éducation et dans beaucoup d'autres domaines de la politique sociale moderne. On constate en fait que dans les Etats-providence les ptus avancés (le Québec en fait partie) l'accent est mis sur la «socialisation de la consommation» par opposition aux anciennes propositions politiques socialistes de socialisation de la grande industrie et de la haute finance.

Même si les études approfondies que souhaite Gunnar Myrdal sur l'effet positif et non négatif des mesures d'ordre social sur la croissance, il est possible d'affirmer, dit-il, qu'en Suède, L'Etat-providence qui s'est rapidement développé pendant près de quarante ans a aussi été un succès économique remarquable. Sur le plan économique, ajoute-t-il, le pays a atteint un niveau qui n'est guère inférieur, et qui pourrait être supérieur, à celui des Etats-Unis.

Par honnêteté intellectuelle l'auteur ajoute «qu'on peut, bien sûr, ne pas attribuer entièrement cette évolution à l'activité vigoureuse de réforme sociale», d'autres facteurs jouant des rôles plus ou moins influents aussi.

C'est pourquoi, il réfute, à l'inverse, que la «stagflation» qu'a connue la Suède ait son origine dans la politique sociale alors qu'il s'agit, comme dans les autres pays, de défaillances au niveau de la politique économique générale.

Pour certains, un fardeau

Même si l'on peut reconnaître le bien-fondé de l'argumentation du Prix Nobel de science économique, il est possible de soulever deux points non abordés ou si peu, dans son étude.

Le premier consiste à se demander si le succès économique de la Suède n'est pas en partie redevable au fait que ce pays n'a connu ni la guerre de 1914-18 ni celle de 1939-45 tout en profitant des achats massifs chez elle de la part des belligérants.

Le deuxième point serait relié à l'évolution qui se dessine aussi bien aux Etats-Unis qu'en Suède, qui a donné naissance chez le premier à la célèbre «proposition 13» de Californie pour réduire le fardeau des taxes et l'échec des sociaux-démocrates suédois aux dernières élections du pays, après quarante années de pouvoir...

Myrdal évoque le problème indirectement lorsqu'il écrit: «Il est vrai que le système progressif d'imposition fait peser la charge du coût des réformes sociales plus lourdement sur les titulaires des revenus élevés. C'est une partie des effets de redistribution des réformes. En fait on a dû relever les impôts pour les couches à revenu moyen.»

«Il faut choisir» conclut Myrdal. «Si l'on décide de poursuivre l'activité de réforme sociale, cela n'implique pas nécessairement, ni normalement, je crois, un ralentissement du taux de croissance d'un pays, mais très vraisemblablement le contraire».



PROCES DE LA CROISSANCE
par Gunnar Myrdal
publié par PUF
(Les Presses Universitaires de France)

l'économie qui s'écrit

les faits saillants de la Bourse

MONTRÉAL

Volume:

Vendredi	521,400
Jeudi	745,800

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	155	191
Gains	53	59
Pertes	51	58
Inchangées	51	74
Hauts 79	18	24
Bas 79	1	5

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
47,000	Cons Bath -A-	14¾	+1¼
35,705	Norcen	21¾	+¾
29,723	Shell Cdn	19¾	–¼
21,900	FCA Intl	3.20	+.05
20,437	Hud Bay Co	33½	+¼
18,500	Abitibi	18¼	–¼
16,500	Silver Stack	2.65	+.15
14,850	Brascan -A-	22¾	–¼
13,000	Basic Res	7¾	inch.
12,266	Unigesco	2.25	inch.

TORONTO

Volume:

Vendredi	4,810,000
Jeudi	5,001,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	678	666
Gains	222	230
Pertes	230	212
Inchangées	226	224
Hauts 79	61	55
Bas 79	9	8

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
192,841	Norcen	21¾	+1
145,718	Brascan A	22¾	–¼
115,009	Hudson Bay	33¼	+¼
53,550	Pembina P	9¾	–¼
51,806	Inco	23¼	–¼

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
166,050	Place Gas	3.80	+.15
81,000	Precamb	3.75	+.15
72,967	Pennant	2.08	+.11
62,314	Coseka	9¼	+¼
61,065	Numac	37¼	+¼

NEW YORK

Volume:

Vendredi	30,140,000
Jeudi	28,510,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	1,893	1,872
Gains	650	755
Pertes	752	632
Inchangées	491	485
Hauts 79	50	60
Bas 79	15	6

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30 Ind	866.34	870.58	858.11	862.18	–4.59
20 Trp	223.95	227.06	222.44	225.17	+0.98
15 St-P	104.60	104.97	103.79	104.19	–0.44
65 Cp	292.95	295.01	290.47	292.37	–0.76

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Institute Members											
AGF Group		Acrofund	1.70	Venture	6.13	vnJns Heward	6.40	Assoc Inv	7.42	yDomin Equit	11.69	xManhatn	2.73	Prd et Revenu Gr	
Amer Grwth	5.66	Banner Fund	4.91	Viking	6.56	Principal Gr		yBeaubran	5.09	Dreyfus Group		yMaritime Eq	3.14	American	11.57
Cdn Gs Egy	25.48	CIF	5.29	Guaranty Trust Gr		yCollective	9.36	Clag Inv Group		Inc	12.16	yMarlborogh	7.19	Canadian	8.57
Cdn Sec Gth	8.05	Cambridge Group		ynInv Equity	9.32	yGrowth	6.44	ynCo-Opera	12.61	xInternatnl	16.48	nNatrusco	17.54	Funds H	4.94
Cdn Trusteed	4.47	yIntl Energy	3.04	ynInv Income	4.22	yVenture	5.01	ynLdmk GF	14.06			nvNA Trust BT	9.89	Retraite	8.64
Corp Invest	6.83	yIntl Growth	5.14	ynMortgage	10.01	yBond	3.07	Canagex Gr		ynDynamic	11.35	NW Group		Sterling Group	
Corp Inv Stk	8.37	yIntl Income	3.88	Guardian Group				yBond	9.42	nExecutv Can	8.73	Canadian	6.16	Equity	7.86
Gwth Equity	12.83	yNat Res Gth	5.13	Enterprise	1.18	Prudential Gr		Fund	13.11	nExecutv Intl	1.45	Equity	9.87	yMortgage	5.00
Japan	14.75	yUnivest	6.47	GIS Comp	14.31	Growth	7.78	Internatnl	9.39	xFid Trend	24.15	xOne Wm St	15.32	xTech	8.73
nMoney Mkt	10.00	yGrowth	8.09	GIS Income	4.03	Income	5.10	yMortgage	10.09	nFst Cn Mtg	10.37	yTradex	16.46	yTrans Canada Gr	
Special	5.93	CSA Mgmt Gr		yGwth Fnd	14.21	vSask Dev Fd	5.11	Capital Grth	14.66	Fiscon Fund	6.04	Trans Canada Gr		yA	5.99
All Canadian Grp		Goldfund	5.24	North Amer	5.60	Scotiafund Gr		xChase	6.63	nHarvard	9.47	yA	5.99	yB	61.30
yCompound	7.37	Goldtrust	2.92	Mutual Acu	6.27	Scotiafund	1.23	ynCom Cp Mtg	9.88	Industrial Gr		yB	61.30	yC	11.80
yDividend	7.88	Confed Group		Mutual Inc	6.01	Scotiafd Mtg	1.01	Desjardins Gr		Indust Amer	2.99	yC	11.80	United Group	
yNorthn Egy	4.92	Dolphin Eqty	6.36	Sec Income	9.65	Templeton Gth	6.75	Canadian	9.63	Indust Div	7.25	United Group		yAccumula	5.15
yRevenue Gth	4.34	yDolphin Inc	5.04	World Equity	5.41	United Bond Share		yHypotheq	4.33	Indust Eq	8.82	yAccumula R	6.65	yAmerican	1.85
y4000	5.02	Cundill Value	7.02	Investors Group		RoyFund	8.85	yInternatnl	9.50	Indust Gth	5.74	yAmerican	1.85	yCont Mortg	5.10
Bolton Tremblay		Eaton-Bay Group		yDividend	8.04	RoyFund Inc	4.97	yObligatns	4.99	Indust Incm	10.44	yCont Mortg	5.10	yHorizon	3.56
Cda Cumul	8.87	Commwlth	19.92	yGrowth	13.77	Universal Group		Quebec	4.92	Indust Pens	33.29	yHorizon	3.56	ySecurity	4.65
Internatnl	8.86	Dividend	5.11	yInternatnl	7.14	Equity	12.77	nySpec	6.87	Keystone Gr		ySecurity	4.65	yVenture	3.65
Pld Resourc	7.30	Growth	13.89	yJapan	13.64	Income	4.90	Dixon Krog Gr		Cus K-2	5.24	yVenture	3.65	yVenture Ret	6.83
Taurus	9.58	Income	4.33	yMortgage	4.87	Internatnl	5.45	Dixon, Krog	10.39	Cus S-1	18.02	Western Grth	5.87	Western Grth	5.87
Calvin Bullock Gr		Internatnl	13.37	yMutual	6.37	Resource	5.92	Heritage	2.99	Cus S-4	5.30				
Commwlth	19.92	Leverage	6.25	yProvidt Stk	6.79	Non-Members		Vanguard	8.73	Polaris	3.44				
Dividend	5.11			yRetiremnt	7.69	ynAltamira Fd	6.60	yDomin Comp	10.00	xLex Rsrch	14.76				

MONTRÉAL

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	Ind.	Ser. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 30 mars	–1.01	–0.12	+1.63	–0.53	+2.01
Fer. 30 mars	249.20	214.45	303.64	249.02	162.57
Hauts 79	252.81	215.20	338.13	251.53	164.75
Bas 79	218.32	194.96	298.95	224.93	155.43
Hauts 78	233.20	200.22	313.63	288.01	163.16
Bas 78	162.60	135.94	228.01	170.78	90.88

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1979 Haut	1979 Bas
Abitibi	41837	$19	18⅛	18⅛	- 1	$19⅞	17¼
Abitibi Asb	8410	89	82	85	+10	95	69
Agra A	200	67	7	7		$7	6¼
Alta Gas T	11520	$19½	18¼	19½	+1	$19½	15
Alta GT J	3400	$27⅝	26⅛	27¼	+1	$27⅝	24⅝
Aldona	4375	105	100	105	+10	105	82
Alcan	27968	$44	41½	41½	- 2⅜	$45⅛	40
Algoma	36444	$28	27⅛	27¾	+ ½	$29⅛	26½
Alum pr C	400	$26¾	26¼	26¾		$28¼	26¾
Americ	10000	15	12	12		20	12
Aquitaine	54470	$32½	28½	30¾	+ 2½	$32½	20¾
Asbestos	150	$42¾	42¾	42¾	- ¼	$51	42¾
Astral	1001	250	250	250	- 25	275	180
Atco A	200	$21	21	21		$21	19
Basic Res	47550	$8⅜	7½	7⅝	- ¾	$9¼	450
Bakertalc	8500	26	23	26	+3	26	20
Banister	1500	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼	$11	10
Bank Mtl	53491	$24¼	23⅝	24⅛	+ ⅛	$27⅛	23⅛
Bank NS	79654	$23½	22⅜	23⅛	+ ½	$25⅜	22⅜
Bq CN	34336	$15⅝	15⅜	15½		$16¾	15⅜
Bq Epargne	14188	$25	24¾	24¾	- ½	$27	23½
Bq Eprgn rt	65866	139	130	130	- 3	159	106
Banque Pro	7913	$15⅞	15½	15¾	- ⅛	$16¼	15½
Bateman	16000	8	7	7		10	2
Bell Canad	23709	$65¾	65	65⅛	+ ⅛	$65¾	62½
Bell pr B	200	$65½	65½	65½		$65½	65½
Bell pr D	700	$30½	30	30½		$30½	30
Bell pr F	601	$23½	23½	23½	+ ⅛	$23¾	23⅛
Bell pr G	1100	$27½	27⅜	27⅜	- ⅜	$27⅞	26¼
Belchas	500	15	15	15		15	13
Bluewtr	5050	$12¼	10¼	12¼	+2⅜	$12¼	9
BM-RT un	3250	$13	12½	12⅜	- ¼	$13½	12½
Bomb Inc	1631	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ¼	$11	10¼
Borealis Ex	11300	180	160	180	+ 5	185	70
BP Can	2480	$25⅛	24¾	24¾		$25⅛	21
Brcan A	76823	$23	21¾	22¾	+ ¾	$23	18¼
Brcan pr E	500	$27¾	27¾	27¾		$28	27⅛
B C Forest	100	$29¾	29¾	29¾	- ⅛	$21	19
BC Phone	49500	$18	17¾	18		$19	16⅞
Brinco	2925	$9⅜	9⅛	9⅛	+ ⅛	$9⅜	6¾
Bruneau	8000	30	29	29	+4	30	16
CAE A	225	$24	24	24	+ ¾	$24	20¼
Cadillac Ex	5500	80	77	77	+2	100	55
Cad Fvw	55568	$13	12¾	12¾	+ ¼	$13½	10
Cal pw A	11413	$42⅜	42	42	- ¼	$43	39½
Cal P 750	25	$101½	101½	101½		$101½	101½
Cda Cem	2834	$12⅞	12½	12¾		$12⅞	11¾
C Malt A	100	$32¼	32¼	32¼		$32¼	32¼
C Perm Mortg	500	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅛	$18⅞	17⅛
C P un	500	$8	8	8		$8	8
C South Rail	335	$95	75	75	- 25	$120	41
C Cabl A	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¾	$20¼	18
C Cellulose	22200	$10⅝	10	10½	+ ½	$10⅝	8¼
C Imp Bank	14979	$26⅝	26	26⅜	+ ⅛	$31¼	26
CIL	15000	$22½	22¼	22¼	- ⅛	$22½	20½
C I Pow A	49000	81	75	80	+5	90	70
C Marconi	2800	$11½	11	11½		$11½	8⅜
CP Inv	18450	$28½	26¾	28	+1⅜	$28⅛	23¼
C Rlty un	431	$9	9	9	- ⅛	$9¼	8⅝
Cdn Tire A	6567	$31	29¾	30		$31	25¾
C Util	650	$18½	18½	18½		$18½	16¼

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1979 Haut	1979 Bas
Canron A	300	$27	27	27		$27⅜	26½
CP Ltd	50388	$27⅞	27½	27½	- ⅜	$28⅜	23¾
CP pr A	600	$10¼	10¼	10¼		$10½	10
Carl Ok	9160	$5½	5¼	5¼	- ⅛	$5½	465
Celanese	21115	$5	480	495	+5	$5⅛	365
Cent Dyn	5625	45	45	45		58	45
Charter Ind	100	110	110	110		110	110
Chesb	2300	115	110	110	- 5	130	105
Chieftain	2100	$40	37½	39½	+ 4¼	$40	28¼
Chrysler	4350	$12⅛	11¾	12	+ ¼	$13½	10⅝
Cockfield	4050	$5	5	5	+30	$5	450
Cominco	4100	$37½	37⅜	37⅜	+ ⅜	$38¼	31⅜
Cons Imp	46000	20	18	19	+ 1½	20	15
Conuco	100	$63⅜	63⅜	63⅜		$63⅜	5
C Bath A	59894	$14⅜	12⅝	14⅜	+ 1½	$14⅜	12¼
C Bath pr	1500	$19	19	19	- ¼	$19¾	18⅝
C Sum	1000	8	8	8		12	3
C Text	1725	$5	490	5	+20	$5	355
Con Gas	43503	$22	20⅝	21½	+ ⅞	$22	18½
Crush Int	150	$11½	11½	11½	- ⅛	$11⅞	11¼
Davd D	1000	145	145	145		150	140
Daon	500	$10⅞	10⅞	10⅞		$10⅞	7
Denison	10474	$23	22½	22½		$23	18½
Dome Pete	6629	$138½	133½	133½	+4	$138½	95½
D Bridge	503	$31	31	31	- ⅜	$32¾	30¼
Dofasco A	920	$33½	33⅛	33⅛	- ½	$34	30⅞
Domco	575	$6	5¾	5¾		$6¼	360
Dom Store	3675	$18½	18	18½	+ ¾	$18½	17
Domtex	22830	$14⅛	13½	14⅛	+ ⅜	$15	11⅜
Domtar	54207	$26⅛	25⅜	25⅜	- ⅛	$26⅞	24
Donohue	1375	$16	14⅝	14⅞	- 1⅛	$17¼	14⅝
Donohue pr A	965	$18¾	18¼	18¼	- ½	$18¾	17½
Dumgmi	6800	240	235	240		260	210
Dumont	16000	13½	13	13	- 1	18	8
Du Pont	3850	$22	20¾	22	+ 1⅛	$22	16⅜
Dupont pr A	110	$44	44	44		44	42¾
Dyn Mn	40100	75	60	75	+10	99	50
Dyn M Wts	4000	15	15	15	+1	20	12
East Mal	2000	185	185	185	+10	235	150
East Bak	1000	$6½	6½	6½	+ ½	$6½	6
Ea Svgs rts	100	$7	7	7		$7	6¾
East P Air A	100	$10	10	10		$10	9¾
Falcon Cop	10100	$9¾	9¼	9¼	+ ¼	$9¾	6⅞
Fal Nck A	2800	$52	51	51¾	+ 1	$52	33½
FCA Inter	55750	320	300	320	+10	320	275
Francana	350	$10⅜	10⅜	10⅜		$11	9⅜
Gaz Metr	1750	$6¼	5⅞	6⅛	+ ⅛	$6¼	5¼
Genstar	6094	$41⅜	40¾	40¾		$41⅜	36¾
Globe pr A	4950	$25¾	25¾	25¾	+ ¼	$25¾	25¼
Goldex	11200	40	35	35	- 1	40	35
GL Forest	1375	$48	47¾	47¾	+ ¾	$48	41
Gr Coast	2000	34	34	34	+4	39	27
Gulf Can	23389	$49½	47¾	47¾	- ⅞	$49½	36
Hand An	100	$7½	7½	7½		$9¼	7½
Hawker A	2775	$10¼	9⅞	10¼	+ ⅜	$10¼	8½
Home A	8591	$55	54	55	+1¼	$58½	42¾
H Bay MS	6935	$24	23⅜	23⅜	- ⅝	$24¼	20½
H Bay Co	50504	$34	33⅛	33½	+ ⅝	$34	19⅝
H Bay pr A	1211	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛	$23⅜	22½
HB Oil Gas	4080	$63½	61¼	63½	+ 2	$64¼	52½
Husky Oil	1850	$52	49½	52	+ 2¼	$52	43¼

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1979 Haut	1979 Bas
IAC	22472	$17½	17	17⅜	- ⅛	$18¼	16¾
Imp O A	70802	$29¾	28⅜	28⅜	- ⅛	$29¾	24⅞
Imasco e	14075	$39	38	38	- 1	$40½	37
Imasco Pr	C11800	390	390	390		390	385
Indal	200	$14½	14½	14½		$14½	13
Inglis	2000	$13	13	13		$13	13
Inland Gas	520	$12	12	12		$12½	11⅛
Inco	51962	$24⅜	23⅛	23¼	- 1⅛	$24¾	18¾
Inco pr C	2000	$25½	25½	25½		$25½	24½
IU Int	4850	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛	$13⅜	11⅞
IPL A	6000	$17⅞	17½	17½	- ½	$18¼	16⅜
Ivaco A	2900	$14⅞	14⅝	14⅞	- ⅛	$15¼	11¾
Kaiser Re	7000	$20½	19⅛	20	+1	$20½	16
Kiena	15700	380	335	370	+5	380	234
Labatt A	5173	$21¾	21	21	- ⅞	$22⅛	20⅜
Ladubor	1000	28	28	28	+3	28	22
Laur F pr E	1091	$14¾	14⅝	14⅝	- ¼	$15	14⅜
La Vrdy	5226	$16	15	16	+1	$16	11¾
Lobl A	150	445	445	445	- 5	5⅛	445
Lobl B	150	435	435	435		460	435
Loeb M	100	$9½	9½	9½		$9⅝	8¾
Lynx CEx	2000	37	37	37	- 2	40	25
Maclarn A	4000	$18	17¾	18	+ ½	$18	17
Mclean H A	350	$20½	20½	20½	+ ¼	$20½	18⅞
MB Ltd	46525	$23¾	23¼	23⅜	- ⅜	$26¼	22¼
Maislin	4125	$6¼	5⅜	6¼	+ ⅜	$6½	385
Mrt Tel	719	$25¼	25	25¼	+ ¼	$25⅜	23
Mrt pr A	200	$9¼	9¼	9¼		$9½	9
Mrt pr B	287	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛	$10⅜	10½
Mrt pr C	640	$10¾	10½	10¾	- ⅛	$11¼	10½
Mrt pr D	500	$10¾	10¾	10¾		$10¾	10¾
Mass Fer	21367	$14¾	13¾	13¾	- ⅞	$14¾	10½
Mas F A	300	$20½	20¼	20¼	+ ⅜	$20½	17⅛
Mas F B	400	$20¼	20¼	20¼	- ⅛	$20⅜	17
Massval	6000	15	15	15		17	11
McIntyre	200	$39	38⅜	39	+ ¼	$39	27½
Mnrah Mines	4400	23	23	23	- 1	27	23
Mercantil	1487	$14¾	14½	14¾	- ⅛	$15½	14¼
Micc C	1200	$10¼	10¼	10¼		$10¼	9½
Mid Ind	1000	45	45	45		50	42
Mldepsa	1000	25	25	25		27½	18
Molson A	3425	$26½	25⅝	26½	+ ½	$26½	23
Molson B	111	$24¼	24¼	24¼	+ ¼	$24¼	21⅜
Mt Laur U	5000	30	30	30		31	8
Mnt Trst	2200	$22½	21¾	21¾	- ¾	$22½	19¾
Moore	18338	$40	38½	39¾	+ ¾	$40	32⅞
M Rice A	100	$28	28	28		$28	23
MPG Inv	1000	$7	7	7		$7	7
Muscoch	27305	72	67	71		77	43½
N Cble p A	11700	$10⅜	10⅜	10⅜		$10⅜	10⅜
NB Tel	900	$22⅜	22⅜	22⅜		$22¾	21½
N B Tel B	185	$21½	21½	21½		$22½	20⅞
Newfld A	644	$18¾	18¾	18¾	- ⅜	$19⅞	18⅜
Newfld D	1100	$9	9	9		$9¼	8½
Newfld E	1100	$10½	10½	10½		$10¾	9½
Nfld Tel	1500	$11¼	11¼	11¼		$11⅜	10⅜
Nfld Tel pr C	300	$22	22	22		$22	22
N Insco	40500	42	40	41	+1	42	35
Grandma	11400	180	170	175	- 5	195	140
Normick	9275	$7½	7	7½	+ ¼	$7½	6
Noran A	13308	$46¼	45¼	45¼	- 1⅛	$46⅝	37½
NA Rare	2500	8½	8	8	- 642	6½	8
Norcen	132022	$21¾	19⅛	21¾	+ 2½	$21¾	16½
Norc C	100	$29⅞	29⅞	29⅞		$29⅞	29⅞
Nor Tel	4700	$48¼	47¾	47¾	+ ¼	$48½	36¼
N Tel W	7725	$26¾	25¾	26½	+ ⅜	$26¾	15⅛
Old Can Inv	500	90	90	90		100	90
O C I W	1070	39	39	39		39	38
Old Can Inv a	372	125	125	125		125	125
Osha A	950	$8⅛	8	8	- ⅛	$8½	7¼
Pancan	7750	$49½	47½	49½	+ 2⅜	$49½	39
Perl Rug	400	$6⅛	6⅛	6⅛		$6½	6
Petrofina	1157	$26¼	26	26		$26½	22¾
Phoenix	6800	495	435	490	+55	495	325
Phoenix wts	2040	175	150	175	+10	175	70
Placer	603	$28½	28½	28½		$29⅜	26½
Pop S	600	400	395	395		460	395
Pow Corp A	4668	$26	25½	25½	- 1⅛	$27⅛	21½

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1979 Haut	1979 Bas
Prefac A	2300	140	130	140	+5	140	110
Prnor Gr	650	$11	11	11	+ ½	$11	10
Provigo	1831	$23	23	23		$24	20
Quebecor	1100	$8⅞	8⅝	8⅝	- ⅛	$11¾	8½
Que Expl	17300	50	45	48	- 2	55	23
Que Tel	1060	$24½	24⅛	24⅛	- ⅜	$24½	23¾
Que Uran	10500	10	10	10		12	6½
Queenstn	16000	74	68	74	+7	75	43
Redpath A	1800	$14	13¾	13¾	- ⅛	$15	13½
Redd Sten	1800	$8¾	8½	8½		$10¾	8¼
Reitman A	4692	$18¼	18	18	+ ⅛	$18¼	16¾
Res Ser	3200	400	390	390	+15	400	220
Rio Algom	1244	$38½	38¼	38½	- 1	$39½	35
Rolland	1950	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛	$9¼	8¼
Rolland B	500	$8½	8½	8½	+ ⅛	$8½	8
Rothman	100	$21	21	21		$23	21
Rothm B p	785	$17⅛	17⅛	17⅛		$18½	17⅛
Royal Bank	10633	$40½	40¼	40½	- ⅛	$42¾	38
R Trustco	5550	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛	$15½	13⅛
St L Cem A	300	$26½	26¼	26½		$28	22
Scott A	25600	$12¼	12	12⅛	- ¼	$12⅝	9¼
Seagram	15580	$37⅜	36⅛	37⅜	+ 1	$37⅜	32⅝
Seco p A	200	$9¼	9¼	9¼		$9¼	9¼
Selkl a	5000	$17¾	17¾	17¾		$19	17
Sensor	400	125	125	125		150	100

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1979 Haut	1979 Bas
Shell Can	84608	$19⅞	19⅛	19¾	+ ½	$19⅞	15⅝
Sil Stack	40900	265	240	265	+5	290	150
Sim Srs	10626	295	270	270	- 5	305	210
Sim Srs A	800	$8½	8½	8½		$8½	7¼
Sim Srs B	230	$8¼	8¼	8¼	- ¼	$8⅜	7¾
Sintra	100	$10	10	10		$11½	10
Southam	36100	$28	27¼	27¼	- 1	$28½	25¾
SparCap	5000	5	5	5		6	5
Stafrd	39000	82	65	73	+11	82	53
Stelco A	14755	$30⅛	29⅞	30	- ⅜	$30⅛	27⅞
Steinbg A	100900	$27	25½	27	+1¼	$27	20⅜
Sullivan A	1000	250	250	250	+20	250	195
Talismn	1500	10	10	10		13	4
Tele C	900	$13½	12⅞	13½	+ ¼	$14⅛	11
Tele Met B	3100	$15¼	14⅞	14⅞	- ⅛	$16½	14⅞
Texaco	175	$57½	57½	57½	- ½	$58	46½
Texasgulf	500	$29⅛	28⅞	28⅞	- ⅞	$29¾	23½
Thom A	200	$16¼	16⅛	16⅛	- ⅛	$17	15½
Tiw Ind	174	470	470	470	- 5	485	455
Tor Dm Bk	12112	$22⅜	22	22⅜	- ¼	$23¾	21¼
Torstar B	31400	$18	18	18		$18½	17
Tot Pet A	26590	$25⅜	23⅞	24⅜	+ 1	$25⅜	17⅛
Tot Pet wt	2200	$15⅞	14¾	15⅜	+ 1¾	$15⅞	9⅝
Traders A	4163	$17	16⅞	17	+ ⅛	$17¼	16
Tr Can PL	15576	$19¾	19⅜	19⅝	- ¼	$19⅞	17⅜
Tr C pr d	200	$54¾	54¾	54¾		$56½	54¾
Trans Mt A	1800	$10¾	10⅜	10⅝		$10¾	8½
Trust Gen Ca	2000	$27½	26½	27½	+ ⅞	$27½	25½
Ultrmar	3300	$7¼	6⅝	7¼		$7¼	5⅛
Unigesco A	10500	300	295	300		300	270
Unigesco B	17032	235	220	225	+10	240	205
Union G A	11085	$11	10½	10½	- ¼	$11	9⅜
Union Oil	1800	$24¼	24	24		$25	21
Untd Asbes	7550	300	290	295	+5	340	245
UAP In A	100	$18	18	18		$18	18
Val Mr A	2250	60	59	59		60	50
Velcro	2566	$12⅛	11⅝	12⅛	+ ⅛	$12¾	10
Voyager	10000	$24	24	24		$24	23¾
Wjax A	10860	$15	14¼	15	+1¼	$15	11½
Walk A	39750	$46⅛	44⅜	45¾	+1	$46⅛	39½
Wargton	6400	145	140	140	- 5	145	127
Webb Knap	500	140	125	125	- 25	150	75
West Pet	5920	$18	17	17½		$18

NEW YORK

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	57.12	−0.22
INDUSTRIELLES	63.12	−0.26
TRANSPORTS	44.64	−0.05
SERVICES PUBLICS	38.89	−0.16
FINANCE	58.76	−0.10

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In		7	96	2¾	32	32 -
AMF Inc		7	168	16⅝	16	16⅛ - ⅛
ARA Sv	8	94	37¼	36½	37¼	37¼ - ¼
ASA Ltd		267	25⅜	24⅞	24⅞	24⅞ - ⅜
ATO Inc	5	41	11⅞	11¼	11⅞	11⅞ + ⅛
Abbt Lb		13	32032	7⅝	32⅜	32⅜
Acme Cl	6	21	18½	18⅜	18½	
Aetna L	5	1814	45¼	44¾	44⅞	44⅞ - ¼
Aileen		195	2⅞	2¾	2¾	2⅞ + ⅛
Air Prd	10	187	28⅝	28⅜	28½	28½ - ⅛
Airb Ft	11	29	21¼	21	21	21 + ¼
Akzona	8	27	13½	13⅜	13½	
Alask In	13	100	19	18¾	19	19 + ⅛
Alberto	11	17	8	8	8	8 + ⅛
Alcan	5	293	36⅛	35⅝	35¾	35¾ - ¼
Alco Std	5	23	24⅝	24⅜	24½	
Alexdr	5	40	6⅜	6¼	6¼	
Alleg Cp	7	13	23⅜	22⅞	23⅛	23⅛ + ½
Alleg Al	4	2553	11	10½	10¾	10¾ + ⅜
Allg Lud	8	68	18	17⅝	17¾	
Allg Pw	8	229	16½	16⅜	16½	
Allen Gp	7	81	18¼	17¾	18⅛	18⅛ + ¼
Alld Ch	8	3043	35¾	34⅜	35⅛	35⅛ + ¼
Alld St	5	1199	21⅞	21¼	21½	21½ - ⅜
Allis Ch	5	70	32¾	32½	32½	
Alcoa	6	317	54¾	54⅛	54⅜	54⅜ - ⅛
Am Sug	164	9	18⅛	18	18	18 - ⅛
AMICI	13	393	54½	53⅜	54¼	54¼ - ⅜
Amcord	6	67	19⅛	18⅞	19	19 - ⅛
A Hess	9	363	31⅛	30⅜	30⅞	30⅞ - ⅛
AmAir	3	849	12⅜	12	12	12 - ⅛
A Brnd	7	97	u55⅜	54⅞	54⅞	
ABC	7	191	34½	34¼	34⅜	34⅜ + ⅛
Am Can	6	79	38	37⅝	37⅞	37⅞ + ¼
A Cyan	8	218	26⅛	25⅝	25⅞	25⅞ - ⅜
A DisTel	9	60	24⅝	24⅛	24⅛	24⅛ - ⅜
Am EIP	10	1836	21¾	21½	21¾	
Am Exp	7	712	31⅞	31¼	31⅜	31⅜ - ⅛
A Gnins	4	193	27½	26⅞	26⅞	26⅞ - ½
Am Hoist	6	278	17	16½	16½	16½ - ¼
A Home	12	1095	26¾	26½	26½	26½ - ¼
Am Hos	10	240	25⅛	24⅝	24⅞	24⅞ + ⅛
Am Mot	7	6907	u 9¼	8⅝	9¼	9¼ +1
A Stand	6	277	45¼	44¾	44¾	
A Sterll	9	143	7⅛	7	7⅛	7⅛ + ¼
Am TT	8	1347	61⅜	61	61	- ⅛
Amfac	6	43	19⅞	19½	19½	- ⅛
Amp In	12	283	33¼	32½	32½	- ¼
Ampex	11	211	16¼	16	16	- ⅛
Amrep C	13	15	4	4	4	- ⅛
Am Star	14	129	18	17¾	17¾	- ¼
Anchr H	5	93	26⅞	26⅜	26⅜	- ⅜
Angelica	7	43	5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Anixter	7	181	13¼	12⅝	13¼	+ ⅜
Apache	8	135	26⅜	25¾	26¼	+ ¼
Apld Dl	8	150	10⅛	9⅞	10	- ⅛
Arch D	10	164	17¼	17	17¼	+ ⅛
Arctic En	7	118	10⅜	10⅛	10¼	
Arlz PS	7	108	20½	20¼	20⅜	- ⅛
Arlen Rl		123	2¼	2	2⅛	
Armco St	5	126	22	21⅝	21⅞	- ⅛
Armst Ck	7	71	17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Arm R	4	14	21½	21¼	21⅜	+ ⅛
Asarco	12	471	20⅞	20¼	20½	- ⅛
Asd Drg	7	33	17⅜	17⅛	17½	
Atl Rich	9	418	62⅛	61⅛	61½	- ⅜
Atlas C		214	14	13⅛	13⅛	- 1
Auto Dat	15	79	30¾	30	30	- ⅛
Avco Cp	3	740	23⅛	22⅝	22⅞	+ ⅛
Avco pf		2	48¾	48¾	48¾	+ ½
Avco Pf		10	59	57½	59	+ ⅜
Avery In	8	69	17⅜	16¾	17¼	+ ½
Avnet	7	240	19⅝	19½	19½	- ⅛
Avon	12	455	47⅜	47	47⅛	
Bache	6	66	9⅛	9	9	
Bakr Int	14	339	39¼	38½	38¾	- ½
Bald U	6	14	23¾	23⅜	23⅜	- ⅛
Ball Cp	6	21	21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
Bally	25	623	65⅜	64	64⅛	- ½
Bangr P	4	55	20	19⅝	19⅞	
Bk of Va	5	65	14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Bnk Am	7	434	25¼	25	25⅛	- ⅛
Bank Tr	5	92	34½	34	34⅜	- ⅛
Bard C	11	134	13	12½	12⅞	+ ⅛
Bausch L	8	117	42⅞	42	42	- ¾
Baxt Tr	14	163	39¾	39¼	39½	
Beat Fd	8	989	21⅝	21⅜	21½	+ ⅛
Beckmn	15	131	22¾	22½	22½	- ⅜
Bect Dic	12	87	33⅜	33	33⅜	+ ⅜
Beech	8	191	25⅝	24⅞	25⅝	+ ¼
Belden	5	7	23⅜	23¾	23¾	- ⅛
Bel How	8	21	16⅞	16⅝	16¾	+ ⅛
Bell Ind	5	57	7¼	7⅛	7¼	
Bell Can	7	6	56⅛	56⅛	56⅛	
Bendix	6	41	39⅝	39⅛	39⅜	- ⅛
Benfl Cp	6	38	23¾	23⅜	23⅝	+ ⅛
Berk P	11	32	6⅝	6½	6½	
Beth Stl	5	777	24¼	24	24⅛	
Black D	12	535	22	21¾	21¾	
Blair Jhn	6	131	26⅝	25½	25½	- 1
Bliss L	7	8	16	15⅞	16	
Block H		74	23⅜	23⅛	23⅜	- ¼
Blue Bel	6	84	26⅛	25⅝	26	
Bluebrd	6	34	9¾	9⅝	9⅝	- ⅛
Bob Brk	5	38	5⅜	5¼	5¼	
Boeing	9	879	67¼	64½	64½	- 2⅜
Borden	6	80	26⅜	26¼	26⅜	- ⅛
Borg W	4	56	28⅛	27⅜	27¾	- ¼
Bos Edis	8	25	23¾	23⅜	23⅜	
Braniff	5	358	12⅛	11¾	12	+ ⅛
Brist My	11	635	34¾	34¼	34½	
Brit Pet	11	1151	24¾	24½	24¾	+ ⅛
Brkwy Gl	9	16	18⅞	18⅜	18⅞	
Bwn Shp	6	7	19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Brwn C	6	127	17⅝	17½	17½	- ⅛
Brwn Fr	10	93	14⅜	13⅝	13¾	- ⅜
Brnswk	6	146	14⅜	14	14	- ¼
Bucy Er	7	2267	20⅜	18⅝	19⅞	+1
Buf For	7	25	29	28¾	28⅞	- ⅛
Bunk Ra	7	85	21¼	20¾	20⅞	+ ⅛
Burl Ind	7	297	18	17⅞	18	+ ¼
Burl Nor	5	567	44¼	42⅞	44⅛	+ 1
Burndy	10	24	23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Burrghs	11	460	71¼	70¼	70⅞	+ ¼
Butte		275	11⅝	11¼	11½	+ ¼
CY BS	6	420	46⅜	46	46	
CCI	4	87	8¾	8⅛	8¼	
CIT Fin	8	1388	35½	35	35⅛	+ ¼
CLC Am	21	3	12⅛	12⅛	12⅛	
CNA Fi	4	316	14¼	13⅞	14⅛	
CTS Cp	7	80	16¾	16¼	16⅜	- ¼
Cabt C	7	14	39¼	39¼	39¼	
Cadence	5	2	10¾	10½	10¾	
Caesars	38	414	60⅛	58¾	58¾	- 1
Camp RL	16	55	33⅞	33⅜	33⅜	- ⅜
Cam Sp	9	32	33⅛	32⅞	33⅜	+ ⅛
Cdn Pac	5	259	23⅞	23⅝	23⅝	- ¼
Cap Cit	10	161	39¾	39	39	- ⅜
Cap Hold	8	46	20⅞	20⅝	20⅝	- ⅛
Carling O	8	9	4⅝	4⅝	4⅝	
Carr Cp	7	1883	26¼	25¾	25⅞	- ⅜
Cart Hw	7	39	16⅜	16⅜	16½	+ ⅛
Cart W	9	47	7¾	7⅝	7¾	- ⅛
Castl Ck	7	216	15	d14⅜	14⅝	- ⅜
Catrp T	9	338	59⅝	59¼	59⅜	- ¼
Celanse	6	148	47	46½	46¾	+ ⅛
Cenco	6	184	4⅞	4⅜	4⅝	- ⅛
Centex	10	107	24	23½	23½	- ¼
Cen TUt	8	61	25⅜	25¼	25⅜	- ⅛
Cessna	8	124	18⅝	18⅜	18⅜	- ⅛
Chmp In	6	251	25	24⅜	24¾	
Chmp S	7	73	9¾	9½	9¾	+ ¼
Chart Co	8	884	9⅝	9⅛	9⅛	+ ⅜
Chart NY	5	41	31⅞	31½	31½	
Chase M	6	99	31½	31¼	31½	+ ⅛
Chelsea	4	43	11⅛	11⅛	11⅛	
Chm NY	5	42	37½	37¼	37¼	- ¼
Ches P	11	155	22¾	22⅜	22¾	+ ¼
Chessie		8	76	29½	29⅛	29¼ - ¼
Choc FN			49	4⅛	4	4 - ⅛
ChrisCft	8	82	13¾	13⅜	13⅝	+ ⅛
Chroml	5	87	17⅞	17½	17¾	+ ⅛
Chrysler			455	10⅜	10⅜	10⅜ + ⅛
Cin Mil	8	113	34⅛	34	34⅛	- ¼
Citicrp	6	668	23⅜	22¾	22¾	- ⅛
Cities Sv	14	684	60½	59⅞	60¼	+ ⅜
City Inv	4	695	16⅞	15⅞	16⅛	
City Inv w		47	1⅜	1¼	1¼	
Clark Eq	7	141	39⅞	39½	39⅝	- ¼
Clark Oil	10	230	23	22¼	22½	+ ½
Clev E	8	172	18⅞	18½	18½	- ⅜
Clorox	8	175	11⅞	11⅜	11⅝	- ⅛
Cluet P	6	89	11⅜	11⅜	11⅜	
Cst SGas	7	281	21¼	20⅞	21⅛	+ ¼
Coca Btg	9	158	7	6¾	6¾	- ⅛
Coca Col	14	263	41½	41¼	41¼	+ ⅛
Cldw Bk	8	46	40½	40	40	+ ⅛
Cole Nt	o	19	12½	12½	12½	- ⅛
Coleco		79	3⅞	3¾	3¾	- ⅛
Colg Pal	8	529	16⅞	16⅝	16⅞	
Col Alk	6	93	10	9⅞	10	
Col Penn	5	603	21⅜	20¾	20⅞	- ¾
Colt In	6	10	39⅜	39⅜	39⅜	- ¼
Col Gas	7	161	26½	26⅛	26¼	
Col Pic	5	x2295	25⅜	d 5⅜	24¾	+ ⅜
Col SoH	13	66	22⅞	22⅜	22¾	+ ⅛
Cmb En	7	426	39	36¼	37⅛	- 1⅞
Cmb Eq	14	99	11⅜	11⅛	11¼	- ⅛
Com Ed	8	2018	25½	25⅛	25¼	- ⅜
Comsat	10	103	43⅜	40⅞	41⅜	- ⅛
Cmpugrp	15	158	47	46⅜	46⅝	- ¼
Comp Sc	11	871	13¼	12⅝	13	+ ½
Congolm	6	45	20⅞	20½	20½	- ¼
Con Ed	6	709	24⅜	24	24	- ¼
Con Fds	7	284	23	22½	22½	- ⅜
Con Frt	5	126	27⅜	26¾	27¼	+ ½
Con NGs	7	108	39⅞	39⅜	39¾	+ ¼
Con Pow	7	199	23⅞	22⅝	22⅞	- ¼
Cont Air	3	136	9¾	9½	9⅝	- ⅛
Cont Cp	5	206	27¼	27	27⅛	- ⅛
Cont Gp	8	147	28¾	28⅜	28⅜	
Cont Oil	8	1811	u34⅛	33⅛	34	+ ¾
Cont Tel	8	42	16⅛	16⅛	16⅛	
Con Dat	7	279	34⅞	33⅜	33⅜	- 1⅛
Cook Un	8	256	7	6¾	7	
Coop In	8	21	47⅜	47⅜	47⅜	- ⅛
Coop Lb	10	190	22¼	21⅞	21⅞	+ ⅛
Copw Cp	9	3	18½	18½	18½	+ ⅛
Cordura	10	73	5⅛	5	5	- ⅛
Corn GI	10	91	57¼	56¾	56⅞	- ⅛
Cowles	18	42	23⅛	22⅞	22⅞	- ⅛
Cox Bcst	12	3	59¼	59¼	59¼	
Crane	9	86	30⅞	29½	29⅞	- ½
Crock N	5	148	29⅛	28⅞	29	- ⅛
Crom K	6	24	14⅞	14⅞	14⅞	- ⅛
Crou H	9	30	24¾	24⅜	24½	+ ⅛
Cr Crk	7	14	29¾	29⅜	29⅝	- ⅛
Cr Zell	8	132	35⅞	34½	34⅝	- 1⅛
Cum En	5	30	37⅜	37	37	- ⅜
Curt W	8	112	15⅜	15	15	- ⅛
Cyprus	7	417	32⅜	31⅝	31⅝	- ⅛
DPF		5	63	12	11¾	11¾ + ¼
DamnCp		208	737	6⅜	5⅜	6¼ + ½
Dan Riv	7	272	16⅜	15¼	16⅜	+ ⅜
Dana Cp	6	117	27¾	27½	27½	- ⅛
Dart In	8	92	40	39⅝	40	- ¼
Data Gn	16	102	69⅞	69½	69½	- ⅛
Data Ter	16	206	47⅞	46½	47⅞	+ ⅜
Dayco	4	52	16	15⅞	15⅞	
Dayt Hud	3	78	38	37½	38	+ ⅜
Dayt Pl	9	106	15¾	15⅜	15¾	
Deere	8	542	35⅞	34⅜	35	- ¾
Delta A	6	264	41¼	40½	40½	- ⅛
Delton	22	180	13¼	12¾	12⅞	+ ⅛
Deny Inc	8	60	23	23	23	- ⅛
Dentsply	15	33	17⅜	17⅛	17¼	- ⅛
De Soto	6	17	11½	11⅜	11⅜	
Det Ed	8	169	14⅞	14⅜	14¾	+ ⅛
Dexter	9	23	22¾	22¼	22¼	- ¼
Di Glor	7	107	12	11¾	11¾	
Diam In	8	38	38¾	36⅜	38⅜	
DiaS 1.48	7	2009	22½	21¾	22½	+ ¾
Dick AB	15	11	16¼	16⅛	16⅛	
Dictaphn	10	367	27⅜	27¼	27⅜	
Diebold	13	10	21	20¾	20⅞	- ⅛
Digital E	15	410	54⅞	53¾	53⅞	- ⅜
Dillingm	9	18	9½	9¼	9⅜	
Disney	12	308	39¾	39⅛	39¼	
Diver In	9	193	3⅞	3⅝	3⅞	+ ⅛
Div Mtg			82	5	4⅞	5
Dr Peppr	13	291	15¾	15½	15⅝	
Dome	10	211	94	89¾	91	- 3¾
Donnely	10	121	29⅛	28⅜	28⅞	+ ⅛
Dor Oliv	10	8	22¾	22⅝	22¾	
Dover	10	8	49	48⅝	48⅝	- ⅜
Dow Ch	9	958	28⅝	28	28	- ¾
Dress I	8	337	42	41¾	41⅞	- ⅜
duPont	9	389	142⅞	141	141⅛	- 1
Dun Brd	13	217	31¾	31⅜	31¾	+ ¼
Duq Lt	10	117	15¾	15⅜	15⅝	
Dutch B		22	9¼	9¼	9¼	+ ⅛
EG G	13	78	31⅞	31¾	31⅞	- ⅛
EMI Ltd	16	1478	2⅝	2½	2⅝	- ⅛
E Sys	9	16	27¼	27⅛	27¼	
Eastn A	3	543	8¾	8⅛	8¾	+ ¼
East GF	33	2440	u19¾	17¾	19¼	+ 1½
Eas Kod	11	1100	65⅝	64	64	- 1½
Eaton	6	18	37⅞	37⅜	37¾	
Echlin	12	69	17¾	17⅛	17⅜	+ ¼
Eckr J	11	91	26⅝	26	26½	+ ⅛
EIP NG	7	1088	17¾	17⅛	17⅜	+ ⅜
Elec As	12	47	6⅝	6¼	6⅝	- ⅛
ElMeMg	5	33	4⅜	4¼	4¼	- ⅛
Eltra Cp	7	12	28⅜	23⅜	28⅜	
Emer E	11	368	33⅞	33¼	33½	- ⅜
Emery	13	33	17⅞	17¾	17⅞	+ ¼
Emhart	6	47	36⅛	35¾	35¾	
Engl MC	9	713	u39¾	38⅞	39⅜	+ ⅛
En Busn	7	41	18¾	18⅛	18¼	- ⅜
Envrtec	11	43	18	17¾	17¾	- ¼
Equifx	8	5	22	22	22	
Equimk	5	15	11	10⅞	11	+ ¼
Esmark	7	35	26⅞	26¾	26¾	- ¼
Ethyl	6	70	24⅞	24½	24½	- ⅜
ExCelO	7	12	29¾	29⅜	29¾	+ ⅛
Exxon	9	1301	52⅞	52½	52⅝	
FMC Cp	6	135	26½	26	26¼	+ ⅛
Fabrge	8	90	9½	9¼	9⅜	- ⅛
Fairch	10	2702	u45⅛	42¾	45	- ¼
Fair In	6	22	27¼	27	27⅛	+ ⅛
Far WFin	3	11	13⅞	13¾	13¾	- ⅛
FarahMf		20	4	3⅞	3⅞	
Fedders	116	62	4⅜	4½	4⅜	+ ⅛
Fed NM	4	115	15⅞	15¾	15¾	
Fed DStr	8	219	31⅛	30½	31⅛	+ ⅜
Ferro	7	64	24½	23⅞	24⅜	+ ⅛
Fieldcst	5	4	29⅛	28¾	28¾	- ¼
Fin Fed	6	894	u40	37⅜	40	+ 3
Fireston		x259	13¼	13	13¼	+ ⅜
Fst Chrt	5	299	17½	17¼	17½	+ ⅛
Fst Pa	7	74	13¾	13½	13¾	+ ⅛
Fisher Sc	7	47	17	16½	16¾	- ⅛
Fleet Ent	5	127	10¾	10⅜	10¾	
Flintkt	7	394	37½	35¾	36½	+ ¾
Fla Pw	7	143	31¼	30⅝	30⅞	- ⅜
Fluor Cp	8	1172	41¾	40⅞	41½	+ 1
Ford	3	747	43⅜	43⅜	43⅞	+ ⅛
For McK	5	113	18⅜	18½	18½	
Fos Wh	9	396	44⅜	43	43⅞	- ⅞
Four Ph	4	309	36⅜	34⅞	35⅛	- 1
Foxbro	5	160	33⅜	33½	33⅜	
Frank M	5	47	7¾	7¾	7⅜	- ⅛
Frep Mfg	23	316	41½	40¾	41¼	
Frueht	5	80	30	29⅞	30	+ ⅜
Fuqua	5	500	11⅜	11⅛	11¼	- ⅛
GAF Cp	5	99	11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
GCA Cp	16	271	22½	21⅝	22⅜	+ ¾
GDV	4	236	8⅝	8⅜	8½	+ ⅛
GF Eqp	44	17	5¾	5½	5¾	+ ⅛
Gam Sko	5	22	28½	28¼	28⅜	+ ⅜
Gannett	14	51	43¼	42	42¼	- ¾
Gard Dn	11	143	31	30⅞	31	- ⅛
GA Oil	24	239	49¼	48⅜	49	+ ¾
G Cable	11	93	17¾	17⅜	17¾	
Gn Dyn		561	33⅜	32½	32¾	- ¾
Gen Elec	9	1322	48½	47¾	48	- ⅛
Gn Food	7	155	32½	32⅜	32½	- ⅛
Gn Host		48	16½	16⅛	16⅜	
Gn Inst	10	206	36½	35⅞	36½	+ ⅜
Gen Mills	9	682	25	24½	25	+ ¼
Gn Mot	5	972	57¼	56⅞	57⅛	+ ¼
Gn Port	6	65	14⅞	14¾	14¾	+ ¼
GPub Ut	7	1530	16¾	d16¼	16¼	- ½
Gen Sig	10	254	29¼	28⅞	28⅞	+ ⅛
GTel El	7	649	28⅜	28⅛	28⅛	- ¼
Gn Tire	5	396	23⅞	23½	23⅞	+ ¼
Genesco		62	4½	4⅜	4⅜	
Genstr	6	55	35	35	35	- ¼
Gen Pts	12	136	34½	33⅜	34½	
Ga Pac	10	623	29⅜	28½	28⅝	- ⅜
Getty	11	321	43⅞	42⅜	42⅞	- 1⅛
Gld Lew	4	86	15⅛	14¾	14⅞	- ⅛
Gillette	8	2274	24⅞	24¼	24½	- ⅛
Ginosinc	5	71	7½	7¼	7¼	
Glob Ma	9	192	17¾	17¼	17¼	- ¼
Goodrch	4	289	19⅜	19	19⅜	+ ⅜
Goodyr	5	881	16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
Gould	8	418	27	26¼	26⅜	- ⅜
Grace	7	406	28¾	28½	28⅝	
Grunity	379	16	11⅜	11¼	11⅜	
Gt AP	59	105	7¾	7⅝	7⅝	- ⅛
Greyhd	9	174	12	11¾	12	
Gruman	7	29	16¼	16	16⅛	
Gulf Wn	4	413	15⅛	15	15	
Gulf Oil	6	835	26½	26	26¼	- ⅛
Gulf Res	9	250	13¼	12⅜	13	+ ½
Glf SU	8	493	13¼	13	13	- ¼
Gulton	9	40	10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
Halbrtn	10	280	69⅝	68	68¾	- ⅞
Ham P	7	44	22⅝	22⅜	22½	
Hndlmn	6	55	14⅝	14½	14⅝	
Handy H	11	19	21¼	21⅛	21⅛	
Hana M	13	69	37½	37¼	37⅜	+ ⅛
Hardee	5	35	11⅞	11¾	11¾	
Harnisf	12	587	14¼	13½	14¼	+ ¾
Harris C	12	175	28¼	27⅝	27¾	- ⅜
Hart SM	6	58	13¼	13	13	
Hazltn	7	29	15½	15	15	- ⅛
Hecks	7	35	11½	11¼	11⅜	
Hecla		153	8¾	8⅝	8¾	
Heinz HJ	8	316	40½	39⅞	40	- ⅜
Hel Cu	5	6	7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Heller In	6	20	17⅛	16⅞	17	- ⅛
Helm P	11	21	48⅜	48¼	48½	
Hercules	9	568	20⅝	20¼	20⅜	
Hershy	6	115	18⅜	18⅜	18⅜	- ½
Heublin	10	62	28⅞	28½	28½	- ⅛
Hew Pck	17	220	95	92⅞	93½	- 1⅜
High Vlt	12	107	8⅝	8⅜	8⅜	+ ⅜
Hilton	10	518	26⅞	25¾	26½	+ ⅜
Hobart	7	55	16½	16¼	16⅜	- ¼
Hldy In	8	251	16¾	16½	16⅜	
Homestk	13	154	34⅜	34⅛	34¾	- ⅛
Honywl	8	153	68⅜	67½	67½	- ⅜
Hoov U	6	33	21½	20¾	20⅞	- ⅛
Horizon		37	3¾	- 3⅜	3⅜	- ⅛
Hosp Cp	12	186	28½	27⅞	28½	+ ½
Host Int	6	50	16	16	16	
Houdle	11	108	37	36¼	37	+ ⅜
Hough M	7	51	28½	28⅛	28½	+ ⅜
Hous Fab	14	71	6	5⅞	6	
Househ F	6	209	18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅛
Hous In		63	29½	29⅜	29⅜	- ⅛
Hw John	8	352	11⅞	11⅝	11¾	
Humana	16	x313	u33⅜	32¼	33	+ ½
Hunt Ch	12	75	15¼	15⅛	15¼	+ ¼
Hutt EF	4	20	17¾	17½	17⅝	
Huvck	8	62	11¼	11	11

Provibec inaugure une nouvelle usine à Montréal

par Michel ROESLER

La nouvelle usine que Nutribec a inauguré hier à Montréal permet à cette firme spécialisée dans la fabrication de moulées pour le bétail, de doubler sa capacité de production.

Née, il y a quatre ans du regroupement d'employés et de clients de Supersweet, une division de Robin Hood Multufoods Ltd., Nutribec fait partie aujourd'hui des quatre plus importantes meuneries faisant affaire au Québec et avec la Coopérative Fédérée assure 50 pour cent des besoins québécois en moulées.

En s'agrandissant rapidement Nutribec devait acquérir en mai 1976, neuf mois après sa création, la division Citadelle d'Alex Couture Ltée, dans la région de Québec et, en mai 1977, les Moulées Miracle, des Minoteries Ogilvie Ltée.

Lors de l'inauguration de l'usine montréalaise, achetée et aménagée pour un investissement de $1.5 million, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, a rappelé que cette opération avait pu être réalisée grâce à une participation de $300,000 de la société d'État Soquia.

Actuellement Nutribec prévoit investir $1 million au cours des cinq prochaines années dans la modernisation et l'expansion de cette nouvelle usine. Elle compte également développer le secteur des aliments pour les animaux domestiques dont le marché connaît un important développement.

Le chiffre d'affaires de Nutribec est passé de $5 millions en 1975 à plus de $20 millions en 1978.

Actuellement cette société produit et met en marché 150 types de moulées et de suppléments protéiques.

Landry vante le Québec aux USA

par Michel HOTTE

Quelques jours passés le dépôt du budget de son gouvernement pour l'année en cours, le ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, s'adressait hier aux milieux d'affaires new-yorkais pour les inciter à investir dans l'économie québécoise, dont les performances sont un gage de rendements aussi sûrs qu'intéressants.

Parlant hier devant les membres du très sélect Sales Executive Club de la métropole américaine, le ministre Landry, mi-sécurisant, mi-prometteur, a fait état, bien sûr, des deux «mamelles» du Québec — son inépuisable réservoir énergétique à bas prix et ses amples ressources naturelles —, mais aussi de la qualité du climat économique québécois.

«L'économie québécoise est et restera l'une des plus ouvertes au monde», de proclamer M. Landry, et le dossier du gouvernement péquiste en fait foi, selon lui: «Nous avons vu trois budgets sérieux caractérisés par une réduction des dépenses et tout un train de mesures visant à stimuler la consommation (suppression de la taxe de vente, de la taxe d'hôtel et baisse des impositions pour les familles à faibles revenus).» Tout ça couplé d'avantages bénéficiant tant à la force ouvrière qu'à l'entreprise privée, notamment par le biais d'une «multitude» de programmes de subventions. «Ce ne sont pas là des mesures propres à énerver les banquiers ou à menacer les hommes d'affaires», de noter le ministre.

Et M. Landry de souligner à ses auditeurs que l'économie du Québec croît à un bon rythme (moyenne annuelle de 4.8 pour cent depuis 1960), même s'il le juge insuffisant. Mais la qualité du climat social laisse entrevoir de réjouissantes perspectives pour les investisseurs. «Ce n'est pas plus chaud qu'il ne le faut sur le front ouvrier», d'avancer le ministre en énonçant la politique de concertation des divers agents économiques, mise de l'avant par son gouvernement. «Le patronat, les syndicats et le gouvernement se sont assis par deux fois déjà ensemble pour discuter des réformes et orientations aptes à stimuler l'économie québécoise (les sommets économiques), d'exposer M. Landry, et même s'il y a divergences d'opinion sur plusieurs sujets, toutes les parties ont bien senti que ce processus de consultation est un facteur majeur dans la création d'un climat économique sain au Québec.»

En bref, fort de ses ressources naturelles, humaines et financières, d'une gestion gouvernementale aussi bonne que dynamique, d'une productivité croissante dans un climat social toujours plus sain.

marché des options–CHICAGO

Option	Prix	Mars	Juin	Sept.	Dern. Trans.	Ferm. du Titre
Alcoa	50	4⅞	5¾		7¼	54⅜
Alcoa	60	1/8	1⅛		2⅛	54⅜
Am Exp	30	1 11-16	2⅜		a	31⅝
Am Exp	35	a	a		¾	31⅝
Am Tel	60	1⅝	2⅜		3	61
Am Tel	65	1-16	5-16		⅜	61
Atl R	45	16⅞	b		b	61½
AQTL R	50	11½	12⅜		13	61⅞
Atl R	60	2⅜	4¼		5½	61w4
Ayon	45	2⅜	a		4¾	47⅛
Ayon p	45	⅜	1⅜		2	47⅛
Ayon	50	¼	1 7-16		2½	47⅛
Ayon p	50	3⅛	4		4⅜	47⅛
Ayon	60	1-16	3-16		11-16	47⅛
Ayon p	60	13	a		a	47⅛
BankAm	20	5¼	b		b	25⅛
BankAm	25	¾	1½		2 1-16	25⅛
BankAm	30	1-16	¼		½	25⅛
Beth S	20	4⅜	4⅝		5	24⅛
Beth S	25	7-16	1¼		1 13-16	24⅛
Bruns	10	4	b		b	14
Bruns	15	1/8	b		b	14
Burl N	35	8	a		9½	44⅛
Burl N	40	4	5¾		5½	44⅛
Burl N	45	13-16	2⅛		2⅜	44⅛
Burrgh	80	1/8	a		a	70⅞
Chicp	20	a	a		4	22¼
Chicp	25	1/8	⅝		1	22¾
Delta	35	6¼	6⅞		a	40½
Delta	40	1¼	3		4	40½
Delta	45	1-16	15-16		1¾	40½
Delta	50	1-16	a		a	40½
Dig Eq	50	4⅛	a		a	53⅞
Dig Eq	60	3-16	2		a	53⅞
Disney	35	4⅜	a		6½	39¼
Disney	40	13-16	2⅜		a	39¼
Disney	45	1-16	13-16		a	39¼
Dow Ch	20	8⅜	b		b	28
Dow Ch	25	3⅛	b		b	28
Dow Ch	30	5-16	b		b	28
du Pnt	110	32½	a		b	141⅛
du Pnt	120	22½	24⅛		b	141⅛
du Pnt	130	12⅝	16¼		20	141⅛
du Pnt	140	4½	9⅞		13⅝	141⅛
du Pnt	150	⅞	5		a	141⅛
Eas Kd	50	14⅞	16¼		b	64
Eas Kdp	50	1-16	3-16		b	64
Eas Kd	60	4⅞	6⅝		8½	64
Eas Kdp	60	5-16	1 11-16		2¾	64
Eas Kd	70	3-16	1 15-16		3½	64
Eas Kdp	70	5⅞	6¼		7¼	64
Exxon	40	12¾	b		b	52¾
Exxon	45	7⅞	8¼		a	52¾
Exxon	50	3¼	4⅛		4½	52¾
Exxon	60	a	7-16		15-16	52¾
Fluor M	15	⅞	1 5-16		2⅛	15¾
Fluor M	20	1-16	1-16		5-16	15¾
Fluor	30	11⅝	11⅞		a	41½
Fluor	35	6⅝	7¼		7⅞	41½
Fluor	40	2⅛	3¼		4⅜	41½
Fluor	45	5-16	b		b	41½
Ford	40	3⅞	b		b	43⅞
Ford	45	5-16	b		b	43⅞
Gen El	45	3¼	b		b	48
Gen El	50	5-16	b		b	48
G M	50	7⅛	b		b	57⅛
G M p	50	1-16	b		b	57⅛
G M	60	3-16	b		b	57⅛
G M p	60	3⅛	b		b	57⅛
G M	70	1-16	b		b	57⅛
G M p	70	13⅛	b		b	57⅛
Gt Wst o	16⅝	¾	1 11-16		a	16¾
Gt Wst o	20	1-16	7-16	15-16		16¾
Gt Wst	15	b	3¼		a	16¾
Gt Wst	20	b	9-16		⅞	16¾
Gt Wn	10	5	b		b	15
Gt Wn	15	¼	b		b	15
Halbtn	60	8¾	a		a	68¾
Halbtn	70	1⅜	3⅝		5⅛	68¾
Halbtn	80	a	13-16		b	68¾
Homstk	30	4½	a		a	34¾
Homstk	35	⅝	2		3⅛	34¾
Homstk	40	1-16	11-16		b	34¾
Hou OM	15	4¾	5½		5¾	20
Hou OM	20	¾	2 1-16		2 13-16	20
Hou OM	25	1-16	¾		b	20
I Mi A	40	5¼	a		a	45⅛
I Mi A	45	¾	1⅞		2¼	45⅛
I B M	240	78	b		b	315½
I B M	260	57¼	60½		b	315½
I B M p	260	a	9-16		b	315½
I B M	280	37	42½		b	315½
I B M p	280	1-16	1 15-16		b	315½
I B M	300	17¾	27		33½	315½
I B M p	300	11-16	5⅝		9	315½
I B M	320	4	14⅜		21⅞	315½
I B M p	320	6¾	13		16½	315½
In Mer	30	9¾	10⅛		b	39⅜
In Mer	35	4⅞	a		6¼	39⅜
In Mer	40	¾	2⅛		3⅛	39⅜
In Min	40	a	5		5½	44⅛
In Min	45	b	2		a	44⅛
In Min	50	b	⅜		1¼	44⅛
In Pap	40	6¾	a		8¼	46¼
In Pap	45	1⅞	3⅛		4	46¼
In Pap	50	¼	b		b	46¼
I T T	25	3⅝	b		b	28½
I T T	30	1/8	b		b	28½
John J	70	1 1-16	2¾		5	68⅝
John J	80	1-16	½		1¼	68⅝
K mart	25	⅜	b		b	24¾
Kenn C	20	4⅜	b		b	24⅛
Kenn C	25	7-16	b		b	24⅛
Kerr M	40	11¼	a		b	51
Kerr M	45	6⅜	7¾		9	51
Kerr M	50	2 5-16	4¼		5½	51
Kerr M	60	b	15-16		2	51
Mc Don	40	2⅜	b		b	42⅛
Mc Don	45	5-16	b		b	42⅛
Mc Don	50	1-16	b		b	42⅛
Merck	50	16	a		b	66
Merck	60	6½	8¼		9⅝	66
Merck	70	7-16	2⅜		3⅞	66
Merck	80	a	a		1⅜	66
Merril	15	3¾	a		a	18½
Merril	20	5-16	1⅜		2	18½
M M M	50	8⅜	9½		b	57⅞
M M M	60	¾	2⅝		3⅞	57⅞
M M M	70	1-16	a		1⅛	57⅞
Monsan	45	6¼	a		a	51⅝
Monsan	50	2	3½		4⅝	51⅝
Monsan	60	a	a		1½	51⅝
N C R	60	9¾	b		b	69¾
N C R	70	1 13-16	b		b	69¾
Nw Air	25	4¼	5⅛		a	29¼
Nw Air	30	¾	1 15-16		2⅞	29¼
Nw Air	35	a	9-16		1⅛	29¼
Pennz	30	7⅜	7½		8	37¼
Pennz	35	2¼	3⅜		4¼	37¼
Pennz	40	b	1¼		1¾	37¼
Pepsi	25	⅝	a		2⅜	25⅛
Pepsi	30	a	⅜		⅜	25⅛
Polar	40	1⅛	3⅝		5	38½
Polar	45	3-16	1¾		3	38½
Polar	50	1-16	11-16		1⅞	38½
Polar	60	1-16	3-16		⅛	38½
R C A	25	2⅛	b		b	26¾
R C A	30	1/8	b		b	26¾
Sears	20	1 1-16	b		b	21
Sears	25	1-16	b		b	21
Sperry	40	9⅜	10⅞		b	49⅞
Sperry	45	5	6		7¼	49⅞
Sperry	50	1⅛	3⅛		4	49⅞
Squibb	30	4⅞	6		7⅛	34⅞
Squibb	35	⅞	2⅜		3½	34⅞
StorTec	20	19¼	a		b	38⅜
StrTec	25	13¾	Q⅛½¼		b	38⅜
StorTec	30	8½	9⅜		11¼	38⅜
StorTec	35	3⅞	6		7½	38⅜
StorTec	40	1 1-16	3⅜		4¾	38⅜
Syntex	25	9⅜	b		b	34¾
Syntex	30	4½	b		b	34¾
Syntex	35	⅞	b		b	34¾
Syntex	40	1/8	b		b	34¾
Tandy	25	1 5-16	3		a	25¼
Tandy	30	1/8	1		1⅞	25¼
Teldy o	83	39½	40½		b	122½
Teldy o	92⅛	30¼	37⅛		35¾	122½
Teldy o	101⅜	21¼	26		30	122½
Teldy o	110⅝	12⅞	18¼		23½	122½
Teley o	119⅞	5⅞	12½		17¼	122½
Teldyn	110	b	19		22¾	122½
Teldyn	120	b	12⅜		17¼	122½
Teldyn	130	b	7⅞		12⅜	122½
Tex In	70	16½	a		b	86
Tex In	80	6½	9⅞		12	86
Tex In	90	1	4¼		6¼	86
Tex In	100	1-16	1½		3¼	86
Uplohn	40	b	4		5⅛	41
Uplohn	45	3-16	1⅜		2½	41
Uplohn	50	a	7-16		1⅛	41
Weyerh	25	6⅛	6⅝		a	31
Weyerh	30	1½	2 9-16		3⅛	31
Weyerh	35	b	9-16		1⅛	31
Xerox	45	13⅜	a		b	58⅜
Xerox	50	8⅜	10½		10½	58⅜
Xerox	60	1	3⅜		4½	58⅜
Xerox	70	a	⅝		1⅜	58⅜

	May	Aug	Nov	
A E P 25	a	a	1/8	21¾
Am Hos 25	1	2	a	24⅞
Am Hos 30	a	⅜	⅜	24⅞
A M P 30	3⅛	a	a	32¾
A M P 35	½	a	1⅞	32¾
Bally 30	34¾	36	b	64¼
Bally 35	29¾	a	b	64¼
Bally 40	25	26¾	b	64¼
Bally 45	20½	22⅝	b	64¼
Bally 50	15⅞	19	21	64¼
Bally 60	7⅞	12	14½	64¼
Bally 70	3	7	9½	64¼
Baxter 40	1⅛	2½	a	39½
Baxter 45	a	11-16	b	39½
Blk Dk 15	6⅝	7	7¼	21¾
Blk Dk 20	2	2¾	3⅛	21¾
Blk Dk 25	5-16	b	b	21¾
Boeing 50	15¾	17⅛	b	64½
Boeing 60	7¼	10¼	12⅞	64½
Boeing 70	2	4⅞	7	64½
Boeing 80	¾	1⅞	3½	64½
Bois C 30	5½	6	a	35¼
Bois C 35	1½	2 7-16	2⅞	35¼
C B S 50	a	a	2⅝	46
Coke 35	a	7	b	41¼
Coke 40	2¼	a	3½	41¼

Option	Prix	Mars	Juin	Sept.	Dern. Trans.	Ferm. du Titre
Coke	45	¼	¾	1 7-16		41¼
Colgat	15	a	2¾	2⅞		16⅞
Colgat	20	1-16	5-16	⅝		16⅞
Cmw Ed	25	¾	1	1¼		25¼
Cmw Ed	30	a	1-16	⅛		25¼
C Data	30	4½	5¾	a		33⅝
C Data	35	1 7-16	2⅞	3⅝		33⅝
C Data	40	¼	1¼	b		33⅝
GnDyn o	24	8⅝	a	b		32¾
GnDyn o	28	5¾	a	b		32¾
GnDyn o	32	2¾	a	b		32¾
GnDyn o	36	1	2¾	b		32¾
Gn Dyn	30	3⅜	a	6¼		32¾
Gn Dyn	35	1 3-16	3	3½		32¾
Gen Fd	35	5-16	¾	a		32½
Hewlet	80	14	a	a	18¼	93½
Hewlet	90	6	9	a		93½
Hewlet	100	1 7-16	4⅛	6½		93½
H Inns	15	2¼	3	3⅜		16⅝
H Inns	20	⅜	1	1½		16⅝
H Inns	25	1-16	b	b		16⅝
Honwllp	50	a	¼	b		67½
Honwll	60	8¾	10¼	11⅝		67½
Honwllp	60	⅜	1 5-16	2 5-16		67½
Honwll	70	2	4⅛	5⅜		67½
Honwllp	70	3⅞	5	6⅛		67½
Honwll	80	5-16	1¼	2½		67½
In Flv	25	9-16	1	a		22¾
J Manv	20	4⅞	a	a		24⅝
J Manv	25	⅝	1⅜	1¾		24⅝
MGIC	15	a	7⅜	a		22⅛
MGIC	20	2½	a	a		22⅛
MGIC	25	a	a	1½		22⅛
Mobil	60	a	15	a		74⅜
Mobil	70	5⅛	6	7¼		74⅜
Mobil	80	9-16	1½	2½		74⅜
N Semi	15	7	7½	7⅞		21¾
N Semi	20	2 9-16	3¾	4½		21¾
N Semi	25	⅝	1½	2 5-16		21¾
N Semi	30	1/8	b	b		21¾
Occi	10	a	10⅞	b		21½
Occi	15	6⅛	6½	6½		21½
Occi	20	1⅜	2⅞	3½		21⅞
Occi	25	⅜	b	b		21½
Raythn	40	5⅜	a	a		44½
Raythn	45	2	3⅜	a		44½
Raythn	50	⅝	1¾	3		44½
Rynlds	60	1 1-16	1⅞	a		58¾
Slumb	90	14½	a	a		102¾
Slumb	100	6¾	12	13¼		102¾
Slumb	110	2	5	7		102¾
Skylin	10	15-16	1 5-16	1 11-16		10⅜
Skylin	15	1-16	¼	a		10⅜
Southn	15	1-16	¼	5-16		13¾
St Ind	60	1¾	3¼	4		59½
Tx Glf	20	5½	a	a		24⅞
Tx Glf	25	1½	2⅜	3¼		24⅞
U A L	20	6⅝	7½	8⅜		26½
U A L	25	2½	3¾	4½		26½
U A L	30	⅜	1 9-16	2⅛		26½
U A L	35	1/8	9-16	b		26½
U Tech	35	2⅞	a	4⅞		36⅞
U Tech	40	9-16	1½	2⅜		36⅞
U Tech	45	⅛	b	b		36⅞
J Walt	30	1¼	2⅛	2⅞		30½
J Walt	35	3-16	b	b		30½
Willms	15	4¼	4½	5		19¼
Willms	20	¾	1 9-16	2⅛		19¼

	Jun	Sep	Dec	
Bruns 15	11-16	1	b	14
Dow Ch 25	3⅜	4⅜	b	28
Dow Ch 30	1	1 7-16	b	28
Ford 40	4⅛	a	b	43⅞
Ford 45	⅞	1 7-16	b	43⅞
Gen El 45	4⅛	a	b	48
Gen El 50	1	1 13-16	b	48
Gen El 55	a	½	b	48
G M 50	7⅛	7⅜	b	57⅛
G Mp 50	⅜	1⅛	b	57⅛
G M 60	⅞	1¾	b	57⅛
G Mp 60	4¼	5½	b	57⅛
G M 70	1-16	b	b	57⅛
Glf Wn 10	5	5⅛	b	15
Glf Wn 15	13-16	1 3-16	b	15
Glf Wn 20	a	3-16	b	15
I T T 25	a	4½	b	28½
I T T 30	9-16	1	b	28½
K mart 25	1	1⅜	b	24¾
K mart 30	1/8	b	b	24¾
Kenn C 20	5¼	5⅝	b	24⅜
Kenn C 25	1½	2¼	b	24⅜
Mc Don 30	4	a	b	42⅛
Mc Don 45	1¼	2¾	b	42⅛
Mc Don 50	a	1	b	42⅛
N C R 60	11	a	b	69¾
N C R 70	3⅞	6	b	69¾
R C A 25	2⅜	3⅛	b	26¾
R C A 30	9-16	1⅛	b	26¾
Sears 20	1½	2	b	21
Sears 25	3-16	½	b	21
Syntex 30	6	6⅞	b	34¾
Syntex 35	2⅜	3½	b	34¾
Syntex 40	¾	1¾	b	34¾

Total volume 99,804

OPEN INTEREST: Total des contrats achetés mais non levés ou liquidés.

les obligations PAR ACCOVAM

Les renseignements fournis ont étés obtenus de sources que nous considérons dignes de foi. Cependant, l'ACCOVAM ne saurait en garantir l'exactitude.

GOUVERNEMENT DU CANADA

			Offre	Dem.
3¼	1er oct.	1979	96.50	—
(b) 7½	1er oct.	1979	98.25	98.35
7½	1er Fév.	1980	97.70	97.80
9	1er Fév.	1980	98.85	98.95
(c) 9	1er oct.	1980	99	99¼
7½	1er juin	1980	96.95	97.05
8¾	1er juin	1981	97.35	97.45
8½	15 déc.	1981	96.30	96.40
8¼	1er avril	1981	96.55	96.65
9¼	1er fév.	1982	98.10	98.30
7¾	1er avril	1982	99¼	99½
8	15 oct.	1982	94½	94¾
8¼	1er fév.	1983	94¾	94⅝
4½	1er sept.	1983	82¾	82⅝
9¼	1er avril	1984	97¼	97½
10	1er juin	1984	100¼	100⅜
8	1er oct	1986	90½	91
8¼	1er juil.	1987	90½	90¾
8¾	1er fév.	1988	93¼	93¾
9½	15 juin	1994	95½	95¾
10	1er oct.	1995	98⅜	99¼
3	15 sept.	1996	49¼	49½
8¼	15 mai	1997	92⅜	92⅝
9	15 oct.	1999	90¼	90½
9½	1er oct.	2001	93⅜	93⅝
8¾	1er fév.	2002	88	88¼
8½	1er oct.	2003	93⅜	93⅝
9¾	1er fév.	1982	99.35	99.45
9¾	1er Fév.	1984	99¾	99⅝
9¾	15 déc.	2000	95¾	96
10¼	1er fév.	2004	99¾	99⅞

(b) Echangeable pour des obligations 8¾% du 1er oct. 1984
(c) Echangeable pour des obligations 9½% du 1er oct. 1985
(d) Echangeable pour des obligations 8% du 1er oct. 1985

PROVINCIALES

			Offre	Dem.
BC Hydro 8⅞	12 janv.	1982	95¼	96¼
(a) BC Hydro 10	15 oct.	2000	96¾	97¼
Manitoba 9	5 déc.	1981	96	96½
Manitoba 10	5 déc.	1999	96¼	96¾
New-Brunswick 9¼	17 juil.	1998	94¼	95¼
NB Elec. 9	15 mai	1981	96¾	97¼
NB Elec. 10¾	15 mai	1995	98¼	98¾
NFLD 10	5 janv.	1999	93¾	94¼
NS Power 9¼	22 fév.	2002	89	89½
NFLD Lab. 10	9 mai	2002	93¾	94¼
Ont. Hyd. 9¼	6 janv.	2004	90⅜	90⅝
Ont. Hyd. 9¾	25 janv.	2005	91⅜	91⅝
Ont. Hyd. 9½	5 oct.	2003	92¼	92¾
Ont. Hydro 9¾	1er mars	2005	94½	94¾
Ont. Hydro 9¾	29 juin	2008	94¼	94¾
Ont. Hyd. 10¼	30 oct.	1985	100¼	100¾
Ont. Hyd. 10¼	29 janv.	2001	99	99¼
Ont. Hyd. 10	18 mai	2001	97	97¼
I.P.E. 9½	4 juil.	2002	88½	89¼
Pr. Qué. 9¼	22 mars	1982	96¼	96½
(c) Pr. Qué. 9⅞	10 nov.	2000	97¼	97½
Pr. Qué. 10¼	4 mai	2001	96¾	97¼
Pr. Que. 10¼	10 nov.	1995	97¼	97½
Pr. Sask. 9	1er fév.	2002	88¾	89¼
Pr. Sask. 9	2 déc.	1981	96¼	96½
(d) Pr. Sask. 9⅞	3 nov.	2000	98¼	99¼
Pr. Sask. 10¼	1er avril	2001	98¼	99¼
(e) Pr. Ont. 9	1er juil.	1998	96¾	96¼
Pr. Ont. 9¾	22 mars	1998	98¼	99¼
(f) Pr. Ont. 10¼	10 déc.	1987	100¼	101¼
Qué. Hyd. 10	1er juin	1997	95¼	95½
Qué. Hyd. 10	21 oct.	2001	94¾	95
Qué. Hyd. 10	5 juil.	2003	94¾	95
Qué. Hyd. 10¼	15 mai	2003	96¾	97

(a) Rétractable en 1983
(c) Rétractable en 1983
(d) Rétractable en 1983
(e) Echangeable pour des obligations de 9% du 1er juillet 1983.
(f) Echangeable pour des obligations de 9¾% du 10 décembre 2000

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aeronca	21	145	5⅞	5⅛	5¾	+ ⅛
Alask A	3	31	4⅞	4¾	4⅞	
Alleg A	3	2	37	37	37	+ ½
Amdhl	14	310	39¼	38	38	– 1
Anglo C	8	183	15⅞	15⅝	15¾	+ ⅛
Apld Dv	17	206	9	8½	8⅞	+ ¼
Aquit Ca	14	255	27¼	26½	26¾	– ¼
Asamer		183	17¼	16¾	16¾	– ⅛
Auto Ra		150	3⅞	3¾	3	+ ¼
Avemc	6	28	5⅜	5⅛	5⅛	– ¼
Banistr	17	44	9¾	9⅝	9⅝	
Barnwl	130	5	9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Bartons	25	5	3¾	3⅝	3¾	+ ⅛
Baruch	64	188	5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Beverly	11	146	7	7	7	– ¼
Blc Pen	8	12	10⅜	10¼	10¼	– ⅛
Blnk Mt	7	1	19½	19½	19½	+ ⅛
Bradf Cm	8	192	9¾	9⅜	9½	+ ⅛
Brascan	4	161	u19⅞	19½	19½	– ⅛
Breeze C	9	22	14⅞	14⅜	14⅜	– ⅛
Brwn F	12	32	35⅜	35¼	35¼	
Calcomp	17	143	10⅜	9¾	9¾	– ⅜
Camco In	8	35	18¼	18	18	– ⅛
Camp Ch		36	6½	6⅜	6½	
Cdn Hom	25	118	12⅞	12½	12½	– ⅛
Cdn Mar	10	166	10	9⅞	10	
Cdn Mer	14	4	15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
Cdn Oc	16	26	u22¼	20⅝	22	+1⅝
CSup Oil	15	67	93	92⅝	92¾	+ ½
Chmp Ho		66	2	1⅞	2	+ ⅛
Chief Dv	27	150	34¼	32¾	33½	– ⅜
Cominc	10	2	32⅜	32⅛	32⅛	+ ⅛
Comdint	8	154	26¼	25⅞	25⅞	– ½
Condec		39	11⅛	10⅞	10⅞	
Con OG	1063	139	10⅝	10¼	10⅜	+ ⅛
Cont Ma

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

Contrats de 400 onces:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril 79	239.40	239.40	237.80	239.20
Juin 79	246.00	246.00	244.10	245.90
Oct. 79	251.30	252.60	251.30	252.50
Janv. 80				259.00
Avril 80	265.30			

Volume de jeudi: 17 contrats.

Contrats de 100 onces:

Mars 79				240.50
Mai 79	239.70	241.00	239.70	241.00
Juin 79	242.70	244.10	242.00	244.10
Août 79	246.80	247.60	246.80	247.50
Sept. 79	249.10	250.20	248.10	250.20
Déc. 79	255.50	256.70	255.40	256.70
Mars 80				262.50

Volume de jeudi: 36 contrats.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à **Montréal** par le ministère fédéral de **l'Agriculture.**

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, $1.31; prix de vente $1.32; no 93, prix de vente, $1.39⅗; prix de gros moyen aux détaillants, $1.44.

Fromage cheddar: blanc, $1.33⅓; coloré, $1.32⅝.

Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb, $0.77 à $0.80; pour nourrissage, $0.43 à $0.45.

Lait d[illegible]urre en poudre: $0.58 à $0.62.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, en boites d'une douzaine, A-extra-gros, $1.07 ⅗; A-gros, $0.96⅘; A-moyens, $0.89⅘; A-petits, $0.65⅘.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Quebec: A-extra gros, $0.90; A-gros, $0.93, A-mouens, $0.87; A-petits, $0.63; A-très-petits, $0.33.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, $2.50 à $2.70 pour 50 lb; $1.10 à $1.20 pour 20 lb, $0.63 à $0.65 pour 10 lb; I.P.E., $3.00 à $3.15 pour 50 lb, $1.40 à $1.50 pour 20 lb, $0.73 à $0.76 pour 10 lb; **Nouveau-Brunswick,** $2.55 à $2.70 pour 50 lb, $1.15 à $1.25 pour 20 lb, $0.60 à $0.64 pour 10 lb.

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en baisse hier de 4-25 à $1.1594 et la livre sterling en hausse de 11-20 à $2.3999.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 3-25 à $0.8625 et la livre sterling de 19-20 à $2.0700.

l'argent

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de 4.5 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

VENDREDI: $7.458

MONTREAL — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent canadien à $8.629 l'once de Troyes.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $7.43 l'once de Troyes.

titres au comptoir

Valeurs	Ventes	Haut	Bas
Copconda Mines	4000	70	70
Duncan Range	13000	55	53
East Ampli Gold	2700	2	2
East Bay Gold	39000	10	8
First Canadian Gold	500	5	5
Intl Systcoms	16125	87	75
Kewagama Gold	3000	105	100
Lakelyn Mines	1400	51	51
Mandarin Mines	7000	105	85
Ryanor Mining	20000	3½	3
Scintilore Expl	1000	17	17
South Dufault	20000	11	11
Thunderbird Expl	1000	30	30
Cdn Gas Engy wts	100	$18¾	18¾

fruits/légumes

(PC) — **Prix payés au marché Central métropolitain** tels que fournis par le ministère de l'**Agriculture du Québec.**

FRUITS

Pommes AC conservées sous atmosphère contrôlée: Prix minimaux, vendues livrées aux détaillants, en vigueur à compter du 11 mars au 2 juin 1979. Cortland et McIntosh (cell pack), $14.00 pour grosseur 96 et plus, $13.00 pour grosseur 120 et 125, $12.00 pour grosseurs 135, 140 et plus petits, $9.50 pour 8 cellos de 5 lb, $9.25 pour 12 cellos de 3 lb, $9.25 pour 9 cellos de 4 lb; variété Masters, 4 x 4, pintes, $6.00, 6 x 3 litres expérimental $5.75; $8.00 pour 40 lb en vrac. Variété Délicieuses rouges, $1.20 de plus que pour la McIntosh.

Les prix ci-contre sont fournis par le Plan conjoint des Producteurs de Pommes du Québec.

LEGUMES

Betteraves: $2.75 à $3.00 pour 25 lb; grosses $4.00 à $4.25 pour 50 lb; $3.00 à $3.25 pour 12 sachets de 2 lb.

Carottes: $6.00 à $6.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; $2.25 à $2.75 le sac de 25 lb; grosses, $4.00 à $4.50 pour 50 lb; jacketed, $7.25 à $7.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Choux verts: $3.50 à $6.00 pour 12; $9.00 à $10.00 le sac de 50 lb; gros, $9.00 à $9.50 le sac de 50 lb.

Ciboulette: $3.00 à $3.25 pour 12 paquets.

Concombres: (de serre) moyens, sans pépin, $7.00 à $7.50 pour une caisse de 12; petits, sans pépin, $5.75 à $6.00 la caisse de 12.

Echalotes françaises: $8.50 pour 12 sacs-filets; $12.50 pour une boite de 10 lb.

Endives: $12.00 pour 5 lb.

Laitue frisée: $8.50 à $8.75 la caisse de 24.

Laitue Boston: de serre, $5.50 à $6.00 la caisse de 12.

Oignons: jaunes gros, $5.75 à $6.00 pour 50 lb; jaunes moyens, $5.25 à $5.75 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, $4.25 à $4.50 pour 50 lb; jaunes petits, $0.70 à $0.75 pour un sac de 10 lb.

Panais: $5.25 à $5.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux: $2.00 à $4.00 pour 12.

Rutabaga: $5.00 à $5.25 pour 50 lb; $3.00 à $3.25 pour 25 lb.

Pommes de terre: $2.40 à $2.50 le 50 lb; $1.00 à $1.10 le 20 lb; $0.58 à $0.60 le 10 lb. Lavées: $4.25 à $4.50 le sac de 10 sachets de 5 lb. Arrivages: 2,632 sacs de 50 lb.

Sirop d'érable: $18.00 pour 8 boites de 26 onces AVDP. Arrivages: 40 gallons.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)		
comptant	1019-1020	
à terme	1028.50-1029.50	
ventes		10,000 tonnes
ETAIN (qualité ordinaire)		
comptant	7220-7240	
à terme	7150-7160	
ventes		1,275 tonnes
ETAIN (qualité supérieure)		
comptant	7270-7280	
à terme	7170-7200	
ventes		25 tonnes
PLOMB		
comptant	570-574	
à terme	536-537	
ventes		2,200 tonnes
ZINC		
comptant	396-397	
à terme	404-405	
ventes		8,700 tonnes

les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Afrique du Sud	Rand	$1.3738
Allemagne	Deutsche Mark	$0.6218
Angleterre	Livre	$2.4035
Argentine	Peso	$0.0011
Australie	Dollar	$1.3004
Autriche	Schilling	$0.08480
Belgique	Franc	$0.03931
Brésil	Cruzeiro Novo	$0.0540
Danemark	Couronne	$0.2236
Espagne	Peseta	$0.01709
France	Franc	$0.2703
Hollande	Florin	$0.5769
Italie	Lire	$0.001383
Japon	Yen	$0.005547
Mexique	Peso	$0.0509
Etats-Unis	Dollar	$1.1613
Norvège	Couronne	$0.2274
N.-Zélande	Dollar	$1.2287
Suède	Couronne	$0.2658
Suisse	Franc	$0.6863

NOMINATION



Pierre Lavigne

Le président du conseil d'administration et directeur général de l'École nationale d'administration publique, monsieur Jean Lessard, annonce la nomination de monsieur Pierre Lavigne au poste de directeur du perfectionnement à l'ENAP.

Monsieur Lavigne s'est joint à l'ENAP en août 1973 à titre de conseiller en perfectionnement. Depuis juin 1974, il a occupé à l'ENAP différents postes de cadre dans le domaine du perfectionnement.

À titre de directeur du perfectionnement, monsieur Lavigne est responsable de l'ensemble des activités de perfectionnement à l'intention des administrateurs des secteurs public, parapublic et péripublic.

Monsieur Pierre Lavigne est en poste depuis le 16 février 1979.

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

gâtez-vous
sous la rubrique
carrières ET PROFESSIONS
DANS
la presse
285-7320

CENTRE DE VILLEGIATURE
IDEAL POUR CONVENTIONS ORGANISMES DE LOISIRS

AUBERGE YVAN COUTU

Au coeur des Laurentides
à 60 km de Montréal

A VENDRE

Auberge de 42 chambres, avec restaurant, salles de réunions, salle de jeu, etc.

Sept chalets suisses tout équipés.

Terrain de 230 acres comprenant deux montagnes et un lac.

Quinze pistes de ski alpin, sept remontées mécaniques, postes de ski de fond, deux piscines, court de tennis, nombreuses autres installations sportives.

Quarantaine de lots cadastrés et desservis.

Toute offre raisonnable pour l'achat en totalité ou en partie sera considérée.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A GAETAN CHARLEBOIS, PROPRIETAIRE, A SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON TEL.: (514) 228-2511

10.25%
intérêt annuel
Obligations à échéance de 5 ans.
Appelez: Anne-Marie Poglitsch
(514) 866-1071
Membre de l'Assurance-Dépôts du Canada
Taux sujet à changements

Morguard
Compagnie de Placements Hypothécaires Morguard du Canada
Suite 604
3, place Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3B 2E3

albacor

EXPOSITION - MICROFILM

La toute nouvelle caméra à répétition (step & repeat) pour microfiche est arrivée! La CTG 8000 avec micro-ordinateur est montrée pour la première fois au Canada.

Vous êtes invités à venir visiter notre salle d'exposition dans le Vieux Montréal.

Les 3 et 4 avril 1979 de 9h à 18h

Vous pouvez aussi examiner les nouveaux lecteurs à projection avant, fabriqués au Canada, ainsi que la caméra portative pour microfilm 16 et 35 mm, la rotative fabriquée en Suisse, mini-ordinateur pour récupération automatique, et bien d'autres accessoires et équipements pour la micrographie et le traitement des mots.

Si vous n'avez jamais visité notre exposition annuelle, vous ne devriez pas la manquer cette année, et si vous nous avez déjà visités, vous allez sûrement revenir...

ALBACOR MICRO SYSTEMES LTÉE MICRO SYSTEMS LTD.
365 ouest, rue Saint-Paul, Montréal (514) 288-1905
La compagnie Québécoise dans le microfilm

NESBITT THOMSON (NT)

QUELS AVANTAGES FISCAUX LE NOUVEAU BUDGET DU QUEBEC VOUS OFFRE-T-IL?

Savez-vous qu'il y a de nouveaux avantages à la Bourse ? Que vous soyez déjà investisseur ou que vous pensiez sérieusement à la devenir, Nesbitt Thomson Bongard peut vous aider dès maintenant.

Voici quelques détails que vous devez savoir:

Comment puis-je participer à cette occasion de placement?

Est-ce que je suis sujet à une échelle d'imposition spéciale pour me qualifier?

Si j'investis, quelles sociétés seront choisies pour offrir cette épargne sur l'impôt et dans lesquelles devrais-je placer?

Quel montant dois-je placer et dans quelle catégorie de valeurs?

Pour obtenir un rapport complet, veuillez remplir et envoyer le coupon ci-dessous.

Destinataire: **Directeur des ventes**
Nesbitt Thomson Bongard, Inc.
355 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
H2Y 1P1

Veuillez m'envoyer le rapport décrit ci-dessus:

Nom.....
Adresse .....
Compagnie ..... **Fonction** .....
Tél.: - bureau ..... **Tél.: - domicile** .....
Aux clients de Nesbitt Thomson Bongard, Inc. indiquer le nom de votre représentant .....

LA COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE DE MONTRÉAL
présente



70 DANSEURS MUSICIENS

Dimanche 1er avril
16h: $4 — $5
20h30: $6 — $7 — $8
Billets en vente à la Place des Arts

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Ecole des Hautes Etudes Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

programmes de certificats

Formation universitaire de premier cycle en administration dispensée le soir, destinée à toute personne qui désire améliorer ses connaissances dans un secteur de l'administration ou qui souhaite changer d'orientation.

Pour y être admis, le candidat doit remplir l'une des conditions suivantes:
- détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent
- posséder une expérience jugée valable sur le marché du travail (au minimum trois ans)

durée des études
De trois à quatre ans

demande d'admission au programme
Pour le trimestre débutant en septembre 1979, on peut obtenir la brochure et un formulaire de demande d'admission en s'adressant au registrariat de l'Ecole (voir plus bas).

baccalauréat en administration des affaires

classes du soir

programme
Spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par l'horaire et le calendrier de ses cours.

candidats
Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Toutes autres personnes possédant un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins quatre (4) ans.

durée
Normalement de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.

demande d'admission au programme
Pour la session débutant en septembre 1979, on peut obtenir la brochure et un formulaire de demande d'admission en s'adressant au registrariat de l'Ecole (voir plus bas).

diplôme en sciences administratives

Programme universitaire de 2e cycle en administration offert en cours du soir

à l'intention
- des diplômés d'un 1er cycle universitaire
- de ceux qui détiennent un dossier jugé équivalent

objectifs
- connaissance des principes scientifiques de la gestion des affaires
- acquisition d'aptitudes à solutionner des problèmes administratifs

programme de 30 crédits
- 15 crédits obligatoires
- 15 crédits optionnels

durée
- deux à trois ans en moyenne
- six ans au maximum

demande d'admission
Date limite de dépôt: 1er juin 1979

Pour le trimestre débutant en septembre 1979, on peut obtenir la brochure en s'adressant au registrariat

Ecole des Hautes Etudes Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal H3T 1V6
Tél.: 343-4500

L'écrasement du F-27 de Québecair

L'avion s'est écrasé non loin d'un pâté de maisons

La catastrophe aurait pu être pire encore

par André CEDILOT
envoyé spécial de LA PRESSE

L'accident, à l'Ancienne-Lorette, aurait pu être encore plus catastrophique, puisque le bimoteur pouvant accueillir une quarantaine de personnes s'est écrasé à moins de 1,500 pieds d'un pâté de maisons unifamiliales, rue Champigny.

Pour un, M. André Duguay, qui est considéré comme le principal témoin oculaire par les enquêteurs de la police municipale de Sainte-Foy, a révélé à LA PRESSE qu'il avait craint que l'avion en folie ne s'écrase sur sa résidence.

«J'étais à consommner une soupe, lorsque j'ai aperçu par la fenêtre de la porte patio une lueur dans le ciel. Puis j'ai remarqué un avion dont un moteur était en feu qui se dirigeait droit sur la maison. Là, j'ai immédiatement crié à toute la famille de sortir, pour ensuite constater que l'appareil venait de bifurquer vers la droite et tomber dans le terrain vague», a relaté M. Duguay, qui est policier à la Sûreté du Québec.

C'est ce dernier qui a le premier donné l'alerte aux policiers de Sainte-Foy, après que l'appareil eut explosé en touchant le sol. Puis, en compagnie de son fils d'une douzaine d'années, s'est précipité à l'extérieur pour porter secours aux malheureux.

«Et c'est en me dirigeant vers l'appareil déchiqueté que j'ai fait face à trois blessés qui descendaient la côte...», a-t-il dit, encore stupéfait par cet événement, ajoutant qu'il avait accueilli le trio dans sa demeure, en attendant les ambulanciers.

Une fois les trois blessés placés à bord d'une ambulance, M. Duguay est retourné sur le site de l'accident, où il s'est joint au service d'ordre. Bien qu'il en ait vu d'autres au cours de sa carrière de policier, M. Duguay a confié avoir été fortement secoué par tout ce qu'il a vécu, jeudi soir.

Panique

De leur côté, M. et Mme Hervé Boudreau, qui habitent tout juste à côté des Duguay depuis 28 ans, ont également été ébranlés à la suite du drame qui s'est produit à quelques pas de leur domicile.

«Quand l'avion s'est écrasé, on aurait dit un tremblement de terre, tellement la maison a chambranlé», a indiqué Mme Boudreau, précisant qu'elle avait été atteinte de maux d'estomac, dans les heures qui ont suivi.

Quant à son mari, même s'il s'est rué à l'extérieur de son logis à la première détonation, il s'est dit incapable de toute action pour venir en aide aux victimes, trop figé par la panique qui s'est emparée de lui.

Une autre résidente de la rue Champigny, Mme Aline Tardif, dont le mari a été le premier à accéder au débris de l'avion, a pour sa part dû dormir avec sa fillette de six ans «qui avait peur qu'un autre avion tombe dans les parages», a-t-elle dit.

Collision évitée de peu

Par ailleurs, dans les instants qui ont précédé son écrasement, l'avion déboussolé, en effectuant sa boucle pour retourner à l'aéroport, est passé à une centaine de pieds seulement de la maison des frères du Sacré-Coeur, où logeaient une soixantaine de personne, dont dix étudiants de 12 à 17 ans et autant de religieux à la retraite.

«De prime abord, je croyais que c'était la résidence de l'aumônier qui était en feu...», a déclaré le directeur de l'institution, le frère Maurice Tremblay, pour qui c'était la pire tragédie dont il était témoin après 30 années passées près de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette.

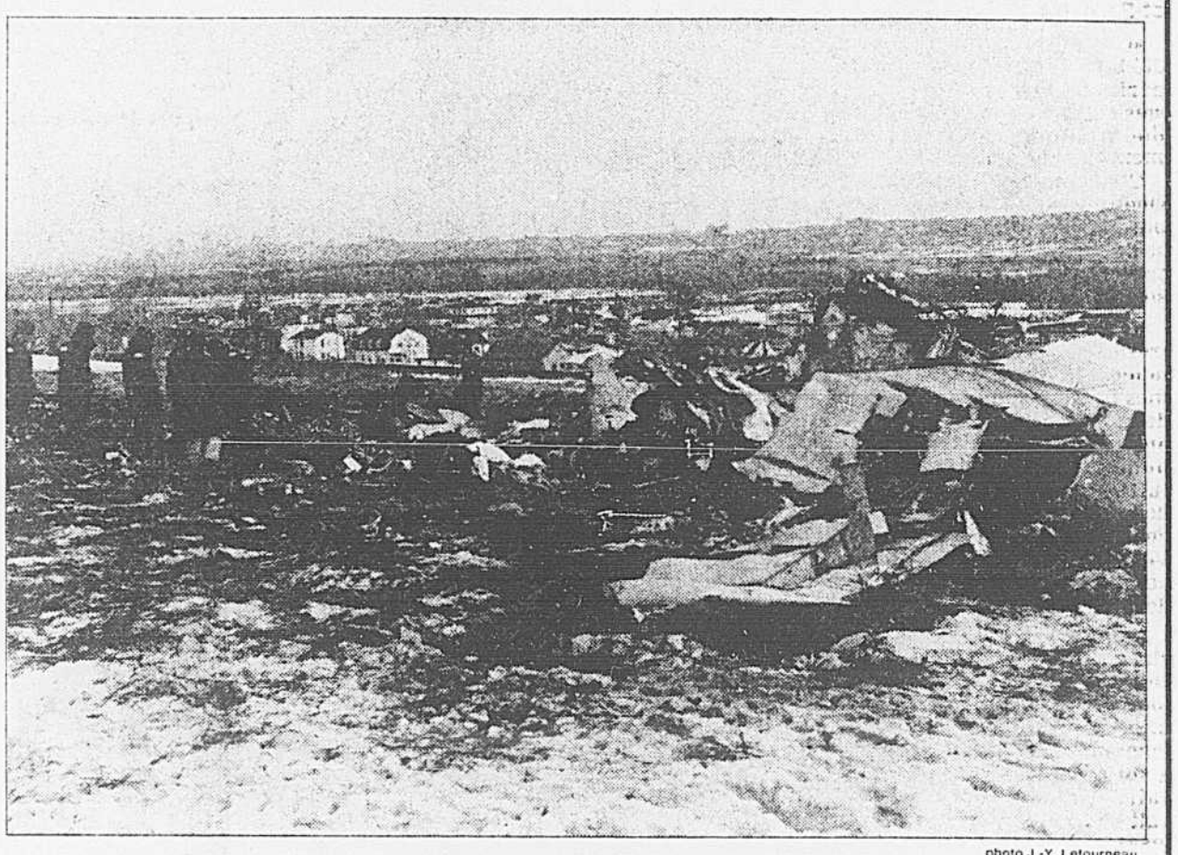


photo J.-Y. Létourneau

L'avion s'est écrasé à moins de 1,500 pieds d'un lotis de maisons unifamiliales, rue Champigny.

«Faites vite... j'ai peur»

par André PEPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

«Faites vite... j'ai peur... j'ai froid... je ne veux pas mourir!»

Ce sont les dernières paroles prononcées par Me Robert Jodoin après la tragédie aérienne survenue jeudi soir à l'Ancienne-Lorette. Le visage crispé par la douleur, le crâne ensanglanté et le corps affreusement meurtri, celui qui venait de rendre public un important rapport sur la sécurité dans le transport en commun n'a pu vaincre! Quelques minutes plus tard, dans l'ambulance qui le conduisait au Centre hospitalier de l'Université Laval, il rendait l'âme!

Interrogée hier soir par LA PRESSE, Mme Louise Jodoin a déclaré: «Je lui ai parlé, vers dix-huit heures jeudi soir. Il revenait près de nous. J'ai appris sa mort à un bulletin télévisé. Je n'ai pas encore annoncé la nouvelle aux enfants, Pierre-Marc et Valérie.»

Très émue mais affichant tout de même une contenance remarquable, l'épouse de l'homme public a paru soulagé en apprenant qu'il avait pu communiquer avant de mourir.

Les enfants Jodoin sont âgés respectivement de trois et quatre ans.

Un ambulancier raconte

Marc Tremblay, un des premiers ambulanciers arrivés sur les lieux, a relaté hier à LA PRESSE les dernières supplications de M. Josoin, en expliquant l'atmosphère qui régnait près de l'appareil quelques minutes après l'écrasement: «En quelques minutes seulement, nous étions vingt-cinq sur place. Nous avions justement une réunion d'ambulanciers jeudi soir, ce qui nous a permis d'arriver plus rapidement sur les lieux. Nous entendions des lamentations alors nous avons rapidement pris la décision de porter secours aux survivants. Dans ces moments-là, il faut décider sur-le-champ, tout le monde essayant souvent maladroitement de nous prêter main-forte,» d'expliquer l'ambulancier de la maison Lépine et Cloutier.

Il va sans dire toutefois que les secouristes de la Vieille capitale ont dû habilement improviser pour recueillir les 22 victimes de l'accident, personne ne connaissant l'importance de la tragédie au moment où elle fut annoncée. Trente minutes de travail ont suffi pour maîtriser la situation... les policiers de Sainte-Foy veillant de leur côté à repousser les milliers de badauds qui ont envahi le secteur.

«Il s'agit toutefois d'une expérience enrichissante sur le plan professionnel, a poursuivi M. Tremblay, car nous savons maintenant mieux prendre le contrôle d'un lieu de tragédie avec diligence.»

Organisation à la morgue

Pendant que les hôpitaux du secteur assuraient rapidement l'accueil des malheureux, tout le personnel de la morgue de Québec préparait le travail des pathologistes. Le centre situé sur la rue Sample pouvant accueillir trente-six victimes, la tragédie aérienne n'a pas causé de problème à ce niveau.

Hier, le coroner J.-Armand Drouin dirigeait les opérations quant à l'identification des victimes, tandis que le pathologiste Miller procédait à l'examen sommaire des victimes. Selon les informations obtenues, des examens pathologiques ne seront effectués que sur les corps du personnel de l'équipage.

Alors qu'il expliquait le fonctionnement du service de l'identification, le coroner Drouin n'a pu retenir ce commentaire: «Même si mon métier de coroner m'amène quotidiennement à accomplir des tâches ardues, je n'ai pu contenir mes émotions en apercevant Me Jodoin, un ami personnel avec qui j'ai travaillé au cours des derniers mois à la suite des accidents d'autobus. J'ai d'abord douté, pour me rendre ensuite à l'évidence en voyant son nom inscrit au crayon gras sur la poitrine...»

Et tandis que Me Drouin relatait les événements, des hommes et des femmes arrivaient à la morgue pour identifier les corps, la plupart sanglotant à la vue de tant de victimes.

Vers midi hier, les fourgons de la morgue amenaient les trois membres de l'équipage restés coincés dans l'appareil à cause du feu qui a empêché les secouristes de les retirer plus tôt.

Les responsables au bureau du coroner ont par ailleurs souligné que les victimes, à l'exception de l'équipage, n'étaient pas affreusement mutilées comme c'est habituellement le cas dans ce genre de tragédie. Par exemple, parmi les traumatismes remarqués, on dénombre peu de brûlures graves.

En fin de journée hier, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a annoncé que Me Cyrille Delage était nommé coroner «ad hoc» dans cette affaire.



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

L'un des moteurs de l'avion a été retrouvé à plus de cent pieds de la carcasse tordue de l'avion.

Une marche de deux milles pour quérir une trousse médicale

par André CEDILOT
envoyé spécial de LA PRESSE

Un religieux de la congrégation du Sacré-Coeur, Frère Albert Tousignant, âgé de 63, ans, a parcouru près de deux milles à pied pour quérir la trousse d'un infirmier qui portait secours aux victimes de l'accident.

Comme plusieurs de ses collègues, qui ont également été témoins du drame, le sexagénaire se trouvait dans un salon de la vaste maison communautaire, lorsqu'il a aperçu «comme une boule de feu», qui se déplaçait dans le ciel.

Une fois convaincu qu'un avion venait de s'écraser au sol, le Frère Tousignant a enfilé ses chaussures, puis s'est dirigé prestement sur les lieux de l'impact, non sans avoir oublié d'emporter une petite caméra.

Là, après avoir pris quelques clichés, sans trop savoir sous quelle impulsion, comme il l'a expliqué en rougissant aux reporters de LA PRESSE, le religieux a imité une dizaine de confrères, en aidant des brancardiers à transporter les victimes.

A un moment donné, le Frère Tousignant s'est par ailleurs vu confier par un inconnu qu'il a croisé sur place la mission d'aller chercher la trousse d'un infirmier qui prodiguait les premiers soins à l'une des personnes blessées.

«Sitôt dit, je suis parti à la hâte, avec en mémoire seulement l'adresse de mon point de destination, rue Hamel», a-t-il raconté. Une fois le champs traversé, j'ai demandé l'aide d'un automobiliste, mais je l'ai vite délaissé en constatant qu'il serait plus facile de localiser à pied la maison recherchée.»

«A l'adresse indiquée, a ajouté le Frère Tousignant, une dame m'a remis les équipements médicaux, sans même poser une quelconque question.»

«Finalement, à cause des embouteillages monstres de la circulation, j'ai à nouveau fait le chemin de retour en courant, et en marchant occasionnellement pour reprendre haleine», a indiqué l'acclésiastique, qui parait en grande forme physique malgré son âge.

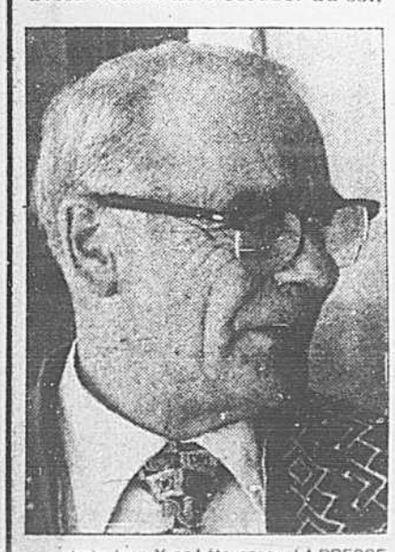


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Le frère Albert Tousignant

Les passagers ont eu le temps de réaliser ce qui se passait

par André PÉPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

QUÉBEC — «Dans les minutes qui ont précédé la catastrophe, les passagers ont eu le temps de réaliser qu'il se passait quelque chose de dramatique. Les membres de l'équipage ont invité les gens à utiliser les dispositifs d'urgence. Par exemple, les passagers ont balancé leurs corps pour tenter de stabiliser l'appareil.»

Le docteur Gérard Martineau du CHUL a fait cette déclaration à LA PRESSE hier soir, après avoir recueilli les confidences de cinq rescapés de la tragédie à qui il administre des soins.

M. Martineau a précisé que les rescapés ne souffraient d'aucune lésion vitale, la plupart d'entre pourront même regagner leur domicile au cours du week-end. Trois accidentés seulement demeuraient aux département des soins intensifs des hôpitaux Laval et Enfant-Jésus de la Vieille Capitale.

Les lésions légères dont souffrent quelques patients hospitalisés au CHUL ne requéraient pas, hier des soins intensifs, M. Martineau précisant toutefois qu'un choc émotif grave a secoué les rescapés.

«Ces gens sont d'abord heureux de vivre, mais ne réalisent pas encore pleinement la terrible aventure qu'ils viennent de vivre. Au cours des prochains jours, ils auront besoin d'une surveillance médicale soutenue, même s'ils regagnent leur domicile», d'expliquer le méfecin de garde.

Plusieurs passagers de l'avion sont décédés dans les salles d'urgences des différents hôpitaux où ils furent accueillis, M. Martineau précisant toutefois qu'aucun passager de l'appareil n'est mort en raison de la lenteur de l'opération sauvetage: «En trente minutes, le transport a été effectué, malgré l'arrivée massive des curieux, alors il faut conclure que tout a été tenté pour sauver la vie au plus grand nombre de passagers. D'ailleurs les premières constatations démontrent que les victimes sont décédées de traumatismes graves.»

M. Martineau a conclu son entretien en expliquant que des êtres humains peuvent très bien mourir d'un arrêt cardiaque provoqué par la peur.

Bilan: 17 morts et sept blessés

La société Québécair a fait savoir hier que le bilan de la catastrophe aérienne survenue jeudi soir à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette à Québec, lors de l'écrasement d'un turbopropulseur F-27, a fait 17 morts et 7 blessés.

Les personnes qui ont péri sont les trois membres d'équipage, le commandant André Bessette de Montréal qui comptait 6,000 heures de vol, le premier officier Alain Willaume de Montréal qui en comptait 5,000, et l'hôtesse de l'air Danielle Ouellette de Ville Saint-Laurent. Les passagers Jacqueline Amyot de Montréal, André Langevin de Bouchervile, Jeanne Duggan de Québec, Charles Cabana de Montréal, Alfred Caviaguaro de New York, Janet Proulx de Beaconsfield, Ghislain Gagnon d'Orsainville, Mathilda Brosseau de Westmount, Jean-Pierre Houde de Châteauguay, Michel Leturc de France, Serge Laplante de Boucherville, Laetitia Bélanger de Montréal, Robert Jodoin de Montréal, et Claude Marchand de Montréal.

Les blessés sont Harold Linton de Grandmont, Adèle Warr de Saint-Bruno, Allen Lombard de Hudson, Donald Peacock de Montréal, Johanne Demontigny de Québec, William Grodinsky de Montréal et David Zavitz de Scarborough.

Transport Canada a dépêché une équipe d'enquêteurs sur les lieux de la tragédie aérienne pour découvrir les causes de cet écrasement.

Les Fairchild F-27 sont utilisés par Québecair depuis plus de 20 ans et cet accident est le premier du genre à survenir à cette société aérienne.

L'écrasement du F-27 de Québecair

Un mécanicien de Québecair:

«Le F-27, c'est un tank. Solide !»

par Pierre BELLEMARE et François FOREST

«C'est étrange! J'ai toujours été bouleversée par une tragédie aérienne, mais jamais je n'aurais cru que ce soit si épouvantable, lorsqu'on est personnellement touchée.»

C'est une copine de Danielle Ouellette qui laissait tomber ces paroles hier après-midi, à l'heure de la pause-café, autour d'une table de la cafétéria du siège social de Québecair à Montréal.

Elle se rappelait, avec d'autres camarades de Danielle, que la jeune hôtesse, une des 17 victimes du vol 255, n'était à l'emploi de la compagnie que depuis deux ans. Elle était si jeune. Le matin même, le frère de Danielle s'était rendu au hangar numéro 2 de la route «C» pour aller y chercher la voiture de la victime qui, 24 heures plus tôt, en était descendue pour s'acquitter de son devoir.

A une autre table de la cafétéria, d'autres employés de Québecairs'entretenaientd'unautrecas tout aussi pénible, celui du premier officier Alain Willaume, jeune pilote de 26 ans qui en était à son dernier vol avec Québecair. Dès lundi prochain, il devait poursuivre sa carrière sur lesailesd'Air-Canada.«Ons'attendait à voir partir Alain, mais non à le voir disparaître», a observé laconiquement un pilote de Québecair, qui se remémorait en même temps les circonstances des grandes tragédies de l'histoire de l'aviation. On s'entendait pour dire que le jeune Alain s'acheminait vers une très belle carrière, lui qui, natif de Saint-Dolay en France, venait de s'établir à Montréal, avec sa femme Yasmine et ses filles Carinne (8 ans), Hélène (2 ans) et Isabelle (8 mois).

Un premier choc

Onn'avaitvraimentpaslecoeur à l'ouvrage au hangar numéro 2. Les employés étaient encore sous l'effet du choc, de ce premier choc si terrible à n'avoir pas encore atteint Québecair depuis son existence. M. Jean-Marie Pelletier, directeur des relations publiques, n'en finissait plus de recevoir des appels téléphoniques de partout à la fois.

Lui et quelques autres n'ont pratiquement pas fermé l'oeil, dans la nuit de jeudi à vendredi. La fatigue et un stress excessif le faisaient trembler par moments, comme lorsqu'il a été tenu en ligne durant une quinzaine de minutes par un journaliste torontois.

De son côté, M. Michel Gagné, autre dirigeant de Québecair, veillait au transport des cadavres de Québec à Montréal, douloureuse opération à avoir été effectuée jusque tard hier en soirée.

Dans le labyrinthe des bureaux d'administration, on s'agitait, on se croisait sans mot dire et les seules paroles qu'on s'échangeait étaient brèves, succintes. Un commentaire? «Non, Monsieur,voyez M. Pelletier», lequel incidemment a été d'une grande circonspection jusqu'à maintenant, et pour cause.

Entre-temps,àlaréceptionde l'immeuble, sous la surveillance de deux gardiens de sécurité, la téléphoniste ne cessait de relayer les appels multiples au personnel de Québecair. Vers 15h, hier après-midi, une autre téléphoniste s'est amenée pour prendre la relève. Quelques secondes ont suffi pour changer de téléphoniste, mais déjà trois appels étaient entrés.

Le F-27, un appareil simple

Chez les mécaniciens, affairés à une inspection générale d'un Bac 111 la journée n'était pas aux grandes déclarations non plus. On se méfiait des journalistes, surtout de ceux qui avaient osé filmer, pour un quelconque réseau, l'intérieur d'un F-27 tôt hier matin. Secrétaires comme préposés à l'entretien relisaient les journaux: «On exagère. L'accident d'Air-Canada à Toronto n'a pas fait tant de bruit.»

Deux mécaniciens, autrefois avec les Forces armées canadiennes, veulent bien causer. Aucun ne veut être identifié. «Le F-27, c'est une Cadillac. Pour nous, travailler à l'entretien de cet appareil, c'est un plaisir. C'est une mécanique simple. La preuve, c'est qu'on fait nos classes avec ce type d'appareil. Après, on nous refile un Bac 111, plus compliqué dans sa mécanique. Ce qui s'est produit? C'est à Transport Canada à le dire. Et ils (les fonctionnaires) en ont les moyens. Ils demanderont la fiche technique de l'appareil au cours des dernières semaines. Les réparations qui ont été faites, la surveillance... A première vue, ça semble être le système de gicleurs (anti-incendie) qui n'a pas été suffisant. C'est curieux à dire, mais tout autre appareil coincé avec une urgence comme celle-là n'aurait laissé aucun survivant.»

Hier matin, dans les ateliers de Québecair (deux avions seulement «couchent» à l'extérieur de Montréal chaque jour), les pilotes ont consulté les mécaniciens: la faute n'a pas encore été imputée à un département plutôt qu'à un autre. On attend le verdict de l'enquête maison de Québecair et celle de Transport Canada. Défaut de fabrication, mauvais aiguillage, vérification trop rapide? Les mécaniciens ne veulent surtout pas en parler. Car c'est le premier accident du genre chez Québecair et, soulignons-le, c'est pour tout le personnel de cette petit compagnie — de la téléphoniste à l'agent de sécurité en passant par les relations publiques — la tragédie du siècle.

Aux relations publiques, justement, on insiste: cet appareil, le F-27, vole partout aux Etats-Unis. Il atterrit à Rome, à Paris. C'est un avion sécuritaire. L'appareil a bien 22 ans d'âge, mais pas les moteurs. Ils sont vérifiés continuellement après un certain nombre d'heures. «C'est un avion qui peut contenir 40 personnes. Nous n'en avons jamais mis plus de 36. La balance, c'était pour le fret. Le F-27 a la réputation du DC3. C'est un avion solide dans lequel on aime voyager», termine M. Pelletier.

C'est en tout cas, un avion qui aura servi à la colonisation de la Côte Nord, qui aura fait les premiers grands trajets en Abitibi et dont l'usage présentement se bornait à des incursions dans le Bas-St-Laurent. Trois autres appareils semblables sont toujours en circulation chez Québecair et il n'est pas un mécanicien qui dira que le F-27 n'est pas un «grand avion».

La petite histoire

Il faut cependant ajouter que la petite histoire du F-27 au Québec a ses lettres... Il y a bien les joueurs du Canadien qui ont fait, il y a trois ans, des pressions pour ne plus «voler» avec cet appareil après un incident qui avait, semble-t-il, fait peur à tout le monde, mais il y a aussi que ce type d'appareil a été longtemps l'avion particulier des premiers ministres au Québec. Et là encore, l'histoire a pris des notes.

En 1970, en pleine campagne électorale, l'ex-premier ministre Jean-Jacques Bertrand et quelques journalistes avaient eu une peur bleue, dans un ciel «variable» au-dessus du pont de Québec. Plus récemment, en 1973, aussi en campagne électorale, c'est Robert Bourassa qui avait sérieusement protesté contre l'avion — ou son pilote — lors d'un atterrissage en catastrophe.

Un mécanicien dira finalement: «Le F-27, c'est un tank. Solide, maniable. C'est plein de sécurité.»

Transport de ministres: Québec y réfléchira

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — A la suite de la tragédie aérienne survenue jeudi soir dernier à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, le gouvernement étudiera dans quelle mesure il serait possible d'éviter que plusieurs ministres voyagent à bord d'un même appareil.

Un porte-parole du ministre des Transports, M. Lucien Lessard, a déclaré à LA PRESSE qu'il n'y avait présentement aucune directive en ce sens mais que les événements de cette semaine «posaient la question et qu'on y réfléchirait».

Pour sa part le sous-ministre des Transports à Ottawa, M. Sylvain Cloutier, dit qu'à la demande, il y a plusieurs années, du premier ministre, les membres du Cabinet s'arrangent pour que jamais plus que quatre d'entre eux se trouvent sur un même vol.

«Lorsque des ministres nous demandent de s'occuper de leurs réservations, d'expliquer M. Cloutier, nous leur rappelons la directive et ils s'y soumettent toujours.»

Un porte-parole du bureau de M. Trudeau a reconnu que le chiffre de quatre pouvait quand même paraître élevé compte tenu du nombre restreint de personnes en cause, mais qu'il serait difficile de l'abaisser à cause des nombreuses difficultés que cela poserait sur le plan pratique.

Même là, la directive n'est peut-être pas suivie partout et toujours puisqu'au ministère de la Défense, qui s'occupe également du transport des membres de l'Exécutif, on affirme qu'il est déjà arrivé que cinq ministres s'envolent en même temps.

Il est bien évident que la perte de plusieurs ministres dans une tragédie poserait de graves difficultés à tout gouvernement. Plusieurs compagnies imposent à leurs dirigeants des restrictions du genre de celle qu'applique le fédéral. On sait par ailleurs que des organisations sportives européennes de premier plan répartissent leurs athlètes à bord de deux appareils, suite à la catastrophe qui avait décimé l'équipe de football Manchester United il y a plusieurs années.

Sur un autre plan, le porte-parole du ministre Lessard a affirmé que les avions gouvernementaux de type F-27, le même que celui qui s'est abîmé jeudi, étaient très bien entretenus et, malgré leur âge, en très bonne condition et qu'on n'envisageait pas de changement pour le moment.

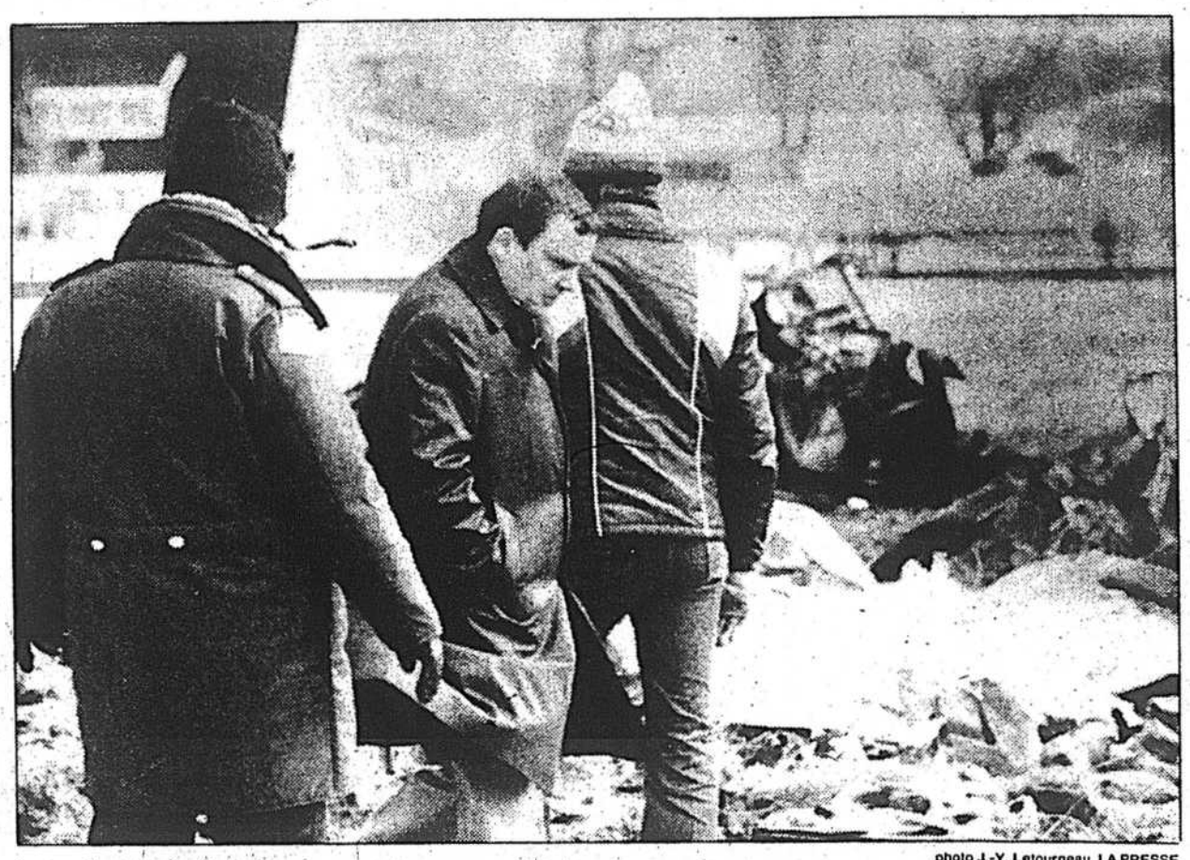


photo J.-Y. Letourneau, LA PRESSE

Dès qu'il eut apprit sa nomination à titre de coroner ad hoc, hier, le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, s'est rendu sur les lieux de la tragédie.

12,000 personnes ont paradé près des lieux de l'accident

par André CEDILOT
envoyé spécial de LA PRESSE

La tragédie aérienne a presque viré sens dessus dessous la petite municipalité de l'Ancienne-Lorette, qui a été envahie depuis deux jours par des milliers de citoyens de la région de Québec et d'ailleurs, curieux d'apercevoir l'épave de l'avion et, qui sait, peut-être même quelques... cadavres.

Un officier de la police de Sainte-Foy qui faisait le guet près de l'appareil déchiqueté estime que près de 12,000 personnes avaient paradé près des lieux de l'accident, à midi, hier. Il s'attend à ce que trois ou quatre milliers d'autres fassent de même d'ici à ce que les débris du bimoteur aient été déplacés.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, la majeure partie de la foule s'est retirée peu de temps après que les employés de la morgue eurent pris livraison des corps des trois dernières victimes trouvées dans le F-27.

Le travail des policiers, qui avaient encerclé le quartier immédiat àprès d'un mille à la ronde, a empêché que des scènes pour le moins morbides ne se reproduisent comme la veille, dans les instants qui avaient suivi l'accident.

Des curieux trop envahissants, on le sait, avaient alors piétiné des corps gisant dans la noirceur, au milieu du champ. Et ce sans compter toutes les difficultés additionnelles auxquelles ils ont assujetti les premiers secouristes arrivés sur place.

Partout dans la région de Québec les conversations entendues dans les endroits publics tournaient évidemment autour de l'hécatombe survenue à l'Ancienne-Lorette. A l'aéroport même, quelques clients interrogés n'ont pas caché les sueurs froides qui les inondaient avant de monter à bord de l'avion en partance vers leur destination.

C'est d'ailleurs le premier ministre René Lévesque qui, en réponse à une question d'un reporter, a sans doute résumé le mieux la pensée de ces voyageurs. «Quand j'ai su que c'était un F-27 semblable à celui qui est tombé hier, j'ai pas trouvé ça très drôle. Parmi tous les nombreux voyages que j'ai faits, celui d'aujourd'hui en a été un au cours duquel j'avais très hâte de mettre pied à terre...»

«C'est impossible que je sois en vie» —Peacock

par la Presse Canadienne

Parmi les sept survivants on retrouve M. Donald Peacock, président de l'Association provinciale des enseignants protestants.

«C'est impossible que je sois en vie, mais pourtant je suis là,» a confié M. Peacock, au cours d'une brève entrevue qu'il accordait à la station radiophonique CFCF.

De son lit d'hôpital au CHUL il a raconté l'accident.

«C'est arrivé tellement vite. L'avion amorçait son envolée de l'aéroport de Québec et il y a eu une sorte de détonation dans le moteur droit.

«Une violente détonation», a-t-il ajouté, «comme si quelque chose venait d'éclater.

«Et il y a eu des flammes tout autour du moteur.

«L'hôtesse a demandé aux passagers de s'asseoir à l'arrière de l'avion.

«J'étais paralysé. Je ne peux pas mourir ainsi me suis-je dit.

«Je me suis ensuite retrouvé étendu sur le sol, à 50 ou 60 pieds de l'avion. Les flammes grondaient et les gens criaient.

«Je ne sais pas comment je suis sorti de l'avion. J'ai dû perdre connaissance,» a confié M. Peacock.

Un sauveteur a failli y mourir

par André CÉDILOT
envoyé spécial de La Presse

«Partout, on entendait des gémissements. D'entre tous, ceux d'une voix anglophone appelant péniblement à l'aide ont attiré mon attention. Et c'est en balayant la noirceur avec ma lampe électrique que j'ai aperçu un homme assis sur une partie de siège, non loin d'une colonne de feu. Sans hésiter, j'ai saisi l'homme et le siège, et une fraction de seconde plus tard tout explosait derrière nous...»

M. Paul Bégin, l'un des premiers résidants de la rue Champigny arrivés près de la carlingue fracassée, venait de risquer sa vie pour sauver celle de M. Donald Peacock, président de l'Association provinciale des enseignants protestants.

Large d'épaules et «les mains grosses comme une tête d'enfant», pour employer une expression chère à Jules Verne, M. Bégin, qui est policier de métier, a par la suite pris charge de toutes les opérations entourant le sauvetage des victimes de l'écrasement de l'avion.

«Après avoir rassemblé tous les volontaires, dont deux médecins, autant d'infirmiers et une douzaine d'autres désignés comme aides, chacun devait ratisser un contour bien précis près de l'épave pour dénicher les personnes encore en vie», a expliqué M. Bégin, rappelant qu'il avait fallu agir de la sorte à cause de la noirceur qui régnait.

Grâce à ce plan méthodique, les corps de tous les occupants de l'avion, sauf bien entendu ceux du pilote, de son adjoint et d'une troisième personne, avaient été retirés des débris moins d'une heure après l'accident.

Entre-temps, avec l'appui des policiers, dont il a fait grand éloge incidemment, M. Bégin a obtenu des curieux une chaîne humaine pour empêcher tout accès à proximité de l'épave, et éviter qu'on nuise davantage au travail des équipes de secours arrivées sur place.



! photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

M. Paul Bégin, un colosse de plus de six pieds, a risqué sa vie pour secourir M. Donald Peacock.

Le PAPT durement touché

Les enseignants protestants ont été durement touchés par la tragédie aérienne de jeudi soir. Une partie de leur équipe de négociation a été blessée et surtout ils déplorent la mort de Mme Janet Proulx, membre de l'exécutif de l'Association provinciale des enseignants protestants et présidente du Chateauguay Valley Teachers Union.

Donald Peacock, président de la PAPT, s'en est tiré avec des blessures. Il était assis derrière Mme Proulx, en compagnie d'Alan Lombard: tous deux ont été projetés dans le champ. M. Lombard est négociateur en chef pour la PAPT qui forme cartel avec la CEQ dans l'actuelle ronde de négociations.

Quant à Mme Ardel Warr et Harold Linton, tous deux enseignants délégués aux négociations, ils ont eu la chance, selon nos informateurs, de rester attachés à leur siège.

«Nous sommes chanceux malgré tout, de dire un porte-parole, puisque sur les sept survivants, il s'en trouve quatre des nôtres.»

Le groupe revenait justement d'une réunion de la commission de négociation avec la CEQ. Contrairement à la pratique habituelle, la réunion s'est terminée suffisamment tôt pour leur permettre d'attraper l'avion funeste.

Pour le moment, la PAPT n'a pris aucune disposition quant aux délais imposés à la négociation. Les gens de la permanence sont encore sous le coup de l'émotion et plutôt anxieux de l'état de leurs confrères blessés.

L'enquête a débuté

Jean-Louis Bibeau, de Transports Canada, ne pourrait dire combien de temps va durer l'enquête, qui est d'ailleurs déjà en marche, sur la cause de l'écrasement du F-27 de Québecair qui a fait 18 victimes.

«L'enquête peut durer de deux à quatre mois, c'est difficile à dire. Tout dépendra de l'information que trouveront les enquêteurs sur les lieux, ceux contenus dans l'importante «boîte noire» et l'appareil électronique qui enregistre toutes les informations vitales au sujet d'un vol. Ce sont les indices contradictoires qui surviennent en cours d'enquête qui retardent les travaux des enquêteurs».

les élections FÉDÉRALES



Clark aussi laisserait la GRC violer la loi



télephoto UPC

Joe Clark et Maureen McTeer ont fait campagne sous la pluie dans la région de Kitchener.

par Mario FONTAINE
envoyé spécial de LA PRESSE

KITCHENER — Un gouvernement conservateur n'hésiterait pas à autoriser la Gendarmerie royale du Canada à violer la loi «s'il y avait des circonstances où ce serait nécessaire».

Telle est la position qu'a adoptée hier le leader tory Joe Clark, qui attend avec impatience que la commission d'enquête McDonald dépose un rapport, même intérimaire, sur les crimes commis par la police fédérale.

M. Clark estime en effet que c'est à la commission de déterminer s'il y a des circonstances où la police est justifiée d'enfreindre la loi pour mener à bien son mandat. Si la commission décide que oui cela peut être nécessaire, le chef conservateur serait alors prêt à cautionner les activités illégales de la GRC.

Il pose une condition préalable toutefois: toute entorse à la loi devrait être approuvée par un «responsable officiel» avant d'être autorisée. De plus, un ministre désigné — vraisemblablement le solliciteur général — porterait toute la responsabilité des actes qui seraient alors commis et devrait en répondre le cas échéant.

M. Clark pense que le cabinet Trudeau a nié ses responsabilités face aux geste illégaux posés par la GRC jusqu'à présent, même s'il savait que son service de sécurité nageait dans des eaux troubles.

Dès 1970, John Starmes, alors directeur de ce service, demandait en effet au cabinet libéral de prendre position sur la question, car la police s'estimait incapable de faire son travail en respectant toutes les lois. M. Starmes n'aurait reçu aucune directive précise du cabinet par la suite.

Même si le chef tory avoue lui-même qu'il n'est pas un expert sur cette question, c'est la première fois qu'il adopte une position de principe aussi claire. Lorsque les gestes illégaux de la GRC avaient commencé à voler les manchettes, il y a un an et demi, le Parti conservateur avait aussitôt demandé des comptes à la police. Mais il s'était vivement ravisé, voyant que les électeurs n'appréciaient pas qu'il s'en prenne au corps policier.

Protéger les PME

Poursuivant sa campagne dans la région torontoise hier, M. Clark s'est par ailleurs porté à la défense des petites et moyennes entreprises, qui ont créé 97 pour cent de tous les nouveaux emplois au Canada en 1977.

Ces entreprises sont contrôlées par des Canadiens, souligne M. Clark, et font preuve du dynamisme qu'on ne trouve pas toujours chez les grandes sociétés que le gouvernement Trudeau s'est tant plu à favoriser.

S'il est élu le 22 mai prochain, M. Clark s'engage à adopter une loi sur la petite entreprise et à créer un secrétariat devant les aider à traiter avec les gouvernements et à concurrencer les grosses compagnies.

Le chef tory visitait d'ailleurs en matinée une usine d'une centaine d'employés, où il a promis qu'un gouvernement conservateur verrait à régler deux des problèmes fondamentaux à ce type d'entreprise: le manque de formation de la main-d'oeuvre et le loyer trop élevé de l'argent.

Ne voulant rien laisser au hasard, M. Clark a même terminé la journée dans le comté Mississiauga, où le candidat conservateur aurait dit-on des chances de battre le ministre d'Etat à la petite entreprise dans le cabinet Trudeau, Anthony Abbott, qui ne l'avait emporté que par 4,400 voix de majorité en 1974.



Fabien Roy. Comme la Chaudière.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Fabien Roy s'est finalement lancé dans la mêlée

par Jacques BOUCHARD
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-GEORGES DE BEAUCE — Si la rivière Chaudière sort de son lit à chaque printemps, Fabien Roy lui a décidé de faire le sien sur la scène politique. Il a en effet annoncé qu'il avait finalement décidé de prendre la direction des troupes créditistes pour la présente élection fédérale.

Devant une salle enthousiaste de plus de 400 personnes, le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale a annoncé sa décision vendredi soir à l'école Monseigneur-Beaudoin mettant fin ainsi à un long suspense.

«Ce soir c'est un départ, on embarque», a déclaré M. Roy. Les neuf députés créditistes à la Chambre des Communes ont d'ailleurs appuyé ce geste unanimement comme le prévoyait d'ailleurs la constitution du parti.

Visiblement en grande forme, radieux, joyeux et même trépignant, car il est maintenant enfin chef d'une vraie formation politique, M. Roy a lancé à la foule massée dans la salle de l'école: «En 1979 je suis encore capable de dire oui et de travailler sans relâche à relever ce grand défi qu'on me propose. La réponse c'est oui, j'accepte encore de servir.» Les applaudissements frénétiques ont fusé de toutes parts et les gens se sont levés debout pour saluer le nouveau leader digne de l'Ordre du mérite de la Chaudière.

Avant la réunion une vieille dame partisane l'avait supplié «d'y aller». «Nous prions pour vous et je suis sûr que tout ira bien», avait-elle dit à M. Roy qui siège à l'Assemblée nationale depuis 1970.

Démission dans une semaine

Lors d'une rencontre avec les journalistes à la veille de cette soirée «historique pour les Beaucerons» le député Roy, qui aura 51 ans le 17 avril, avait déclaré qu'il démissionnera de son poste à l'Assemblée nationale vers la fin de la semaine prochaine, «histoire de liquider des dossiers en cours».

La décision de M. Roy a été prise à la suite de nombreuses consultations avec les neuf députés qui restent de la fournée des onze créditistes élus en 1974 et dont le dernier caucus s'est tenu à St-George de Beauce vendredi après-midi. M. Roy avait aussi tenu à rencontrer les militants de la base avant de prendre une décision officielle concernant son avenir politique.

La «ligue nationale»

Comme il le soulignait à la blague lors d'une conversation «j'ai joué assez longtemps dans la ligue provinciale. Maintenant je suis prêt à jouer dans la ligue nationale».

Les grands thèmes développés par M. Roy au cours de sa campagne électorale seront axés sur l'économie et sur le mépris manifesté par le gouvernement fédéral, dont principalement le leader Pierre Elliott Trudeau, face à ses partenaires provinciaux et au droit des provinces à l'autodétermination.

M. Roy entend bien dans le cadre économique remettre la monnaie de sa pièce à M. Trudeau en parlant «cette fois de la «piasse» à Trudeau qui ne cesse de se dévaluer sur le marché comme ce dernier avait autrefois ridiculisé la piasse à Caouette».

C'est samedi à Alma, au Lac Saint-Jean, que M. Roy lancera sa campagne électorale et ses premiers coups à l'endroit de l'administration libérale de M. Trudeau.

20 à 25 députés

Dans un texte remis à la presse dans une enveloppe de l'Assemblée nationale du Québec, M. Roy notait qu'il comptait sur l'élection de 20 à 25 députés et plus le 22 mai.

«Nous allons livrer une dure bataille. Nous avons des choses à dire et nous allons les dire. Nous avons des questions à poser et nous allons les poser. Ceux qui ont gouverné ce pays devront rendre des comptes.

«Le gouvernement fédéral devra finir par comprendre qu'il doit être au service des provinces et doit par le fait même cesser de vouloir les réduire en succursales administratives. Sinon les structures politiques ne tiendront pas», a lancé comme avertissement l'ancien chef du Parti national populaire.

Attaques contre les provinces

Trudeau change de ton dans l'Ouest

par Gilles PAQUIN
envoyé spécial de La Presse

SASKATOON — Le ton et les propos du chef libéral Pierre Trudeau se sont passablement modifiés hier en arrivant dans l'Ouest alors qu'il expliquait aux électeurs de la Saskatchewan qu'il ne voulait pas se quereller avec les provinces.

La veille à Toronto, M. Trudeau s'était montré particulièrement dur envers la Saskatchewan et l'Alberta en leur reprochant leur égoïsme, déclaration qui a été fort mal accueillie par le premier ministre Allen Blakeney. Ce dernier lui reproche surtout de dresser les provinces les unes contre les autres, ce qui contribue, dit-il, à diviser le Canada.

S'expliquant avec la presse locale au cours d'une conférence matinale à Saskatoon, M. Trudeau a nié que son parti fasse son deuil de l'Ouest. «Ce n'est pas aux premiers ministres des provinces que je m'en prends a-t-il soutenu, c'est aux chefs des partis fédéraux qui s'accordent avec eux pour enlever des pouvoirs au gouvernement central. Je me bats contre Clark et Broadbent», a-t-il dit.

Une question de pouvoir

Selon lui, ce n'est pas une question d'argent qui l'oppose aux provinces, mais bien une question de pouvoir. Réunies à Régina l'an dernier, toutes les provinces se sont entendues avec M. Lévesque pour réclamer des pouvoirs du gouvernement central, a-t-il poursuivi, faute de quoi elles ne consentiraient pas à modifier la constitution.

Devant les étudiants d'un collège de la ville il a même ravi l'auditoire qui se pressait pour l'entendre dans la salle du gymnase en disant: «J'étais du côté de l'Alberta et de la Saskatchewan lorsque nous avons augmenté le prix du pétrole. Nous en sommes venus à un compromis raisonnable entre les hausses demandées et les requêtes de plafonnement de l'Ontario», a expliqué M. Trudeau.

A un élève qui s'interrogeait sur la nécessité de maintenir le bilinguisme dans les services fédéraux, il a tenu un long exposé répétant encore une fois qu'il était nécessaire de convaincre les Québécois qu'ils pouvaient vivre partout au Canada. Sans cela, dit-il, il n'y a pas de Canada, ce qui ne veut pas dire que l'on vous oblige à apprendre le français a précisé M. Trudeau.

Le premier ministre a mal réagi aux questions d'un jeune homme qui lui reprochait de conseiller aux Canadiens de passer leurs vacances au pays plutôt que de dépenser à l'étranger alors qu'il se rend lui-même faire du ski au Colorado. «Vous ne faites pas ce que vous prêchez» a dit l'adolescent. Bondissant de sa chaise, M. Trudeau a rétorqué qu'il ne pouvait tout de même pas proposer aux gens de faire du ski sur la colline de Saskatoon. De même les gens se rendent dans le Sud l'hiver parce que nous n'avons pas de soleil, a-t-il poursuivi. Il a finalement dit aux jeunes étudiants qu'il avait voyagé partout au Canada dans son enfance, leur conseillant de faire de même avant d'aller à l'étranger.

Contretemps

La tournée qui s'était déroulée sans difficulté depuis mercredi a connu un contretemps hier après-midi alors qu'une tempête de neige a empêché l'avion du chef libéral de se poser à l'aéroport de North Battleford, à quelque 160 kilomètres de Saskatoon. L'incident est d'autant plus ironique que M. Trudeau s'était engagé plus tôt cette année à ne pas faire campagne dans la «neige et la sloche».

L'avion se posa finalement à Edmonton; M. Trudeau devait se rendre en soirée dans la circonscription de Canrose détenue par son ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner. Ce dernier, qui est passé des banquettes conservatrices à celles du gouvernement il y a deux ans, n'a guère d'espoir d'être élu sous la bannière de Trudeau dans cette province. Il y a deux semaines à peine l'Alberta reportait au pouvoir un Peter Lougheed encore plus fort, n'élisant aucun député libéral ce qui est de fort mauvais augure pour M. Horner.



télephoto UPC

Le chef du NPD et son épouse, Lucille Broadbent, à la porte de l'usine GM à Oshawa.

Les gars de la GM se souviennent...

par Paul LONGPRE
envoyé spécial de LA PRESSE

OSHAWA — S'ils risquaient de l'oublier, il se trouverait quelqu'un pour rappeler aux gars de la General Motors que leurs salaires ont été «contrôlés» alors que le prix du hamburger n'a cessé de grimper depuis 1974.

En campagne dans sa circonscription d'Oshawa, le leader néo-démocrate Ed Broadbent s'est rendu hier à la sortie des travailleurs de la GM pour serrer quelques mains, en compagnie de sa femme Lucille. Or, il n'a même pas eu à insister: les gars de la GM arborent un macaron sur lequel la devise québécoise «Je me souviens» est associée au contrôle des salaires. Et par-dessus le marché il existe une version française dudit macaron.

Malheureusement pour lui, M. Broadbent avait choisi de se rendre à l'usine au moment où la cohue des travailleurs se rue vers la liberté. Entourés d'une cohorte de caméramen et de journalistes, lui et sa femme ont quand même distribué le journal de campagne du parti et causé quelques instants avec un certain nombre de travailleurs qui se montraient moins empressés de sauter dans leur bagnole pour oublier l'atmosphère concentrationnaire du «truck plant» de la GM, en cette journée de brume et d'humidité pénétrante.

Elu dans Oshawa-Whitby en 1968 par 15 voix seulement, M. Broadbent peut maintenant compter sur une majorité de 10,000 voix recueillie en 74 et sur l'appui militant des Travailleurs unis de l'automobile pour étendre l'emprise néo-démocrate dans les régions industrielles de l'Ontario.

Au président général des élections qui s'inquiétait d'ailleurs jeudi du danger d'infraction à la loi électorale que pourrait représenter l'aide des milieux syndicaux à l'une ou l'autre formation politique, le chef du NPD a indiqué hier qu'il ferait mieux plutôt de mettre son nez dans un autre dossier, plus ambigu à son avis, celui des connivences qui existent entre des grandes sociétés comme Esso et IBM qui fournissent des effectifs de cadre aux deux grands partis traditionnels, conservateurs et libéraux.

Quant à Mme Broadbent, elle fera campagne avec son mari d'ici le 22 mai. Elle consacrera son temps en trois tiers: présence auprès de sa famille à Ottawa, tournées nationales avec son mari et «porte-à-porte» dans Oshawa.

Il faut dire que la réforme de la carte électorale modifie considérablement la circonscription de M. Broadbent qui s'est vu amputer de sa section Whitby. Il faut donc nouer connaissance avec une nouvelle clientèle située à Oshawa même, ville de quelque 110,000 habitants.

Parfaite bilingue, Lucille Broadbent aimerait bien faire campagne au Québec dans les circonscriptions où le NPD a quelques chances de percer. Mais elle ne peut prévoir, à ce stade-ci de la campagne, quelles seront les priorités du parti.

St. Catharines

En soirée, M. Broadbent s'est rendu dans une autre ville de la GM, St. Catharines, dans la région du Niagara, pour un dîner organisé par les TUA.

Devant cet auditoire des plus réceptifs, il a repris ses charges habituelles contre le régime Trudeau et l'aspirant premier ministre Clark sur l'escalade des prix, la situation de l'emploi, le contrôle des richesses naturelles et la remise en question, surtout en Ontario, du régime canadien universel d'assurance-maladie.

Au sujet du contrôle des prix par la défunte Commission de lutte à l'inflation des libéraux, M. Bradbent a eu un mot amusant: «Trudeau a simplement prouvé, dit-il, que l'idée qu'il avait volée aux conservateurs n'avait aucun sens.»

les élections FÉDÉRALES



Le Crédit social espère beaucoup de la campagne

Roy mène trois campagnes de front



par Jacques BOUCHARD

LE PARTI crédit social du Canada avec son nouveau leader Fabien Roy mènera trois campagnes de front au cours des prochaines semaines: l'une sera axée sur le recrutement, l'autre sur le financement et l'on s'occupera aussi, cela va de soi, de l'élection générale en cours.

Ce parti encore en pleine organisation et structuration avec l'arrivée de M. Roy dans le décor tient d'ailleurs une réunion à Saskatoon aujourd'hui pour choisir le président de la campagne pour l'Ouest du pays.

On attend à cette réunion environ 200 personnes, dont les responsables de l'exécutif national, et le porte-parole québécois à cette rencontre est M. Léonel Beaudoin, député créditiste de Richmond, depuis 1965.

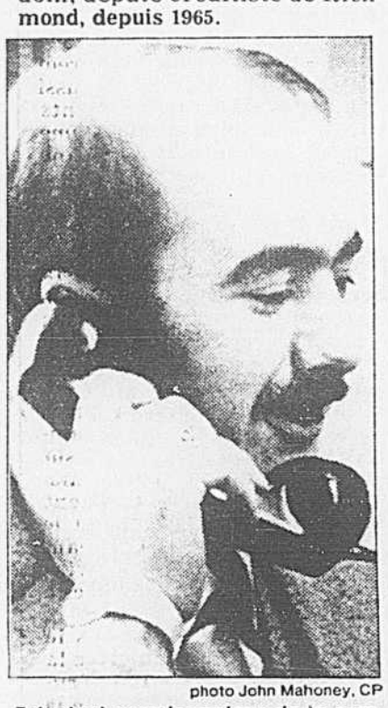


photo John Mahoney, CP

Principal coordonnateur de la campagne sur le terrain, M. Richard Janelle, député de Lotbinière élu aux partielles d'octobre, sera l'un des principaux collaborateurs de Fabien Roy.

Ce dernier est d'ailleurs en grande partie responsable du départ de Lorne Reznowski, homme de l'Ouest élu à la direction du Parti le 7 mai après le décès d'André Fortin et qui avait fait bien piètre figure dans sa tentative de se faire élire aux Communes lors des élections partielles d'octobre dernier. Cet échec lui a coûté son poste.

Vendre Roy en Ontario

La mission de M. Beaudoin, selon les principaux porte-parole du Parti du crédit social à Ottawa, est de démontrer aux troupes anglophones que M. Roy n'est pas «un séparatiste» et qu'ils n'ont rien à craindre du nouveau leader.

Des créditistes anglophones, principalement de l'Ontario, ont déjà manifesté des réserves sur l'opportunité d'avoir M. Fabien Roy à la direction nationale du Parti notamment en ce qui concerne son attitude et ses prises de position sur «le droit des provinces à l'autodétermination, dont principalement le Québec».

D'un autre côté les stratèges du Parti ne comptent guère faire élire des députés en dehors du Québec lors de la prochaine consultation populaire et c'est évidemment un argument de poids pour faire accepter M. Roy comme leader national.

Tout au plus, a expliqué M. Clément Gauthier, directeur de cabinet du chef intérimaire du Parti, M. C.A. Gauthier, élu depuis 1962 dans Roberval, le parti tentera de jeter des bases dans le Nouveau-Brunswick où M. Roy se rendra à quelques reprises au cours de la campagne.

«Mais ces bases ne donneront vraisemblablement aucun résultat lors de la présente élection. Nous visons plutôt à établir des jalons puisqu'il y aura d'autres élections dans 18 mois. Il est bien évident que la présente consultation portera au pouvoir un gouvernement minoritaire», a expliqué le fils de M. Gauthier.

M. Gauthier âgé de 27 ans qui prépare une maîtrise en physiologie humaine à l'Université d'Ottawa, sera l'un des principaux coordonnateurs de la présente campagne électorale, assurant un lien étroit entre les bureaux d'Ottawa, la permanence du parti qui sera établie dans la région de la Vieille Capitale et avec le reste du pays.

Richard Janelle

L'autre grand responsable de cette campagne est le nouveau député créditiste élu lors des partielles dans le comté de Lotbinière, M. Richard Janelle, secrétaire particulier et ami personnel du chef décédé, M. André Fortin.

Celui-ci s'occupera de la coordination sur le terrain avec les responsables des huit régions du Québec ou les responsables ont ou seront nommés dans les prochains jours.

Tout ce monde ser réunira au moins une fois par semaine au début de la campagne et chaque région aura possiblement sa stratégie propre à ses besoins, a expliqué à La PRESSE, au cours d'un entretien, le député de 31 ans.

Par la suite, a-t-il ajouté, le tir sera rectifié au cours de la campagne selon les événements qui se produiront. Cette stratégie a été longuement discutée au cours des caucus des neuf députés et de M. Fabien Roy, à Ottawa mercredi et à St-Georges de Beauce, vendredi, avant la déclaration d'acceptation du chef courtisé qui devra remettre sa démission à l'Assemblée nationale après y avoir siégé depuis 1970, d'abord comme créditiste, puis comme indépendant et finalement comme chef du Parti national populaire qu'il a fondé avec l'ancien ministre libéral Jérôme Choquette.

Par ailleurs, pour rassurer les autres instances du parti à l'extérieur du Québec, cette tâche a été confiée à un spécialiste de la recherche, originaire de l'Alberta, M. Bob Klinck, 31 ans.

Il s'occupera de communiquer avec le président de la campagne hors Québec qui sera désigné à Saskatoon en fin de semaine. À ce sujet, deux noms circulent comme choix possible des délégués. Il s'agit du président de l'organisation de l'Ouest du pays, M. Peter Gook ou du président national du parti, M. Bruce Arnold, un Ontarien, qui a été l'un des premiers à s'interroger sur la crédibilité fédéraliste du leader Fabien Roy.

Au niveau des communications, la responsabilité de coordination a été confiée à André Brazeau, 30 ans, originaire d'Abitibi où il a travaillé pendant plusieurs années pour Réal Caouette avant de venir occuper un poste de permanent du parti à Ottawa.

À partir de ses bureaux du Parlement, il communiquera avec les media d'information pour toutes les informations susceptibles de les intéresser. Les journaux sont très importants pour le parti, a-t-il souligné, et ils mériteront une attention particulière.

Mais finalement la machine électorale créditiste au Québec n'est pas encore sur pied et aucun détail précis, par exemple comme la question de transport du chef et des gens qui l'accompagnent, n'est encore décidé.

«Au moins» 20 députés au Québec

Conscient de la faiblesse de l'organisation qui a toujours caractérisé le Parti crédit social du Canada, M. Clément Gauthier, veut relever le défi, avec trois jeunes collaborateurs, d'établir de «véritables structures au Québec».

Ce travail de longue haleine, il l'entreprend de plain-pied au cours de la présente campagne électorale, où il compte faire élire «au moins 20 députés», dans le but d'être véritablement prêt pour une autre élection générale qui devrait suivre les résultats du 22 mai.

Pour lui il est clair que la présente élection amènera au pouvoir «un gouvernement minoritaire» et il est fort conscient que cette fois-ci le crédit social, avec comme leader Fabien Roy, «détiendra la balance du pouvoir».

«L'époque de Caouette est maintenant terminée et il n'y a plus de place pour l'improvisation comme dans le temps», a-t-il affirmé au cours d'un entretien avec LA PRESSE.

Sous la direction de M. Caouette, explique M. Gauthier, les députés étaient essentiellement formés comme des propagandistes. Ils ont joué ce rôle de façon «excellente», il va sans dire, mais il faut plus que cela maintenant, précise le directeur du cabinet du chef intérimaire, M. C.A. Gauthier.

Une direction collégiale

«Nous les jeunes dans le parti, nous avons établi une direction collégiale et nous forçons sur l'organisation et la discipline», ce qui n'a jamais existé auparavant, le parti étant composé et dirigé par un homme seul.

Le début de ce changement, précise-t-il, est intervenu après l'élection de M. André Fortin à la direction du parti en 1976. Dans cette nouvelle approche, «en expliquant nos politiques clairement à la population, nous avons pu depuis attirer un bon nombre de jeunes dans nos rangs», souligne ce jeune universitaire.

Ce fait a d'ailleurs pu être vérifié dimanche dernier, à un colloque régional des Cantons de l'Est, où l'assistance de 400 personnes avait une très bonne représentation de jeunes âgés entre 25 et 35 ans.

Place aux femmes

Dans le cadre de ce renouveau que l'on veut apporter au parti, a précisé M. Gauthier, «l'on tiendra compte maintenant de l'élément féminin et l'on veut avoir des candidates dans des comtés».

En l'absence d'une députation créditiste au Parlement d'Ottawa depuis 1968 des autres provinces à l'exception du Québec, M. Gauthier veut donc «implanter une base solide» dans la province qui ne «tombera pas à rien après les élections comme ce fut toujours le cas depuis 1962».

Le crédit social, pour lui, représente typiquement la mentalité québécoise et c'est pourquoi l'on veut «se faire connaître et respecter en défendant notamment le droit à l'autodétermination des provinces, dont principalement celui du Québec».

En 1974 les créditistes avaient fait élire onze députés. En cours de route le député de Shefford, M. Gilbert Rondeau, a eu des accidents de parcours et il siège comme indépendant alors que le député de Champlain M. René Matte a aussi décidé de quitter «la philosophie créditiste»...



photo John Mahoney, CP

Le jeune penseur et universitaire du Parti, M. Clément Gauthier, directeur du cabinet du chef intérimaire du parti, qui est son père, le député C.A. Gauthier.

La machine du NPD s'est singulièrement renforcée

Fini les campagnes à la bonne franquette



par Mario FONTAINE

ROBIN SEARS n'est pas trop inquiet en ce début de campagne électorale. Pour la première fois de son histoire, le Nouveau Parti démocratique — dont il dirige la campagne nationale — n'a pas que de bonnes intentions à se mettre sous la dent. La nouvelle loi sur les dépenses électorales lui permet en effet de consacrer $1,2 million aux 57 jours d'hostilités, trois fois plus que lors du dernier scrutin.

Et en plus on a l'appui massif du Congrès du Travail du Canada, dit Sears. C'est-à-dire de 100 à 200 travailleurs d'élections supplémentaires, présentant trois qualités primordiales: bonne implantation dans le milieu, disponibles 24 heures sur 24, gratuits.

À 28 ans, Sears dirigera l'équipe néo-démocrate avec des armes dont n'avaient même jamais rêvé ses prédécesseurs. Pour cet ancien secrétaire général du parti, qui débarquait au NPD lors de la campagne de 1974, il s'agit d'avoir l'oeil à tout, aussi bien sur l'administration que sur les finances, sur la supervision générale que sur la publicité.

Mais il en déjà vu d'autres. À peine inscrit à l'université Trent à la fin des années soixante, Robin Sears claque la porte et part rouler sa bosse en Europe. Époque Jack Kerouac. Après quelques années de ce régime, le voilà qui achète une ferme près de Peterborough au moment du grand retour à la terre. Époque Maria Chapdelaine.



Photo John Mahoney, CP

Anne Nichols. Les itinéraires.

Mais ces phases beatnik et écologique prennent fin en 1972, alors que Sears s'engage dans une station radiophonique de Toronto, comme commis. Deux ans plus tard, on le retrouve rédacteur en chef de la station. Puis la piqûre de la politique le reprend.

Elle le reprend parce que le grand ordonnateur de la campagne du NPD est issu d'une famille à l'hérédité politique déterminante. À six ans, il jouait dans le bureau de comté de son oncle, Colin Cameron, alors député du CCF. Quelques années plus tard, c'est en sciences politiques qu'il s'inscrit à l'université.

Puis, en 1974, Cliff Scotton, un cadre du NPD, l'invite à venir s'installer à Ottawa, ce qu'il n'hésite pas à faire. Deux ans plus tard il succède à Scotton comme secrétaire général du parti, le plus haut poste non élu.

Une banque téléphonique

Aujourd'hui Sears se retrouve à la tête d'une centaine d'employés rémunérés, et de milliers de volontaires. Car la technique du Nouveau Parti démocratique reste la sollicitation au niveau local, le travail sur-le-champ. La décision du premier ministre Trudeau de déclencher des élections à ce moment-ci ne pouvait d'ailleurs mieux tomber pour le NPD: le temps est suffisamment clément pour permettre le porte à porte, pas trop pour que le mirage des vacances démobilise les troupes.

Une nouveauté s'ajoute cette année à cette recette éprouvée: la banque téléphonique. Il s'agit essentiellement pour les syndicalistes les plus actifs du CTC de téléphoner à chacun des 2.3 millions d'adhérents de la centrale, pour leur rappeler que le Parti conservateur défend les grandes compagnies, alors que le Parti libéral a imposé le contrôle des prix et des salaires en 75, quelques mois après avoir juré qu'il n'en ferait rien. Morale: votez NPD.

De fait, c'est à une double campagne que le camp «socialiste» se prépare. D'une part, le parti fera grand usage des media électroniques pour imposer l'image de son leader, Ed Broadbent; d'autre part, le CTC appuiera le NPD à travers toutes ses cellules, défrayant même sa propre campagne de publicité.

Cela ne va pas sans réjouir Sears et ses adjoints, à commencer par Murray Weppler. Ex-journaliste, 43 ans, Weppler articule la stratégie suivie par M. Broadbent, en partie sur les indications que lui fournit son cadet de trois ans, Marc Eliesen, responsable de la recherche. Ayant successivement travaillé aux cabinets des premiers ministres néo-démocrates Ed Schreyer et David Barrett, celui-ci s'active aux côtés d'Anne Nichols, laquelle voit à ce que l'itinéraire du chef se déroule sans anicroches en plus de lui trouver des activités et de les aligner par ordre de priorité.

L'éternel féminin

Outre Terry Grier, un professeur d'université dont le rôle comme président national de la campagne est à toutes fins utiles déjà terminé puisque son comité de planification électorale ne se réunira plus qu'en cas d'échec lamentable de la stratégie néo-démocrate, le parti compte sur quelques autres permanents pour lui redonner à tout le moins la balance du pouvoir.

Comme Rose Bahr par exemple, normalement attachée de presse du NPD-Ontario, et maintenant chargée de préparer les commerciaux qui inonderont les ondes après le 22 avril.

Jo-Anne McNevin aussi, responsable de l'organisation comté par comté, une femme qui risque de semer plus de tristesse que de joie puisque sur les 285 circonscriptions à pourvoir, le NPD ne s'attaquera sérieusement qu'à une soixantaine d'entre elles, et que Mlle McNevin décidera en grande partie qui recevra l'aide du comité central et qui devra s'en passer.

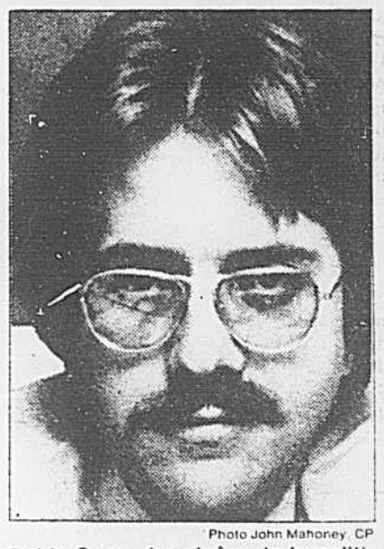


Photo John Mahoney, CP

Robin Sears. La piqûre de la politique.

Enfin, le NPD présente une particularité intéressante en la personne de Judy Wasyclia-Leis, organisatrice chargée de questions féminines, tout particulièrement celles se rapportant à la sécurité économique pour les femmes.

Au Québec, c'est la course

L'exécutif du NPD-Québec se réunit aujourd'hui même, pour approuver son budget de campagne. C'est dire le retard à rattraper par la formation, un peu prise de court par l'annonce du scrutin pour le 22 mai.

Et pour cause: le nouveau chef de l'aile québécoise du NPD, Jean-Denis Lavigne, a été désigné à cette fonction il y a à peine deux semaines. De sorte que la campagne servira plus à relancer le parti au Québec qu'à faire élire une pléthore de députés. D'ailleurs, avec des espoirs dans quatre ou cinq circonscriptions, les organisateurs font déjà preuve d'un optimisme démesuré.

Le seul organisateur permanent du NPD-Québec, Denis Faubert, ne se laisse pas démonter pour autant. «Nous aurons un minimum de 40 travailleurs à plein temps au plus fort de la campagne, dit-il. Des travailleurs venus aussi bien des syndicats que de l'organisation nationale du NPD.»

Ex-fonctionnaire fédéral, M. Faubert compte beaucoup sur l'appui du CTC et de la FTQ pour pénétrer certaines villes et régions, comme Jonquière, la Côte-Nord, Manicouagan, Blainville-Deux-Montagnes, etc. Surtout qu'ici aussi la banque de téléphones promet d'être efficace, dit-on.

Le leader national Ed Broadbent fera pour sa part quelques apparitions au Québec, de trois à six selon ses disponibilités et les besoins. Ce n'est pas l'Eldorado, mais ça correspond grosso modo à ce que recevra une province comme la Saskatchewan, bien que traditionnellement plus perméable à la dialectique néo-démocrate.



Photo Robert Mailloux, LA PRESSE

C'est en compagnie du président de la campagne de financement du PQ, M. Gilles Desbiens (à gauche) et du trésorier du parti, M. Philippe Bernard, que le premier ministre René Lévesque a dévoilé hier les grandes lignes de cette opération. Une répétition pour le jour «R».

Le PQ veut recueillir $2 millions

La campagne de financement, répétition pour le référendum

par Gilbert LAVOIE

C'est sous le thème «Objectif: Oui», et sous la forme d'une grande répétition en vue du référendum, que le Parti québécois tiendra le huit avril prochain l'essentiel de sa campagne de financement 1979, dont l'objectif est de recueillir $2 millions.

On a en effet opté pour un «blitz» d'une journée au cours de laquelle 15,000 solliciteurs visiteront les 185,000 membres du parti dans les 110 comtés de la province. Le président de la campagne, M. Gilles Desbiens a indiqué que cette opération, en dehors de la nécessité du financement du parti, vise à vérifier l'efficacité de la machine, et à garder les troupes en forme en vue du référendum.

Une fois cette première étape complétée, les solliciteurs visiteront les «sympathisants», du 17 au 30 avril, pour compléter la campagne de financement, et diffuser le message du parti.

L'an dernier, la campagne du PQ avait permis de recueillir $1.8 million. Cette année, on espère dépasser le cap du $2 millions afin d'augmenter les fonds de réserve qui étaient de $250,000 au 31 décembre dernier. Des $2 millions attendus au cours de la prochaine campagne, $700,000 seront retournés aux comités régionaux.

Commentant la récente campagne de financement du Parti libéral qui a permis de receuillir une somme équivalente à celle visée par le PQ, le chef du parti, M. René Lévesque a déclaré qu'il n'était pas question de se faire concurrence sur ce point. Tout en se disant heureux de constater que le PLQ se montre plus démocratique au niveau du financement, M. Lévesque s'est dit moins heureux d'avoir appris que le chef du personnel d'une grosse compagnie de Montréal avait fait distribuer une note à ses employés, leur rappelant que les cotisations au financement des partis, sont déductibles dans la déclaration d'impôt. Préférant ne pas dévoiler le nom de la compagnie en question, le chef du PQ a déclaré que cette initiative avait été prise durant la campagne du financement du PLQ.

Nouvelle façon de choisir les présidents d'élection

Québec s'engage dans la réforme électorale

QUÉBEC (PC) — Trois projets de loi et un livre vert ayant tous trait au régime électoral seront bientôt déposés à l'Assemblée nationale, a révélé hier le ministre d'Etat à la réforme parlementaire Robert Burns.

Au cours d'une réunion de la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale, M. Burns a annoncé que les projets de loi suivants seront déposés sous peu:

— Loi de la réforme électorale, qui changera la façon de nommer les présidents d'élection. Ce bill sera présenté dans deux semaines.

— Lois du registre des élections, qui créera une liste unique et complète des électeurs.

— Loi sur la revision des districts électoraux, qui confiera à une commission la tâche de reviser la carte électorale.

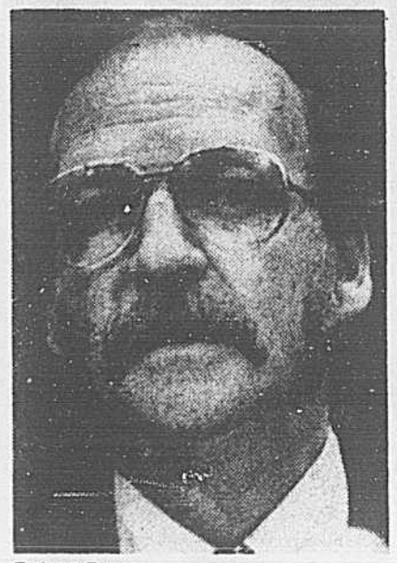
Le ministre est aussi en train de préparer un livre vert sur les modes de scrutin qui sera déposé à l'Assemblée nationale vers le 24 avril, après les vacances de Pâques.

Ce document expliquera les avantages et les désavantages du mode actuel de scrutin à un tour et qui proposera trois autres possibilités.

Présidents d'élection

Le projet de loi sur la réforme électorale «sera une réforme majeure», a dit M. Burns qui a expliqué que le gouvernement avait décidé de «s'enlever des mains la nomination des présidents d'élection».

Dans le nouveau système, le directeur général des élections tiendra un concours des candidats



Robert Burns

possibles à ce poste, il retiendra les noms de trois candidats qu'il soumettra au cabinet, qui fera alors son choix.

La loi actuelle prévoit que les présidents d'élection sont nommés par le premier ministre lui-même.

Le nouveau système est un signe que le cabinet n'a pas l'intention de se mêler directement de la nomination des présidents d'élection, a dit M. Burns.

Régistre

Quant au projet de loi créant le régistre des électeurs, M. Burns a déclaré qu'il sera soumis sous peu et qu'il espérait pouvoir le faire adopter dès le mois de juin.

Le projet de loi sur la revision des districts électoraux sera déposé au cours des prochains mois et le cabinet en a déjà accepté le principe. Il devra être adopté à l'automne au plus tard.

Ce projet de loi créera une commission des districts électoraux et ce sera elle qui décidera la division de la carte électorale d'après des critères inclus dans la loi.

M. Burns a révélé que c'était à sa propre demande que le gouvernement avait mis de côté l'idée de se servir de la carte du régime d'assurance-maladie comme carte d'identité lors des élections.

Il est absolument impossible de se servir de cette carte en toute sécurité lors des élections. Il ne peut être question de se servir d'une autre carte que celle qui serait créée exclusivement à cette fin et qui serait à l'épreuve des manipulations, a dit M. Burns.

Le ministre a demandé au directeur général des élections de faire des suggestions à ce sujet au cabinet. L'idée n'est donc pas mise de côté, elle n'est qu'écartée temporairement.

M. Burns a expliqué hors de la commission que le livre vert présentera à la population trois ébauches de solutions aux distorsions de la représentation que l'on connait avec le système actuel.

Il effectuera dès ce printemps une tournée d'information sur le livre vert.

M. Burns est convaincu que l'annonce de ce train de mesures mette fin aux rumeurs voulant que le gouvernement actuel ait décidé de n'apporter aucun changement fondamental au système électoral.

PASSEZ LE TEST DE LA BONNE ENTENTE

(ENTRE PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES)

1. Que doit faire le propriétaire qui veut augmenter le loyer de son locataire, modifier ou ne pas renouveler le bail s'il s'agit d'un bail de 12 mois et plus?
a) inviter son locataire à souper pour le mettre au courant
b) envoyer un avis écrit à son locataire entre 3 et 6 mois avant la fin du bail
c) prendre son locataire par surprise 24 heures avant la fin du bail.

2. Que doit faire le locataire qui vient de recevoir un tel avis et qui, après en avoir discuté avec son propriétaire n'arrive à aucune entente?
a) envoyer une bouteille de vin à son propriétaire et le féliciter pour son sens de l'humour.
b) contester l'avis à la Commission dans les 30 jours qui suivent, sinon il sera présumé l'avoir accepté.
c) arrêter de payer son loyer pour punir son propriétaire.

3. Si le locataire respecte les obligations du bail, le propriétaire ne peut refuser de le renouveler, sauf dans certains cas, principalement lorsque:
a) le propriétaire veut reprendre possession du logement pour l'habiter ou y loger certains membres de sa famille.
b) le propriétaire trouve que son locataire rentre trop tard.
c) le propriétaire n'aime pas son locataire parce que ce dernier conteste trop souvent à la Commission.

4. Que doit faire un propriétaire qui veut reprendre possession de son logement, dans le cas d'un bail de 12 mois et plus?
a) augmenter le loyer de son locataire de façon exagérée.
b) envoyer un avis 90 jours franc avant la fin du bail mentionnant le nom de la personne qui habitera le logement, son lien de parenté et la date de la reprise de possession.
c) trouver un nouveau logement pour son locataire.

5. Que peut faire le locataire qui n'est pas d'accord avec un avis de reprise de possession dans le cas d'un bail de 12 mois et plus?
a) aller briser une fenêtre chez son propriétaire.
b) contester dans les 30 jours auprès du propriétaire ou de la Commission.
c) attendre les nouveaux locataires et les empêcher d'entrer.

6. Que l'entente soit orale ou écrite, les dispositions obligatoires contenues au bail-type s'appliquent toujours. Cependant, la Commission recommande fortement:
a) de se procurer un bail-type et de signer une entente.
b) de se fier à la bonne foi du propriétaire ou du locataire.
c) de ne pas s'en faire et d'attendre les problèmes.

7. Que devrait toujours faire le locataire averti qui loue un nouveau logement?
a) s'informer du prix payé par l'ancien locataire.
b) envoyer des fleurs à son propriétaire.
c) ne jamais serrer la main de son propriétaire.

8. Le nouveau locataire peut-il contester un loyer qu'il trouve trop élevé?
a) c'est dangereux! son propriétaire pourrait se venger.
b) oui, dans les 60 jours à partir du commencement du bail.
c) il n'a qu'à payer son loyer un mois sur deux.

9. Dans quels cas un propriétaire peut-il "casser" un bail?
a) lorsque son locataire fume la pipe ou le cigare.
b) lorsque le locataire est indésirable. Il doit alors en faire la demande à la Commission et apporter des preuves.
c) lorsque, à son avis, son locataire ne paie pas assez cher de loyer.

10. Que doit faire le locataire qui ne reçoit plus les services convenus lors de la signature du bail, bien qu'il en ait informé son propriétaire?
a) adresser une demande à la Commission pour demander une diminution de loyer ou la résiliation du bail.
b) hiverner.
c) payer son voisin pour qu'il lui rende ces services.

11. Existe-t-il un taux fixe d'augmentation de loyer établi par la Commission?
a) oui, ce taux est fixé depuis 1534.
b) le propriétaire peut augmenter un loyer si son locataire s'est acheté une nouvelle automobile.
c) non, il n'y en a pas au Québec.

12. Lorsqu'une demande de fixation de loyer est adressée à la Commission, comment celle-ci détermine-t-elle la hausse du loyer?
a) elle tient compte du nombre d'enfants du locataire.
b) elle tient compte du salaire du propriétaire.
c) elle traite chaque cas individuellement en tenant compte de la hausse des frais d'exploitation, des réparations majeures et améliorations.

13. Que devrait faire tout bon locataire qui a reçu un avis d'augmentation qu'il considère abusive?
a) surtout ne pas entreprendre de démarches auprès de son propriétaire.
b) discuter avec son propriétaire et tenter d'en venir à une entente avant de s'adresser, dans les délais, à la Commission.
c) peinturer tout le logement en noir et se sauver.

14. Qu'est-ce que la Commission des loyers?
a) une association de locataires menant une lutte organisée contre les propios.
b) un organisme du Gouvernement du Québec chargé de régler, gratuitement et sans avocat, certains conflits entre propriétaires et locataires.
c) un organisme chargé de punir les locataires négligents.

15. Comment faciliter une entrevue à la Commission?
a) raconter votre vie en détail à l'employé de la Commission.
b) avoir en main bail, avis et autres documents nécessaires.
c) apporter une bouteille de vin pour célébrer avec les employés de la Commission.

16. Si vous avez des problèmes, quand recourir aux services de la Commission?
a) à toutes les fois que vous déménagez.
b) quand vous avez une chicane de ménage.
c) après avoir bien répondu au test de la bonne entente et bien relu votre bail.

CONNAISSEZ LA BONNE RÉPONSE
1-b, 2-b, 3-a, 4-b, 5-b, 6-a, 7-a, 8-b, 9-a, 10-a, 11-c, 12-c, 13-b, 14-b, 15-b, 16-c

MONTRÉAL SECTEUR NORD
Fabrique Sainte-Madeleine-Sophie
1001, boulevard Henri-Bourassa est (sous-sol)
du 7 février au 9 mai les mercredis de 19h à 21h

MONTRÉAL SECTEUR EST
Caisse populaire Notre-Dame-des-Victoires
5790, rue Pierre-de-Coubertin
du 7 février au 9 mai les mercredis de 19h à 21h

MONTRÉAL SECTEUR CENTRE
190, boulevard Crémazie est (sous-sol)
du 7 février au 9 mai les mercredis de 19h30 à 21h30

VERDUN
Hôtel de ville, 4555, rue Verdun
du 7 février au 9 mai les mercredis de 19h à 21h

VILLE SAINT-LAURENT
Y.M.C.A., 1745, boulevard Décarie
du 7 février au 9 mai les mercredis de 19h à 21h

LAVAL
Centre d'achat Place Cartier, 68, Place Cartier (2e étage)
les lundis et mercredis de 8h30 à 16h30
de février à avril les jeudis de 19h à 21h

LONGUEUIL
2096, Chemin Chambly (2e étage)
les mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 16h30
de février à avril les jeudis de 19 à 21h

C'EST POSITIF!

Gouvernement du Québec
Commission des loyers
1, rue Notre-Dame est
Palais de Justice, 7e étage
sur semaine de 8h30 à 16h30
tél.: 873-2190

PROBLEME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

Tél.: 514-834-3297
514-834-6793

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

Goyer blanchi

TORONTO (PC) — La Cour d'appel de l'Ontario a renversé une décision de la Cour suprême de cette province qui avait ordonné à M. Jean-Pierre Goyer, ancien ministre fédéral, de payer $10,000 à un fonctionnaire qu'il avait critiqué devant des reporters alors qu'il était ministre des Approvisionnements et Services.

Dans un jugement publié vendredi, la Cour décide que la déclaration de M. Goyer, faite en dehors des Communes au sujet de M. Lawrence Stopforth, était privilégiée parce qu'elle constituait une explication que le public avait le droit de connaître.

A propos de l'achat d'un avion, M. Goyer avait déclaré qu'il acceptait la responsabilité de ses erreurs de jugement et autres, mais qu'il ne pensait pas que sa responsabilité s'étendait aux mauvais renseignements des fonctionnaires ou à leur négligence.

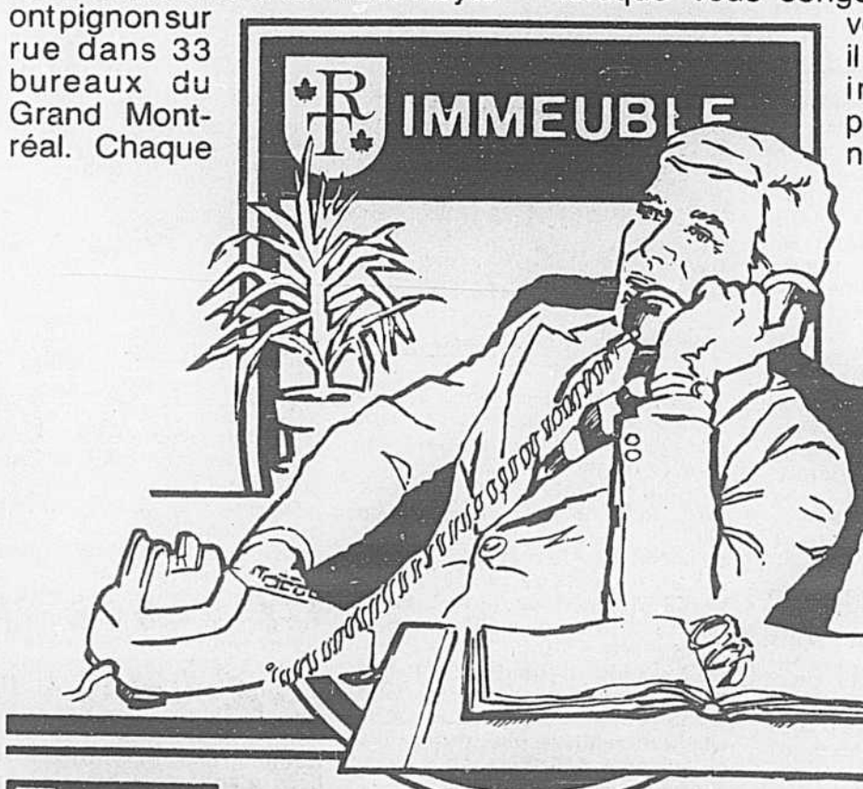
Vendez en confiance.

La plupart des gens qui possèdent une maison songent de temps à autre à la vendre.

Quelles que soient les raisons qui puissent motiver cette vente... changements dans la famille... évolution de situation financière... ou simple caprice... nous vous recommandons d'inscrire votre propriété chez nous.

Un détail important: les services immobiliers du Trust Royal ont pignon sur rue dans 33 bureaux du Grand Montréal. Chaque bureau met à la disposition des acheteurs en perspective tous les renseignements utiles concernant votre maison. Sans compter, bien entendu, le service individualisé, pierre angulaire de notre entreprise.

Le Trust Royal vous offre un éventail complet de services immobiliers qui n'ont plus à faire leurs preuves. Voilà pourquoi, lorsque vous songez à vendre votre maison, il y va de votre intérêt de penser à nous.



IMMEUBLE
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

la presse

et

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS (1976) INC.

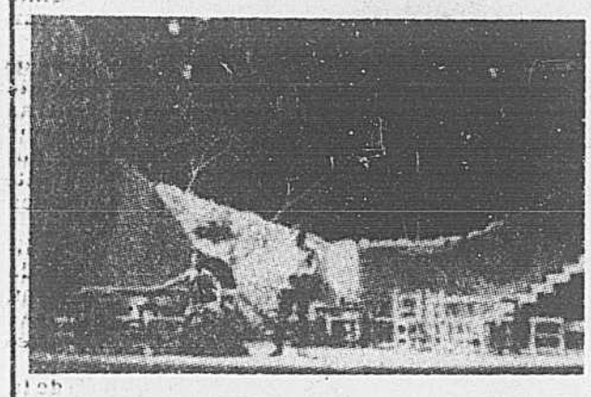
invitent

125 ABONNES DE LA PRESSE

à l'un des trois grandioses opéras

CARMEN

les 19, 20 et 21 avril



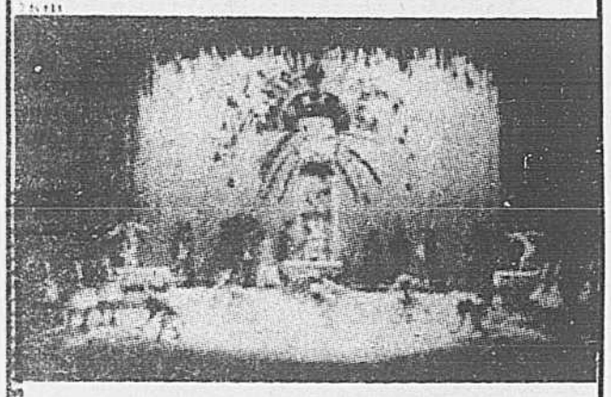
ROMEO ET JULIETTE

les 26, 27 et 28 avril



LES INDES GALANTES

les 3, 4, 5 mai —
le 6 mai (matinée seulement)



Ces trois opéras seront présentés à

LA PLACE DES ARTS PAR LE CENTRE LYRIQUE DE WALLONIE

et

LE BALLET ROYAL DE WALLONIE

Trois magnifiques spectacles qui réunissent plus de 300 artistes sur la scène !

C'EST FACILE!

Pour participer à ce concours, il suffit d'être abonné à LA PRESSE. Vous remplissez le coupon de participation ci-dessous (ou un fac-similé) en n'oubliant pas d'inscrire votre NUMÉRO D'ABONNÉ. Vous serez peut-être l'un de nos 125 gagnants qui seront pigés au hasard parmi tout le courrier reçu.

Chaque gagnant recevra deux excellents billets lui permettant d'assister gratuitement à l'un des trois opéras (billets en matinée — 14 heures — durant la fin de semaine).

Concours «OPERAS DE WALLONIE»

LA PRESSE, LTEE
Case postale 5005
Station Place d'Armes
Montréal H2Y 3M1, Qué.

Nom:.....

Adresse:.....

..... App.:.....

Ville:.....

Code:..... Téléphone:.....

Numéro d'abonné:.....

Trudeau ne se souvient pas avoir été saisi de crimes de la GRC

par Gilles PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

SASKATOON — Le premier ministre Trudeau a affirmé hier qu'il ne se souvenait pas d'avoir lu ou discuté avec ses collègues du cabinet d'un document disant que la Gendarmerie royale du Canada devait commettre des «crimes sérieux».

Il réagissait ainsi au témoignage fait à huis clos par l'ex-directeur du service de sécurité de la GRC, M. John Starnes, déposition que la commission MacDonald vient de rendre publique mercredi.

Selon M. Starnes le cabinet Trudeau aurait été saisi à deux reprises en 1970 de documents de la police fédérale portant sur des actes illégaux que devaient commettre certains agents. Enfin le cabinet aurait à la même époque commandé une étude sur les «contradictions inhérentes» aux opérations de la police. Cet exercice visait à préciser ce qui adviendrait si des agents étaient pris en flagrant délit d'infraction à la loi dans le cours de leurs fonctions.

Interrogé sur cette déclaration vendredi au cours de sa tournée électorale à Saskatoon, M. Trudeau a d'abord expliqué qu'il s'inquiétait de ces questions de loi et d'ordre depuis les jours où il était ministre de la Justice en 1967. On permet à la police d'écouter les conversations téléphoniques sous certaines conditions, a-t-il dit, parfois elle peut ouvrir le courrier, il faut lui donner les «outils nécessaires» pour faire son travail. Allant plus loin il a ajouté qu'il légaliserait certains gestes actuellement illégaux de la police pour lui donner d'autres moyens si cela s'avérait nécessaire.

Pressé de commenter plus précisément les propos de M. Starnes, M. Trudeau a dit qu'il ne se «souvenait pas d'avoir ou non examiné ce document» lors de la réunion du cabinet. «Il y avait sans doute des douzaines de choses à l'ordre du jour à cette occasion, on discutait peut-être de l'enlèvement de Cross, du FLQ et quoi encore. Comment peut-on s'attendre à ce que je me souvienne de ça?»

Comme on lui soulignait que la chose était à la une des journaux depuis mercredi et qu'il avait eu le temps de s'enquérir, M. Trudeau a répliqué: «Je n'ai lu qu'un article à ce sujet, c'était dans LA PRESSE. Le titre et l'article étaient faux», a-t-il dit, refusant toutefois de préciser ses accusations. Le texte auquel M. Trudeau faisait allusion reposait sur les notes sténographiques des audiences de la commission MacDonald. Il était coiffé du titre: «Trudeau a été saisi en 1970 de «crimes sérieux» commis par la GRC».

Le chef libéral a insisté pour que l'on attende la version des ministres impliqués avant de porter des accusations ou de tirer des conclusions. Laissez la commission publier son rapport, a-t-il dit.

PROFITEZ DU SPECIAL

MIROIR CLAIR de première qualité

$2.50 Le pied carré (coupé de grandeur) 5MM (3/16") d'epaisseur

HEURES D'OUVERTURE
du lundi au mercredi de 8h a 5h30
jeudi et vendredi de 8h a 21h
samedi de 8h a 12h

- fenêtre aluminium
- porte aluminium residentielle
- moustiquaire aluminium, complet ou reparation
- porte-patio
- porte de bain
- porte miroir
- reparations de tous genres
- volet décoratif
- thermos
- verre a motifs clairs et couleurs
- film de protection solaire
- miroir encadre
- mur ou plafond en miroir clair, fume ou antique
- bar en miroir
- pharmacie
- dessus de meubles ou tables
- façade aluminium commercial

Les spéciaux pour un temps limité seulement



SPECIAL
PORTES-MIROIR
Claires coulissantes
48" x 80"
$109

REMPLAÇONS LES VITRES 24 HEURES — 7 JOURS

Manufacturier verre isolant «Thermos Québec»

- Qualité et prix défiant toute compétition
- Portes de patio: aluminium ou vinyle
- Portes et fenêtres d'aluminium

VITRERIE CLAVEAU (1964) INC.
1700, boul. des Laurentides
Vimont, Laval, Québec
667-3132

DERNIERE HEURE

Les deux magasins

FAUCHER

sont

OUVERTS CE SOIR

tant qu'il y aura foule, afin de vous faire profiter des dernières heures de l'abolition de la taxe de 8% qui reviendra en vigueur dès MINUIT ce soir.

Pour cette occasion spéciale, de nombreux spéciaux vous seront offerts dans tous les rayons.

Hâtez-vous!

Faucher le roi des bas prix

- 1501, rue Ampère (angle boul. Montarville) BOUCHERVILLE

A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 95 (direction boul. Montarville) de l'autoroute 20, la Transcanadienne. Tél.: 655-3630 ou 527-8001
Pour appel interurbain sans frais: 1+800+361-9226

- 48, boul. des Laurentides Quartier Pont-Viau, LAVAL

Du pont Viau, accès par virage à gauche aux premiers feux de circulation. Tél.: 384-0590

La CEQ dénonce la réduction des crédits de l'éducation

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Centrale de l'enseignement du Québec aime bien l'humour du ministre des Finances mais apprécie moins ses choix budgétaires et surtout les coupures pratiquées dans les crédits de l'éducation.

Voilà l'essentiel du message livré hier par le président de l'organisme, M. Robert Gaulin, lors d'une conférence de presse.

M. Gaulin s'inquiète particulièrement de voir que les crédits alloués à l'enseignement primaire, secondaire et collégial public diminuent en chiffres absolus (la diminution est encore plus forte si on tient compte de l'inflation) alors que les fonds prévus pour l'enseignement privé augmentent.

Répondant à l'avance à l'argument qui veut que de telles diminutions s'expliquent par des baisses de clientèle scolaire, le président de la CEQ affirme, d'une part, que le nombre d'élèves au collégial devrait se maintenir et, d'autre part, que les «économies» réalisées aux niveaux primaire et secondaire devraient être réinvesties dans la création de nouveaux programmes susceptibles d'améliorer cet enseignement.

La Centrale en a également contre le tour de passe-passe utilisé par M. Parizeau pour économiser $262 millions en reportant d'une année le paiement de 15 p. 100 des crédits aux commissions scolaires. Elle qualifie de contraire à une saine gestion cette opération comptable qui ne change rien dans les faits, sinon qu'elle évite au gouvernement de prendre cette somme ailleurs, soit en gonflant son déficit, en réduisant ses dépenses ou en augmentant ses impôts.



Robert Gaulin

L'organisme syndical croit que le gouvernement a fait cette opération pour financer les sommes additionnelles qu'il devra remettre aux commissions scolaires en remplacement de l'impôt foncier concédé aux municipalités. Les montants ne sont toutefois pas tout à fait comparables puisque cette mesure coûtera $227 millions au trésor au cours du prochain exercice financier.

Eléments positifs

M. Gaulin note qu'il y a des éléments positifs au budget et les approuve d'autant plus que plusieurs répondent aux revendications des travailleurs. Il cite l'abolition de la taxe de vente — encore qu'il aurait préféré qu'on s'assure que les entreprises favorisées réinvestissent leurs profits —, le crédit d'impôt foncier, l'indexation des tables d'impôt et les autres programmes sociaux.

Mais les reproches sont plus nombreux que les accords. Ainsi, au chapitre de la lutte au chômage, on accuse M. Parizeau de ne faire à peu près rien sinon de l'humour noir.

M. Gaulin ne prise particulièrement pas les remarques du ministre concernant les négociations dans la fonction publique et les comparaisons qu'il fait avec le secteur privé. Il lui reproche plus encore sa «démagogie» qui consiste à tenter d'opposer tous les autres contribuables aux employés de l'État et l'avertit qu'il devra changer d'attitude «parce que des négociations sérieuses ne peuvent s'engager sur cette base-là.»

Plus généralement, la CEQ trouve M. Parizeau bien plus «capitaliste-libéral» que social-démocrate et s'inquiète de voir que les politiques fiscales et économiques du gouvernement «n'ont pas changé de façon sensible par rapport aux précédents gouvernements.»

Landry aux Américains:

Un Québec souverain améliorerait le climat économique

par Jean PELLETIER
envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — M. Bernard Landry, ministre d'Etat au Développement économique, venu aux Etats-Unis exposer certains mythes concernant la conduite des affaires au Québec, a déclaré aux membres de l'Executive Sales Club de New York qu'un Québec souverain et associé économiquement au reste du Canada «résoudrait les problèmes constitutionnels de ce dernier et contribuerait à améliorer l'environnement économique en Amérique du Nord».

Dans un long discours étoffé de nombreuses statistiques fort optimistes sur la performance économique du Québec au cours des deux dernières années, M. Landry s'est plaint devant quelque 600 hommes d'affaires américains de ce que le gouvernement fédéral inhibe la croissance économique du Québec en empêchant ce dernier de traiter directement avec les milieux financiers des Etats-Unis.

Comme s'appliquent à le faire tous les membres du cabinet québécois lorsqu'ils s'adressent à des auditoires américains, M. Landry a par ailleurs dénoncé la thèse voulant que le gouvernement du Québec ait l'intention de nationaliser en masse les intérêts américains au Québec. Seul le secteur de l'amiante, et seulement une usine parmi plusieurs, sera nationalisé, a déclaré M. Landry, et cela afin d'améliorer les conditions de santé des travailleurs.



Bernard Landry a déclaré avoir appris beaucoup sur la fiscalité au cours de son voyage à New York.

M. Landry s'est par ailleurs employé à plusieurs reprises dans son discours à souligner l'importance de l'unité économique nord-américaine que le Québec n'entend nullement compromettre.

«En tant que Nord-Américaine, a dit le ministre d'Etat au Développement économique, nous réalisons le besoin d'un continent fort et unifié afin de maintenir la force économique et le standard de vie auquel nous sommes habitués.»

Abordant l'association économique d'un Québec indépendant avec le reste du Canada, M. Landry a soutenu qu'une fois la souveraineté acquise, les structures existantes de commerce et d'échanges de biens et de services entre le Québec et le Canada ainsi que la politique monétaire et tarifaire existante seraient maintenues telles quelles.

Cette thèse incita plusieurs hommes d'affaires présents à la rencontre à demander au ministre Landry pourquoi dans un tel contexte il souhaitait instaurer un Québec souverain.

Déclarant que «les peuples ne vivaient pas seulement dans la contemplation de statistiques de performances économiques», M. Landry a affirmé qu'aussi longtemps que le Québec demeurerait au sein de la confédération il ne pourrait pas aller au bout de ses capacités économiques.

Interrogé sur ce qu'il retirait de son bref séjour à New York, le ministre Landry a déclaré en avoir appris beaucoup sur la fiscalité et comment l'expérience de la remontée économique de New York au cours des dernières années profitera au gouvernement du Québec.

La reprise new-yorkaise démontre, selon M. Landry, qu'il existe plusieurs solutions qui n'ont pas encore été envisagées pour guérir la dégénérescence économique de Montréal.

EPARGNEZ MAINTENANT
... avec notre piscine «KAYAK»

AYANT REMPORTE TROIS FOIS LE TROPHEE LE CHOIX DES SPECIALISTES

COMMANDEZ MAINTENANT!
Une mise de côté vous garantit une installation dès le début de la saison chaude.

PISCINE KAYAK

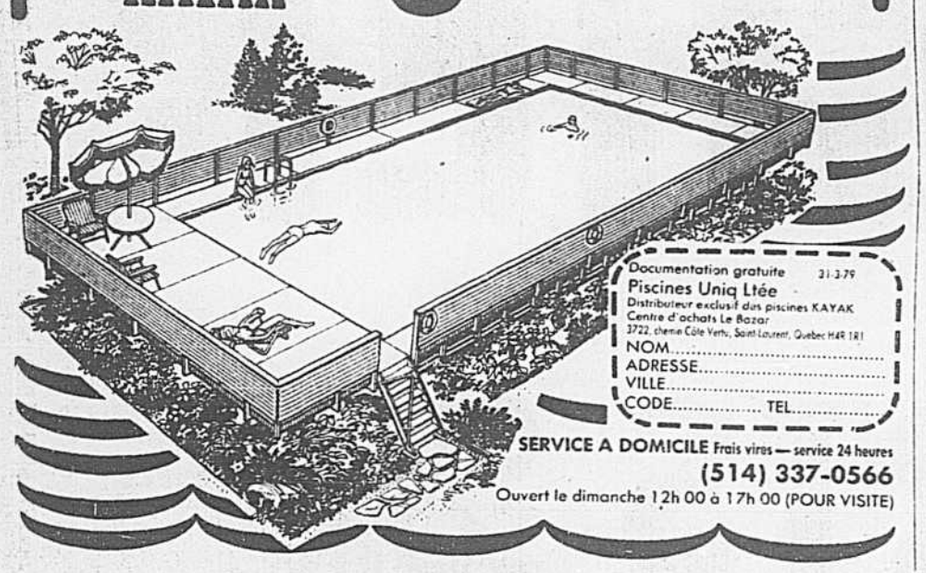
TOUT NOUVEAU
TROTTOIR ET PLATE-FORME COMPLETEMENT EN ALUMINIUM EXTRUDE

ENTRETIEN FACILE
MATERIAUX DE QUALITE:
- Aluminium extrude fini acrylique
- Clôture privée en fibre de verre
- Doublure EPAISSE imprimée Ferrazzo
- Système de filtration «Jacuzzi»
- Préfabriquée pour installation ultra-rapide par tout bricoleur.

CHOIX DE 48 MODELES ET GRANDEURS PRIX ET FORMAT CONVENANT A CHAQUE TERRAIN

LA JOIE DE VIVRE CHEZ VOUS MAINTENANT A LA PORTEE DE VOTRE FAMILLE

Voyez notre piscine pleine format à notre salle d'exposition (à l'intérieur) au:
CENTRE D'ACHATS LE BAZAR
3722, chemin Côte Vertu, Saint-Laurent, Québec
(Sortie 62 Trans canadienne)
Ouvert aux heures habituelles du centre d'achats



Documentation gratuite 31-3-79
Piscines Uniq Ltée
Distributeur exclusif des piscines KAYAK
Centre d'achats Le Bazar
3722, chemin Côte Vertu, Saint-Laurent, Québec H4R 1R1
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE..... TEL.....

SERVICE A DOMICILE Frais virés — service 24 heures
(514) 337-0566
Ouvert le dimanche 12h 00 à 17h 00 (POUR VISITE)

Simpsons RABAIS 10%

SUR TOUS NOS MEUBLES EN STOCK MAINTENANT JUSQU'AU SAMEDI 7 AVRIL AUX 5 MAGASINS SIMPSONS

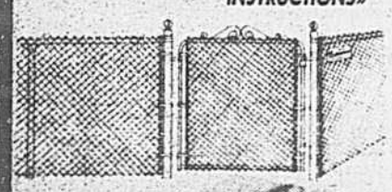
- Rabais 10% sur notre stock entier de meubles
- Matelas et sommiers-tapissiers
- Mobilier pour chambre à coucher
- Ensembles pour salle à dîner
- Ensembles tables et chaises de cuisine
- Ensembles canapés et fauteuils
- Tables d'appoint
- Fauteuils
- Unités murales
- Et plusieurs autres.

Rayons 401 et 402, au sixième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement



club équestre aux peupliers
dressage de cheval et cavalier par Gérard Fontaine
salle à diner face au manège interieur / pension
St Roch de l'Achigan tél: 588-2013

CLÔTURES Savino
VENTE — INSTALLATION
Visitez notre salle de montre
«ERIGEZ VOTRE CLOTURE VOUS-MEME AVEC INSTRUCTIONS»



- vinyle garantie de 12 ans
- estimation gratuite
- hauteur de votre choix
- clôture pour piscine
- plan budgétaire



Clôture d'acier émaillé privé ou semi-privé, en panneau

3812 est, rue Jarry
Montréal, Québec
728-8324 ou 728-2012



au Québec, on vit en français

De plus en plus, au Québec, les entreprises et l'administration publique fonctionnent en français. Rien de plus normal: le français est la langue de la majorité.

La Charte de la langue française a institué la Commission de surveillance de la langue française pour veiller à l'observation de la loi et, par le fait même, assurer le respect des droits linguistiques fondamentaux des citoyens québécois.

Pour réaliser cet objectif, la Commission veut collaborer avec tous les secteurs de la vie économique et sociale dans l'application réaliste, juste et raisonnable de la Charte. Il est donc essentiel pour la Commission de pouvoir compter sur la vigilance de tous.

La Commission de surveillance de la langue française est un organisme de protection au service du citoyen québécois. Son importance est à la mesure du désir collectif des Québécois de vivre en français.

Gouvernement du Québec
Commission de surveillance de la langue française
C.P. 68, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1A8